avril 1985
page documentaire
50

le Canada et l'Unesco — une association fructueuse

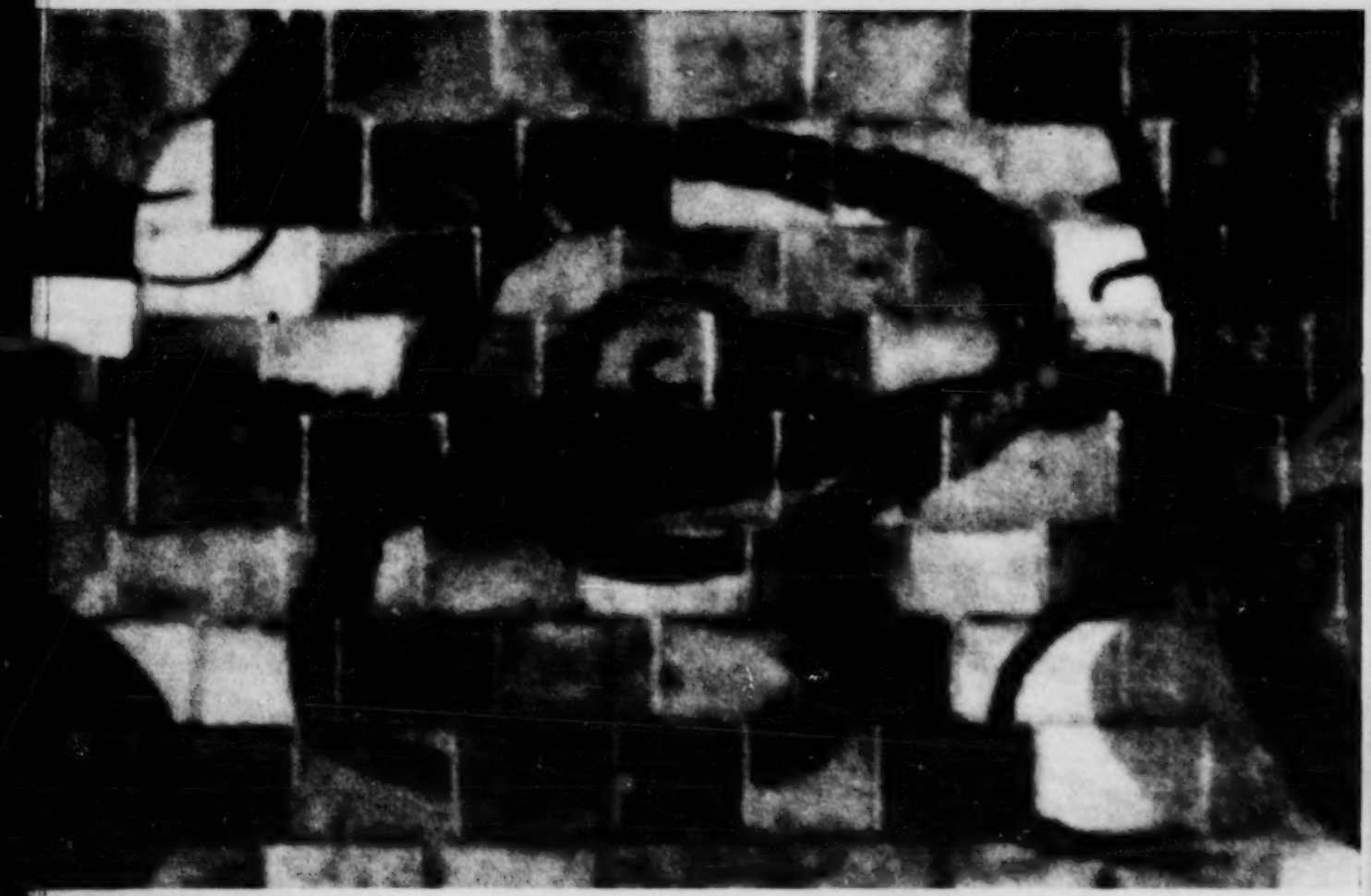

commission canadienne pour l'unesco

LE CANADA ET L'UNESCO - UNE ASSOCIATION FRUCTUEUSE

Document préparé
par la
Commission canadienne pour l'UNESCO

avril 1985

Publié et distribué par la

COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO
255, rue Albert, C.P. 1047
Ottawa, Canada K1P 5V8

Disponible sur demande

Also available in English

ISSN 0317-5693
Courrier de deuxième classe
nº d'enregistrement 4257

Conception graphique : André Leroux
Dessins : Pierre Langevin
Imprimeur : Dollco Printing
Couverture : motif du "Mur du Soleil" de Joan Miro, UNESCO, Paris

TABLE DES MATIÈRES

Le Canada et l'UNESCO - Sommaire 5

Chapitre 1: **L'UNESCO - Ses buts et ressources** 9

Chapitre 2: **L'importance de l'UNESCO pour le Canada** 15

Chapitre 3: **Comment les Canadiens perçoivent l'UNESCO** 19

Chapitre 4: **Le Canada et l'UNESCO - Une perspective historique** 31

Chapitre 5: **La Commission canadienne pour l'UNESCO - Son rôle et ses fonctions** 37

Chapitre 6: **Le Canada et le programme de l'UNESCO - Une introduction** 41

Chapitre 7: **Éducation** 43

Participation canadienne 44
Avantages pour le Canada 52

Chapitre 8: **Science** 55

Les sciences naturelles et leur application au développement 56
Les sciences sociales et leur application au développement 58
Science, technologie et société 62
Programmes des ressources terrestres, hydriques et marines 65
Programme L'Homme et la biosphère (MAB) 71
Avantages que retire le Canada des programmes scientifiques de l'UNESCO 75

Chapitre 9: **Culture** 77

Participation canadienne 78
Avantages pour le Canada 82

Chapitre 10: **La communication et les systèmes d'information** 85

Participation canadienne 86
Avantages pour le Canada 94

Chapitre 11: Problèmes mondiaux, droits de l'homme et condition des femmes 97

Problèmes mondiaux et études prospectives 97
Droits de la personne 98
Condition des femmes 101
Avantages que retire le Canada des programmes de l'UNESCO sur les Problèmes mondiaux, les Droits de l'homme et la Condition des femmes 105

Chapitre 12: Le programme de participation de l'UNESCO 107

Appendice 1: Buts et fonctions de l'UNESCO 115

Appendice 2: Conventions de l'UNESCO 117

Appendice 3: La Charte des Commissions nationales pour l'UNESCO .. 123

Appendice 4: Les Canadiens à l'UNESCO 129

Appendice 5: Quelques événements canadiens marquants, 1958-1985 .. 133

Appendice 6: Membres et personnel de la Commission canadienne pour l'UNESCO 139

Appendice 7: Publications de la Commission canadienne pour l'UNESCO 147

LE CANADA ET L'UNESCO: SOMMAIRE

Les Canadiens jouent un important rôle au sein de l'UNESCO depuis quarante ans. De nombreux ministres, fonctionnaires, experts et simples citoyens ont travaillé à en façonner les politiques et à en mettre en oeuvre les programmes.

L'UNESCO est maintenant à la croisée des chemins. Sa direction et ses programmes font l'objet de vigoureuses attaques. Les États-Unis s'en sont retirés. D'autres nations occidentales, dont le Canada, sont en train de réévaluer leur participation.

C'est dans ce contexte que la Commission canadienne pour l'UNESCO a préparé le livre Le Canada et l'UNESCO: Une association fructueuse qui se veut la réponse à maintes questions. Qu'est l'UNESCO? Qu'y font les Canadiens? Quels avantages le Canada en tire-t-il? Et peut-être il corrigera aussi une lacune, peu de Canadiens sachant aujourd'hui ce qu'est et ce que fait l'UNESCO.

L'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, mène des programmes mondiaux dans presque tous les domaines de la coopération intellectuelle.

En éducation, elle combat l'analphabétisme, forme les enseignants et le personnel en éducation, et construit des écoles. Elle cherche de façon particulière à promouvoir l'égalité d'accès des filles et des femmes, des handicapés et des personnes âgées à l'éducation, et à améliorer les possibilités éducatives dans les régions rurales. L'UNESCO contribue aussi à stimuler l'innovation dans les domaines, entre autres, de la planification en éducation, de l'application des nouvelles technologies à l'éducation, de l'éducation des adultes et de l'enseignement scientifique.

En science, l'UNESCO encourage le développement scientifique et technique à travers le monde. Son rôle est de promouvoir la science, mais non de faire elle-même de la recherche. Les projets auxquels elle apporte son aide se comptent par milliers et portent sur une multitude de sujets: gisements de minéraux, ressources énergétiques, risques naturels (séismes, éruptions volcaniques, glissements de terrain, inondations, etc.), disponibilité des ressources hydriques, exploration des océans et de leurs ressources, planification de l'utilisation des sols, développement urbain, préservation des sites naturels, éducation environnementale, etc. Le budget des sciences de l'UNESCO catalyse la participation de plus de 20,000 scientifiques chaque année. D'autre part, l'UNESCO est la seule organisation des Nations Unies à avoir la responsabilité explicite de favoriser l'avancement des sciences sociales.

Les programmes culturels sont aussi un important volet de l'oeuvre de l'UNESCO. La collectivité internationale sait aujourd'hui qu'elle a pour devoir de promouvoir l'affirmation de l'identité culturelle. Les activités de l'UNESCO dans le domaine du patrimoine mondial ont pour but de stopper la dégradation et la destruction des sites historiques tels Venise, l'Acropole et Carthage. Elles aident aussi à renforcer les identités culturelles: rédaction d'histoires, études des langues de groupes minoritaires et traduction d'oeuvres littéraires, préparation de dictionnaires et de films, utilisation des langues nationales et régionales en enseignement, reproduction de chefs-d'oeuvre des arts nationaux et promotion de la musique.

Nous vivons à l'ère des communications qui touche toutes les nations du globe, qu'elles fassent partie du monde industrialisé ou du monde en développement. Le Canada, pays immense et de grande diversité culturelle, a su rapidement reconnaître cette nouvelle réalité. Un Canadien, Marshall McLuhan, fait figure de prophète dans ce domaine. En 1983, la Commission canadienne pour l'UNESCO et Téléglobe Canada ont créé un prix international de la communication pour immortaliser sa mémoire. Le Directeur général de l'UNESCO parraine ce prix.

L'UNESCO s'adonne à de nombreuses activités dans les domaines de la communication et de l'information, par le biais de divers mécanismes: bourses, subventions de recherche, missions d'étude, études et enquêtes spéciales, etc. Un programme, le Programme international pour le développement de la communication, établi en 1980, aide les pays en développement à mettre sur pied les infrastructures de communication.

L'UNESCO apporte par ailleurs son aide à d'autres programmes et projets d'étude, de normalisation, de recherche et d'information relatifs aux problèmes mondiaux, aux droits de la personne (l'élimination des préjugés, de l'intolérance, du racisme et de l'apartheid, ainsi que la paix et la compréhension internationale) et à la condition de la femme, ces dernières activités faisant partie intégrante de ses programmes sur l'éducation, la science, la culture, la communication et les droits de la personne.

L'UNESCO fonctionne avec un budget annuel d'environ $187 millions (É.-U.), somme qui équivaut au budget d'une grande université canadienne, dont 3% sont fournis par le Canada. Le personnel de l'UNESCO compte 3,380 ressortissants de 131 pays. Les réunions s'y déroulent en six langues, bien que les langues de travail soient le français et l'anglais. L'UNESCO réunit de nos jours 160 États membres, chacun ayant droit à une voix. La prise de décisions à l'UNESCO est en effet une question complexe!

Les programmes de l'UNESCO mettent l'accent sur les activités menées dans les pays en développement. L'appui qu'apporte le Canada à l'UNESCO constitue donc un prolongement de son programme d'aide étrangère, rôle que nous n'explorons pas en profondeur dans le présent livre mais qu'apprécient énormément les amis que possède le Canada dans les pays en développement.

Les répercussions des programmes de l'UNESCO dans un pays en développement ont été récemment bien mises en évidence par le Secrétaire général de la Commission jamaïcaine pour l'UNESCO qui a déclaré:

> "J'abonde dans le sens de mes collègues qui ont souligné l'importance de l'UNESCO. J'ajouterai que pour nous, Antillais, le tableau est limpide:
>
> - sans l'UNESCO, l'Université des Antilles n'aurait pas eu de faculté de génie dès 1960
> - sans l'UNESCO, il n'y aurait pas eu du tout d'école de bibliothéconomie
> - sans l'UNESCO, il n'y aurait pas eu non plus d'école de communication de masse
> - sans l'UNESCO, les Antilles n'auraient pas pu se doter d'une agence de nouvelles en 1977

- sans l'UNESCO, pas de réseau antillais de développement de l'innovation éducative
- sans l'UNESCO, pas de centre de formation culturelle en Jamaïque
- sans l'UNESCO, pas de banque de mémoire jamaïcaine
- sans l'UNESCO, pas de nouveau système d'éducation en Jamaïque
- sans l'UNESCO, pas de renouveau de l'éducation dans les petits pays des Antilles orientales
- sans l'UNESCO, pas de brèche dans le formidable mur de l'apartheid
- sans l'UNESCO, pas de propagation de l'esprit d'harmonie internationale et d'antiracisme ..."

Le Canada est l'une des nations riches du monde. N'évaluons pas l'UNESCO en fonction de ce qu'elle nous rapporte mais plutôt d'après ce qu'elle apporte à la collectivité mondiale. De toutes façons, les Canadiens profitent beaucoup de leur participation à l'UNESCO. Ils ont travaillé dans des pays étrangers en qualité d'enseignants, de géologues, de conseillers techniques et d'experts-conseils; des étudiants étrangers sont venus étudier au Canada; des organisations canadiennes ont reçu de l'aide financière; l'échange de scientifiques canadiens et le transfert de connaissances ont été favorisés; nos propres programmes de préservation des sites du patrimoine canadien ont été bonifiés. C'est pour tout cela qu'un grand nombre d'organisations canadiennes et de Canadiens sont sincèrement d'avis que le rôle de l'UNESCO est vital et que l'UNESCO est un important rouage du développement du réseau humain international. Si nous la perdions, il faudrait la réinventer. Ce sont ces vues qu'étoffe le présent livre.

Mais l'importance de l'UNESCO pour le Canada va bien au-delà et se situe sur un tout autre plan. Que nous le voulions ou non, pour le meilleur et pour le pire, le monde est aujourd'hui interdépendant. L'isolement et le repliement sont de mauvais paris, la meilleure façon de bâtir notre avenir est de s'ouvrir aux autres sociétés. Les Chinois l'ont appris après avoir goûté aux fruits amers de la Révolution culturelle: le progrès vient en élargissant ses possibilités d'échanges d'idées, de méthodes et de techniques avec le reste du monde. C'est en cela que tient l'importance de l'UNESCO pour le Canada car, en dépit de tous ses défauts, l'Organisation est le support de cette interaction dont nous profitons considérablement.

L'UNESCO est enfin importante en sa qualité d'élément du système international mis sur pied à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Ce système n'est pas né d'une idée farfelue. Il répondait au contraire à un besoin, résoudre les problèmes que ne savaient contenir les frontières de l'État nation et que ne pouvait, seul, surmonter aucun gouvernement. Ce besoin existe toujours. Quant aux problèmes, ils ont cru en taille et en complexité d'une manière incommensurable. Certes l'UNESCO, à l'instar du reste du système des Nations Unies, est loin d'atteindre la perfection, semblable en cela à la plupart des institutions humaines. Il est de notre intérêt d'agir pour réformer l'UNESCO, pour accroître son efficacité, et de demeurer membre d'un groupe de nations occidentales qui aura une voix importante au chapitre et qui saura appuyer l'UNESCO, en retour d'appréciables avantages.

Le présent livre ne constitue pas un répertoire complet des aspects de la participation du Canada à l'UNESCO et des avantages qu'il en tire. Il ne fait pas état de l'important rôle joué par le ministère des Affaires extérieures depuis les débuts de l'adhésion du Canada à l'UNESCO. Il ne tente pas non plus d'explorer toutes les questions touchant l'UNESCO aujourd'hui. Il donne par contre un échantillonnage représentatif des activités du Canada au sein de l'UNESCO et des avantages gagnés, mesure de l'importance de l'UNESCO pour les Canadiens. Le lecteur est invité à le parcourir, de s'attarder aux sections qui présentent un intérêt personnel. La Commission canadienne pour l'UNESCO sera heureuse de recevoir ses observations et de répondre à ses questions.

Chapitre 1

L'UNESCO - SES BUTS ET RESSOURCES

L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) est l'une des dix-sept institutions spécialisées des Nations Unies. C'est l'une des grandes tribunes mondiales ayant pour but l'action internationale et intergouvernementale dans les domaines de l'éducation, la science et la culture. Fondée en 1945, elle comptait alors 20 États membres. Elle en compte aujourd'hui 160, compte tenu du retrait des États-Unis.

Le Canada est l'un des membres fondateurs de l'UNESCO. Il est représenté au Siège de l'Organisation à Paris par une délégation canadienne que dirige un ambassadeur et délégué permanent, M. Ian C. Clark.

L'UNESCO a pour rôle de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous.

"Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix." C'est de cette pensée, qui figure en préambule à son Acte constitutif, que procède toute l'action de l'UNESCO.

Il s'ensuit que le champ d'action de l'UNESCO couvre presque tous les secteurs d'activité se situant à l'enseigne de la coopération intellectuelle. Sa portée s'étend donc des études géologiques jusqu'à la sauvegarde des monuments, et depuis les programmes d'alphabétisation jusqu'à la préparation de congrès internationaux sur les droits d'auteurs, les industries culturelles, les médias de masse et les projets de développement importants.

Les États membres de l'UNESCO déterminent la politique et le programme de l'Organisation par l'entremise de leurs délégations aux conférences générales. L'UNESCO est donc véritablement l'agent des États membres et reflète la politique adoptée par ces derniers.

Les buts et fonctions de l'UNESCO sont décrits de façon plus détaillée à l'Appendice 1. L'Organisation est dotée de trois organes: la Conférence générale, le Conseil exécutif et le Secrétariat (Figure 1).

La Conférence générale est l'organe directeur suprême de l'Organisation. Elle se compose de délégations accréditées par les gouvernements des États membres, y compris le Canada, et ayant reçu leurs instructions de ces derniers; elle se réunit normalement tous les deux ans pour arrêter le programme, le budget et la politique de l'Organisation. Elle peut aussi approuver des conventions internationales auxquelles peuvent par la suite adhérer les États membres ou encore se prononcer par le moyen de "recommandations" et de "déclarations" sur toutes questions qu'elle estime liées à l'éducation, aux sciences naturelles et sociales, à la culture, à la communication, à la paix, aux droits de la personne et au développement. Le Canada a ratifié sept des trente conventions promulguées par l'UNESCO (voir l'Appendice 2).

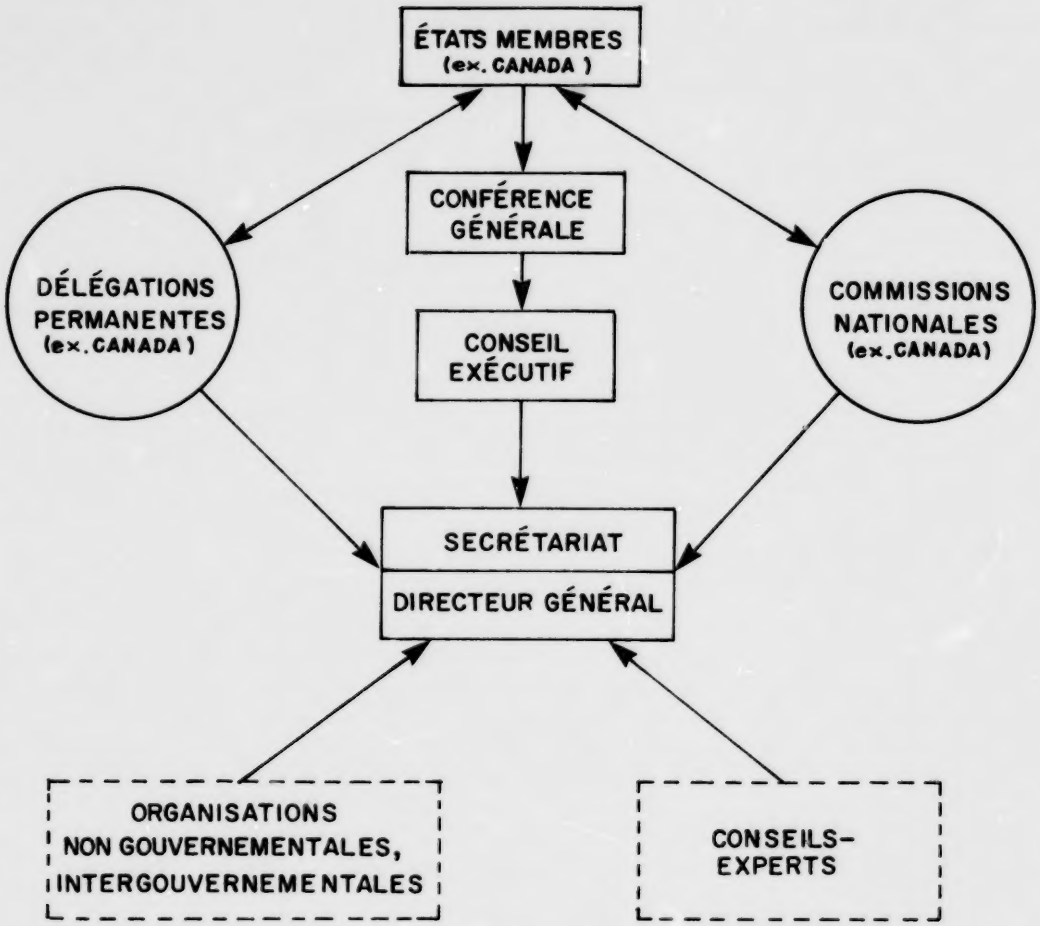

Figure I : Organigramme de l'UNESCO

Le Conseil exécutif est en quelque sorte un conseil d'administration dont les fonctions sont plutôt restreintes. Il se compose de 51 membres élus par la Conférence générale. Son rôle est d'agir au nom de la Conférence générale, de façons bien limitées, lorsque cette dernière ne siège pas. M. Ian C. Clark, Ambassadeur et Délégué permanent du Canada auprès de l'UNESCO, représente le Canada au Conseil exécutif.

Le troisième organe, le Secrétariat, est dirigé par le Directeur général qui, en vertu de l'Acte constitutif, exerce des pouvoirs dépassant ceux dont jouissent normalement les fonctionnaires canadiens. Pour les travaux d'ordre pratique, le Directeur général est le maître du Secrétariat et toutes les actions de ce dernier sont prises officiellement en son nom. Même par personne interposée, il a le droit d'assister à toutes réunions et d'y prendre la parole (il n'a toutefois pas droit de vote). Par le contrôle qu'il exerce sur les documents produits et sur le personnel, il influe fortement sur les débats et sur les décisions de la Conférence générale.

Le Secrétariat de l'UNESCO comprend 3,380 employés de 131 nationalités. La plupart travaillent au Siège de l'UNESCO à Paris. Quarante pour cent du personnel viennent de pays européens et nord-américains, alors que huit pour cent viennent de pays communistes. Le Canada occupe 31 postes à l'UNESCO, à l'heure actuelle. Le recrutement du personnel se fait selon les méthodes normalement suivies par les organisations internationales, c'est-à-dire que le nombre des postes assignés à chaque pays est fonction de la contribution financière de chacun.

Le budget de l'UNESCO approuvé par la Conférence générale pour l'exercice biennal 1984-1985 se chiffre à $374,410,000 (É.-U.) (Tableau 1), l'équivalent approximatif du budget d'une université canadienne importante. Le budget de l'UNESCO est financé par les contributions des États membres selon un barème établi par les Nations Unies. Dix pays industrialisés fournissent les trois quarts du budget total de l'UNESCO (Tableau 2), le Canada étant le huitième contributeur en importance. Compte tenu du retrait des États-Unis, dont la contribution au budget s'élevait à 25%, l'UNESCO se verra dans l'obligation de réduire considérablement ses activités.

La part du Canada pour l'exercice biennal 1984-1985 s'élève à 3.04% du budget total, soit environ $5.3 millions (É.-U.) par an.

L'UNESCO reçoit également "d'autres fonds" de certaines organisations, par exemple, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et d'États membres (fonds en dépôt) pour le paiement, sur leur demande, de traitements, de bourses, de matériel et autres dépenses connexes, etc., afin d'assurer l'exécution de certaines tâches conformes aux objectifs de l'UNESCO. Pour l'exercice biennal 1984-1985, les autres fonds se chiffraient à presque $234 millions (É.-U.).

Le budget de l'UNESCO est réparti sur 14 grands programmes portant sur l'éducation, la science, la culture, la communication, les droits de la personne, la conditions des femmes et les études prospectives. La structure des programmes et leurs allocations budgétaires font l'objet du Tableau 1. Les chapitres qui suivent donnent de plus amples détails sur les programmes et la participation du Canada.

Tableau 1 : Le budget de l'UNESCO, 1984-1985

Grand programme		$'000(É.-U.)	% du Programme total
I	Réflexion sur les problèmes mondiaux et études prospectives	$ 2,729	0.7
II	L'éducation pour tous	31,131	7.8
III	La communication au service des hommes	16,157	4.1
IV	Conception et mise en oeuvre des politiques de l'éducation	35,546	9.0
V	Éducation, formation et société	17,106	4.3
VI	Les sciences et leur application au développement	30,483	7.7
VII	Systèmes d'information et accès à la connaissance	12,194	3.0
VIII	Principes, méthodes et stratégies de l'action pour le développement	11,052	2.8
IX	Science, technologie et société	7,586	1.9
X	Environnement humain et ressources terrestres et marines	31,177	7.9
XI	La culture et l'avenir	25,554	6.4
XII	Élimination des préjugés, de l'intolérance, du racisme et de l'apartheid	1,630	0.4
XIII	Paix, compréhension internationale, droits de l'homme et droits des peuples	5,540	1.4
	SOUS-TOTAL : Grands programmes	$227,885	57.4
	Politique et direction générales	25,780	
	Activités générales et services	143,141	
	SOUS-TOTAL : Direction et services	$168,921	42.6
	PROGRAMME TOTAL	$396,806	100.0
	Moins : Balance des fluctuations monétaires, absorption des réductions, etc.	22,396	
	PROGRAMME APPROUVÉ POUR 1984-1985	$374,410	
	TOTAL DES AUTRES SOURCES	$233,937	
	GRAND TOTAL	$608,347	

Note : Le budget s'étend sur deux années civiles : 1984 et 1985. Le Grand programme XIV, La condition des femmes, ne paraît pas dans cet état budgétaire puisque les fonds qui y sont alloués font partie des affectations de chacun des autres Grands programmes.

Tableau 2 : Les dix premiers contributeurs au budget de l'UNESCO, 1984-1985

	% du budget de l'UNESCO
1. États-Unis	25.00
2. U.R.S.S.	10.41
3. Japon	10.19
4. République fédérale de l'Allemagne	8.44
5. France	6.43
6. Royaume-Uni	4.61
7. Italie	3.69
8. Canada	3.04
9. Espagne	1.91
10. Pays-Bas	1.76

Note : Telle était la situation avant le retrait des États-Unis. Le montant des contributions des États membres à l'UNESCO est fixé d'après le barème de répartition des Nations Unies. L'UNESCO comptait 161 États membres.

Chapitre 2

L'IMPORTANCE DE L'UNESCO POUR LE CANADA

La plupart d'entre nous, déjà préoccupés par nos propres destinées, n'avons ni le temps ni l'occasion de nous familiariser avec les programmes des institutions des Nations Unies telle l'UNESCO. Cela ne doit pas surprendre. Car après tout, sommes-nous tellement conscients des entreprises de la multitude des ministères fédéraux et provinciaux qui pourtant influent sur notre quotidien?

L'UNESCO est importante pour le Canada pour de nombreuses raisons. La première est son mandat même, qui touche à l'éducation, à la science et à la culture, et qui amène l'Organisation à se préoccuper d'une vaste gamme de questions nous intéressant tous. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, bon nombre de nos organisations scientifiques, éducatives et culturelles ont été associées à l'UNESCO, par le truchement de leur adhésion à la Commission canadienne pour l'UNESCO, par le biais de leur participation à des colloques et conférences de l'UNESCO, ou encore par le moyen de voyages d'études, de publications et d'autres mécanismes divers. L'UNESCO est un important élément du monde qui nous baigne. Autant nos idées et nos expériences ont enrichi la collectivité mondiale, autant les concepts qui nous ont été transmis grâce à l'UNESCO ont profité à notre propre société.

Cela a été le cas particulièrement en éducation, le principal champ d'activité de l'UNESCO. L'éducation permanente, notion qui marquera vraisemblablement l'éducation au Canada jusqu'à la fin du siècle et même au-delà, nous vient largement de l'UNESCO. C'est en effet grâce à une série de colloques et de publications de l'UNESCO que la notion a pu être débattue, analysée et promue à la fin des années 60 et au début des années 70.

Dans ce domaine, l'association du Canada et de l'UNESCO fut étroite et productive. L'UNESCO a fortement appuyé le Conseil international d'éducation des adultes, la plus grande organisation non gouvernementale au monde s'occupant de cet aspect de l'éducation et dont le siège est au Canada. Son statut officiel d'affilié de l'UNESCO constitue un modèle d'union des efforts des organisations gouvernementales et non gouvernementales en vue de buts communs.

C'est aussi grâce à l'UNESCO que l'analphabétisme est perçu comme un problème économique plutôt que simplement comme un problème d'éducation, perception consacrée et promulguée par la Conférence des ministres de l'éducation et des ministres chargés de la planification économique tenue à Téhéran en 1965. Vingt ans plus tard, au Canada, nous ne cessons de prendre de plus en plus conscience de son importance pour notre économie. C'est enfin l'UNESCO, par son Programme expérimental mondial d'alphabétisation, qui la première a intégré la formation technique et professionnelle et le rattrapage scolaire en un seul système éducatif, méthode qui a d'importantes incidences en éducation de base des adultes et en formation de la main-d'oeuvre au Canada.

Le rôle de l'UNESCO est également vital dans les autres domaines de l'éducation. Ses publications sont un outil indispensable à nos chercheurs et à nos planificateurs. Son Annuaire statistique constitue à nos yeux la source la plus fiable de données internationales sur l'éducation. Son livre "Apprendre à être", publié en 1972, a été la première grande analyse de l'éducation au niveau mondial. Non seulement cette oeuvre magistrale a-t-elle permis aux éducateurs et administrateurs scolaires du Canada d'évaluer leurs systèmes dans une perspective internationale, mais aussi elle a soulevé des questions et présenté des notions qui aujourd'hui encore sont à l'avant-scène de l'innovation éducative.

Un des aspects les plus précieux de l'oeuvre de l'UNESCO consiste en l'élaboration de conventions, de déclarations et de recommandations, dont les fins sont diverses. Essentiellement, ces instruments établissent des lignes directrices et des normes internationales qui permettent d'évaluer les progrès réalisés dans différents domaines professionnels. Depuis 1960, l'UNESCO a promulgué treize instruments normatifs en éducation. Deux de ceux-ci, la Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de l'éducation (1978) et la Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe (1979), instaurent de véritables lignes directrices internationales, ce qu'aucun pays n'aurait seul réussi à réaliser. La Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes (1976) a pour sa part stimulé l'essor de l'éducation des adultes au Canada et indiqué les mécanismes par lesquels l'éducation des adultes pouvait le mieux être rattachée aux divers éléments de la société canadienne.

Dans le domaine des sciences naturelles, les relations du Canada avec l'UNESCO et les avantages qu'il en tire sont peut-être encore plus importants. Quelque 150 scientifiques de plus d'une douzaine d'universités et de ministères participent au Programme international de corrélation géologique. D'autres scientifiques canadiens jouent un rôle de premier plan dans le Programme hydrologique international qui les associe à des confrères de presque 130 pays. La collectivité scientifique canadienne est un partenaire actif des divers programmes de sciences marines, du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) qui relie 107 comités nationaux, dont celui du Canada, ainsi que d'autres programmes bien pratiques qui ont trait à la gestion des ressources naturelles. Par ces activités et d'autres de nature semblable, l'UNESCO constitue l'indispensable réseau international qui facilite la coopération entre les scientifiques et chercheurs canadiens et leurs confrères étrangers.

L'UNESCO offre de pareilles possibilités aux artistes et administrateurs canadiens du domaine de la culture. Ressort particulièrement la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel dans le cadre de laquelle huit sites canadiens ont été désignés comme étant d'importance mondiale, allant des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes au parc historique national de l'Anse aux Meadows de Terre-Neuve.

Dans le secteur de la communication et des systèmes d'information, le Programme général d'information facilite pour tous l'accès à l'information et la libre circulation de celle-ci, programme particulièrement vital au Canada puisque 95% de l'information scientifique et technique dont il a besoin originent de l'étranger. Le Canada a su se tailler une réputation enviée dans le domaine de la technologie de pointe des télécommunications. Les programmes de l'UNESCO, grâce auxquels nos experts et nos techniques peuvent être connus encore plus largement, offrent le manifeste avantage de mousser le commerce international du pays.

On pourrait demander s'il existe un lien entre l'oeuvre de l'UNESCO et le citoyen ordinaire, qui n'est ni scientifique, ni éducateur, ni membre d'un groupe spécialisé. Ce lien existe, bien qu'il ne soit pas toujours aussi visible. Pour nous tous qui faisons partie d'une église, d'une coopérative, d'un syndicat ou encore d'une association artistique ou musicale, il importe de savoir que le bureau national de cet organisme est très certainement rattaché à un bureau international lui-même officiellement affilié à l'UNESCO. Par ce rattachement, un grand nombre d'organismes bénévoles canadiens sont directement associés aux programmes de l'UNESCO et sont ainsi, de fait, autant de rouages du système unescain.

Ainsi, par le biais de l'UNESCO, les associations féminines du Canada sont en mesure d'évaluer les progrès réalisés dans l'égalisation des chances en matière d'éducation, de droit de vote et d'accès aux postes de décision en les comparant à ceux d'autres pays.

Mais l'importance de l'UNESCO pour le Canada va bien au-delà et se situe sur un tout autre plan. Que nous le voulions ou non, pour le meilleur et pour le pire, le monde est aujourd'hui interdépendant. L'isolement et le repliement sont de mauvais paris, la meilleure façon de bâtir notre avenir est de s'ouvrir aux autres sociétés. Les Chinois l'ont appris après avoir goûté aux fruits amers de la Révolution culturelle: le progrès vient en élargissant ses possibilités d'échanges d'idées, de méthodes et de techniques avec le reste du monde. C'est en cela que tient l'importance de l'UNESCO pour le Canada car, en dépit de tous ses défauts, l'Organisation est le support de cette interaction dont nous profitons considérablement.

L'UNESCO est enfin importante en sa qualité d'élément du système international mis sur pied à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Ce système n'est pas né d'une idée farfelue. Il répondait au contraire à un besoin, résoudre les problèmes que ne savaient contenir les frontières de l'État nation et que ne pouvait, seul, surmonter aucun gouvernement. Ce besoin existe toujours. Quant aux problèmes, ils ont cru en taille et en complexité d'une manière incommensurable. Certes l'UNESCO, à l'instar du reste du système des Nations Unies, est loin d'atteindre la perfection, semblable en cela à la plupart des institutions humaines. Il est de notre intérêt d'agir pour réformer l'UNESCO, pour accroître son efficacité, et de demeurer membre d'un groupe de nations occidentales qui aura une voix importante au chapitre et qui saura appuyer l'UNESCO, en retour d'appréciables avantages.

John C. Cairns
Université de Guelph

Chapitre 3

COMMENT LES CANADIENS PERÇOIVENT L'UNESCO

Le Canadien ordinaire, qui n'est ni scientifique, ni éducateur, ni membre d'un organisme spécialisé, n'a pas une grande connaissance de l'UNESCO et de ses programmes, si ce n'est, depuis 1983, de la crise qui la frappe et qui a été provoquée par le retrait des États-Unis auquel les médias écrits et électroniques ont fait largement écho.

Les médias canadiens et internationaux se sont surtout intéressés aux questions touchant la gestion de l'UNESCO, son leadership et sa "politisation", le sensationnel trouvant toujours preneur. Leurs articles présentaient d'ailleurs des similitudes avec les articles qu'on écrit quand paraît le rapport annuel du vérificateur général sur les activités du gouvernement canadien, bien que moins fouillés et moins frappants par leur style. Il n'en demeure toutefois pas moins que les réalisations positives de l'UNESCO, qui sont nombreuses, ont été passées sous silence.

Récemment, les médias se sont mis à spéculer sur l'éventuel retrait du Canada de l'UNESCO, en faisant parfois état de propos recueillis auprès de hauts fonctionnaires. Puis le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le Très honorable Joe Clark, a déclaré que le gouvernement du Canada avait entrepris d'évaluer tous les aspects de la politique extérieure du pays, et que la participation du Canada à l'UNESCO était manifestement une question d'importance. Cela a suffi pour inquiéter considérablement les "Canadiens silencieux" qui connaissent les programmes de l'UNESCO et qui y sont associés.

Au cours des six derniers mois, plusieurs Canadiens, agissant à titre personnel ou de représentant d'organisme, ont fait parvenir lettres et télégrammes et pris contact avec la presse pour exprimer leur appui à l'UNESCO. Ils ont incité le gouvernement à maintenir la participation du pays à l'UNESCO et à défendre l'idée de la réforme. La présente section nous fait entendre leurs voix.

Il serait futile de cacher qu'une organisation complexe d'envergure mondiale, comme l'UNESCO qui réunit 160 États membres, est appelée à souffrir de désaccords philosophiques et politiques ainsi que de sérieux problèmes organisationnels. Le double emploi et l'inefficacité ne sont pas rares dans les grandes organisations, et l'UNESCO ne fait pas exception à la règle. Cependant, le Canada devrait capitaliser sur sa propre expérience pour offrir à l'UNESCO ses critiques constructives, ses conseils et son aide. Ce point de vue est aussi celui de la plupart des Canadiens qui ont fait observer que l'UNESCO est une importante organisation internationale qui mérite l'appui du gouvernement et du peuple canadiens. Voici plus précisément ce qu'ils en disent.

"Inherent in the work of UNESCO, however imperfect it may be at any one time, is the operation of a positive world-wide organization devoted to the well-being of the spirit of man. It is through the arts and sciences and education that mankind's lot will improve, and in that process one sees, however dimly, the prospect of a lasting world peace. That UNESCO brings thoughtful, intelligent and caring people together to work for the common good is a compelling reason for its preservation."

Mary Elizabeth Bayer
Victoria, British Columbia

"...le seul véritable laboratoire mondial existant d'éducation à la paix et de coopération intellectuelle entre tous les peuples."

Jean-Marie Beauchemin
Sillery (Québec)

"Le Conseil est convaincu de la nécessité d'organismes mondiaux d'éducation comme l'UNESCO."

Jeanne L. Blackburn
Présidente
Conseil des collèges
Gouvernement du Québec

"With the increasing population of the world the need for UNESCO will become ever greater. The present tragic situation in Ethiopia is an example of the necessity for such an organization to obtain or to coordinate obtaining the scientific and technical information necessary to provide the answers as to what part the pressure of population, what part climatic changes and what part the present political situation have had in creating the present crisis."

J.E. Blanchard
Halifax, Nova Scotia

"En éducation des adultes et plus spécialement dans une perspective d'éducation permanente, l'UNESCO a joué depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, jour de l'ouverture à Paris de la quatrième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, un rôle de premier plan et de première importance. C'est grâce à l'UNESCO que des spécialistes canadiens de l'éducation des adultes ont pu entrer en dialogue et souvent en coopération multilatérale avec des spécialistes d'autres pays, et notamment de pays du sud ou en voie de développement; ils ont pu ainsi

apporter leur concours au développement de ces pays, et en retour renouveler leurs problématiques et leurs pratiques pour collaborer plus efficacement au développement du Canada."

Guy Bourgeault
Doyen, Faculté de l'éducation
permanente
Université de Montréal

"The achievements of UNESCO in intergovernmental science activities have won high praise in the past from its Member States, including the United States. Of particular interest are the efforts of UNESCO, through its Intergovernmental Oceanographic Commission (IOC), in contributing to the World Climate Research Program. Global cooperative research programs on the oceans have been mobilized by the Commission which represents the only intergovernmental ocean organization in the world and which liaises closely with the World Meteorological Organization and the International Council of Scientific Unions. CMOS is worried that substantial withdrawals of Member States from the Organization will result in a disruption of international science activities. In particular, the situation could occur where the world research community would be unable to continue with its present programs of global climate and ocean studies."

N.J. Campbell
President
Canadian Meteorological and
Oceanographic Society

"Nous croyons qu'il doit exister un tel lieu de rencontre où les pays viennent exposer leurs problèmes et leurs attentes. Nous croyons que sans être un lieu de défoulement, il peut être salutaire qu'un organisme serve de plaque tournante d'idées différentes émanant de partout dans le monde."

Jacques Chagnon
Président général
Fédération des Commissions scolaires
catholiques du Québec

"UNESCO has made a substantial contribution to global understanding and local action... UNESCO has developed a unique capacity in the scope and range of its activities involving not only governments, but associations, organizations, institutions, families and private citizens in many countries. I am not aware of any other agency which has demonstrated the capacity that UNESCO has, even with its weaknesses."

Alan M. Clarke
Ottawa, Ontario

"Canada, through the appointment of the Honourable David MacDonald, and the overwhelming response of the public and government agencies to needs in Africa, made a positive contribution, once the facts became visible. With respect to UNESCO, the positive facts have not yet become visible, and the danger is that we respond to sensationalism rather than providing on-going and constructive support to an international agency which has the challenge of addressing the needs of people throughout the world that we in Canada take for granted in the areas of education, science and culture."

Joy Cohnstaedt
Winnipeg, Manitoba

"C'est en effet, le seul forum international (Nord-Sud et Est-Ouest) sur l'éducation, la science, la culture et les communications.

Sur le plan de la culture, l'UNESCO a contribué de façon déterminante à sauver le patrimoine international. Qu'on se rappelle des trésors en amont du barrage d'Assouan en Égypte, et des autres sauvetages en Asie, en Afrique, en Europe.

Au niveau des communications et de l'éducation l'UNESCO a été la responsable de deux commissions importantes. La Commission d'étude sur l'éducation en 1972 et en 1979 la Commission internationale d'étude sur les problèmes de la communication.

L'UNESCO procure à tous les pays un accès privilégié à l'information sur la situation dans les différents pays touchant ces quatre secteurs d'interventions.

En tant que membre de la Commission canadienne pour l'UNESCO depuis 20 ans, l'Institut canadien d'éducation des adultes a vraiment apprécié le travail que cet organisme international a fait pour le développement de l'éducation des adultes. Entre autre, l'UNESCO a été responsable de la deuxième conférence mondiale sur l'éducation des adultes tenue à Montréal en 1960.

Dès ce moment l'UNESCO a fait valoir l'urgence de l'alphabétisation dans le monde et le droit pour tous à l'éducation.

Nous pourrions multiplier les exemples où l'UNESCO a été pour le Canada un facteur privilégié de développement et de coopération."

Esther Désilets
Directrice
Institut canadien d'éducation des adultes

"Most Third World Countries have a great deal of confidence in UNESCO. Its expertise and networking, coupled with the resources that we have here in Canada, have proven to be invaluable. If we are ever going to solve the problems

of the Third World, education has to be a major component of that solution. In order to provide meaningful assistance we need an organization like UNESCO."

Robert Dyck
National Director
Canadian Organization for Development through Education

"L'AFEAS participe depuis plusieurs années aux travaux de la Commission canadienne pour l'UNESCO; nous siégeons actuellement à la Sous-commission de l'éducation et à la Sous-commission de la condition féminine. L'AFEAS est un organisme d'éducation populaire qui considère que l'UNESCO a contribué et contribue toujours à l'évolution des dossiers et programmes de formation des adultes."

Lise Girard
Secrétaire générale
Association féminine d'éducation et d'action sociale

"Malgré ses défauts, l'UNESCO demeure la seule organisation intergouvernementale pour laquelle les sciences sociales soient un domaine majeur d'activité. Comme les autres membres de l'Association canadienne de science politique, par exemple, j'ai eu souvent l'occasion d'apprécier les nombreux bénéfices que l'on peut retirer des activités de l'UNESCO. Qu'il suffise de citer, parmi les plus récentes, le très fructueux Colloque international sur les problèmes fondamentaux et les défis posés aux sciences sociales en Amérique du Nord. Le retrait du Canada d'une telle Organisation serait cruellement ressenti par tous ceux qui travaillent dans le domaine des sciences sociales en les privant d'un instrument unique de coopération internationale."

Guy Gosselin
Professeur
Université Laval

"In 1982, UNESCO was the sponsor of an important World Congress on Books. Its deliberations were instructive, its series of reports useful, and the follow-up for the encouragement of reading was very important... Recently, UNESCO has announced a program destined to assist countries in improving their book industries... We hope such opportunities will be offered to Canadians."

Francess G. Halpenny
Chairman
Book & Periodical Development Council

"UNESCO provides a vital forum for dialogue which can lead to better understanding, harmony and peace. In a troubled world, we must use all means, however imperfect, to advance this dialogue."

John Hobday
Executive Director
The Samuel and Saidye Bronfman Family Foundation

"Le secrétariat du Conseil international de la musique est logé à la Maison de l'UNESCO et travaille en très étroite collaboration avec cette institution des Nations Unies à diverses entreprises, touchant surtout le Tiers-Monde où on a le plus besoin de fonds pour préserver et promouvoir notre patrimoine musical mondial et où ils sont, malheureusement, les plus rares.

L'Organisation peut avoir ses faiblesses, mais il importe de se rendre compte qu'elle s'acquitte de tâches qu'aucun autre organisme international ne pourrait même entreprendre. Le CIM est l'un des nombreux témoins de cette oeuvre."

Guy Huot
Secrétaire général
Conseil canadien de la musique

"Canada has a strong tradition of supporting the world of non-governmental, voluntary organizations in education and culture. UNESCO supports this approach, both within Canada and in its world-wide operations. It practices voluntary action on a world scale. It links voluntary organizations in education and culture across national boundaries.

More than any other global organization, UNESCO has led in the fight against the scourge of illiteracy. Its infrastructure and human leadership role has been key to the development of effective literacy campaigns wherever they exist throughout the world. It is noteworthy that this leadership has extended, quietly and effectively, into literacy work within our own country.

Our own government recognizes the key role of training in the economic life of Canada. This factor is also critical on a global scale. Many states lack the resources Canada can mobilize for effective skill development. They need the linking to expertise, the exchange of skilled personnel, and the dissemination of innovations for the development of their labour forces. UNESCO does this, and does it well."

Anne Ironside
President
Canadian Association for Adult Education

"UNESCO is the only organization dealing with education as a primary objective, with the intergovernmental scientific programmes, and with the problems of the social sciences, culture and communication, in the many countries and regions of the world."

Margaret Jackson
National President
The Canadian Federation of Business and
Professional Women's Clubs

"The record of UNESCO's achievements since 1946, especially in assistance to literacy efforts throughout the world, is quite impressive. Its contribution has been crucial in developing and developed countries alike... The world community of nations needs a worldwide organization in the spheres of culture and education; it needs UNESCO... Canada has a very good record of positive involvement in the important work of UNESCO."

Jindra Kulich
Director
Centre for Continuing Education
University of British Columbia

"Durant huit ans, on m'a fait l'honneur de m'élire président d'une ONG, l'Organisation catholique internationale du Cinéma (Statut B près l'UNESCO), ce qui m'a permis d'être impliqué dans les activités de l'UNESCO.

Tout en admettant que des réformes s'imposent, je demeure convaincu de la haute importance d'une telle institution pour l'avancement de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication à travers le monde."

Lucien Labelle
Directeur
Office des communications sociales

"Les missions de l'UNESCO relatives à l'éducation, la culture et les communications, son appui à la coopération internationale en ces matières, sont du plus haut intérêt pour le Québec, sa population, ses institutions, son gouvernement."

Bernard Landry
Ministre des Relations internationales et
du Commerce extérieur
Gouvernement du Québec

"I remain convinced that UNESCO plays, and can continue to play, a vital role in maintaining international contact and rendering services --particularly to the developing countries -- in education, science, culture, communication and the social sciences."

Elizabeth A. Lane, C.M.
Vancouver, British Columbia

"UNESCO is an instrument of peace and goodwill to ensure that the growing interdependence of all nations on earth is positive and constructive. The alternative is the collapse of world society, chaos and nuclear war."

Ron Lane
President
Canadian School Trustees' Association

"UNESCO is the only body to provide regular and extensive liaison for experts in all areas of intellectual, cultural and scientific concern from all over the world. Its publications are of use to many Canadians, both academic and non-academic. Despite problems which inevitably have to be solved, it, like its parent body, remains our last, best hope."

Viviane F. Launay
Executive Director
Canadian Federation for the Humanities

"Il serait en effet regrettable d'affaiblir davantage une organisation internationale essentiellement vouée, depuis sa fondation, à la promotion de la dignité de la personne humaine et à la compréhension ainsi qu'à la rencontre des cultures."

Napoléon LeBlanc, o.c.
Sillery (Québec)

"The National Council of Women of Canada is a strong advocate of literacy programs and UNESCO's work in the literacy field is beyond measure. Largely due to the efforts of UNESCO, over 70 per cent of the world's population are now literate, an increase of approximately 20 per cent since 1946."

Mrs. Margaret MacGee
President
The National Council of Women of Canada

"The Canadian Library Association's own acquaintance with UNESCO is largely through the Canadian Commission for UNESCO. We have participated in a consultative role with the Commission for several years, concentrating our attention on UNESCO's General Information Program, but taking an interest as well in the literacy campaigns and the preservation and restoration of cultural property. We support UNESCO's ongoing work in the development of tools for the processing and transfer of information; the development and use of data bases through the application of modern technology; the training of information personnel and information users; and the development of the documentation, library and archives services of UNESCO."

Judith McAnanama
President
Canadian Library Association

"UNESCO, despite its weaknesses, is a major international fora for concerns ranging from education to communication. As such, Canada has perpetually been in a leadership role and continues to rate high esteem within UNESCO."

Thomas L. McPhail, Ph.D.
Director and Professor
Master of Communications Studies
Programme
University of Calgary

"The record of success established by UNESCO since 1946 with the full support of the Government of Canada and a multitude of Canadians, together with its unique potential for the future, should not be negated by a decision by Canada to reduce or withdraw its support. Such action would be much more devastating than the removal of financial support alone, it would deny the many Canadian organizations and individual citizens the opportunity to participate in UNESCO's task of achieving its basic goals of mutual understanding and respect among the peoples of the world through a broad range of well-conceived and well-executed programs in education, science and culture. It would also prevent Canada from playing an important role in correcting an imperfect, but potentially very useful international situation."

Garnet T. Page, O.C., K.C.M.
Calgary, Alberta

"Parce que plusieurs organismes canadiens ont profité, et pourront encore bénéficier des travaux et de la réflexion de l'UNESCO, l'UPA souhaite fortement que le Gouvernement canadien maintienne sa position actuelle et collabore activement à chercher des solutions dans le cadre de la réforme déjà amorcée à l'intérieur de l'UNESCO."

Jacques Proulx
Président général
Union des producteurs agricoles

"Canadian teachers and students have contributed to and profited from many UNESCO programs."

Brian Shortall
President
Canadian Teachers' Federation

"Canada has greatly profited by its participation in many UNESCO programs. Some of Canada's prestige among nations comes from these endeavours."

Georges F. Singer
Professor, Department of Design
Université du Québec à Montréal

"It has been ACTRA's experience that ... UNESCO is the only international institute that can assist in the development and protection of artists and cultural forces throughout the world."

Paul Siren
General Secretary
Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists

"Ayant été personnellement impliqué pendant plusieurs années dans des activités de coopération scientifique internationale menées sous l'égide de l'UNESCO dans des domaines tels le programme de ressources en eau et le développement scientifique et technologique, je voudrais témoigner à ce moment du rôle non négligeable joué au cours de toutes ces années par cette organisation et des retombées que celle-ci a apportées au Canada tant du côté politique qu'économique.

L'UNESCO a pu jouer un rôle important dans la concertation et le développement des activités scientifiques des pays, l'aide au développement scientifique et technologique des pays du Tiers-Monde, et le soutien aux activités d'associations scientifiques internationales telles le Conseil international des unions scientifiques, l'Association internationale d'hydrologie scientifique, etc..."

Michel Slivitzky
Directeur
Institutal national de la recherche scientifique
Université du Québec

"L'UNESCO constitue un instrument privilégié par lequel le Canada projette son image scientifique, par lequel les géologues canadiens participent au développement international et par lequel enfin le Canada et ses scientifiques

ont accès aux nouvelles idées, notions et techniques si indispensables à la mise en valeur de nos ressources et à la vigueur de notre économie."

Charles H. Smith
Président
Conseil géoscientifique canadien

"With UNESCO's demise would disappear the only world-wide forum where the three worlds -- East, West and LDCs -- can pursue their dialogue on so many issues affecting the future of mankind and the quality of life. An imperfect UNESCO --with all its shortcomings -- is still much better than no UNESCO at all."

Guy Sylvestre
Ottawa, Ontario

"UNESCO has been and remains a highly important part of the fabric for the development of the international human system. If we lost it, we would simply have to re-invent it."

John E. Trent
Secretary-General
International Political Science
Association

"Étant impliqué depuis plus de seize ans dans le domaine de l'alphabétisation au Canada et dans le Tiers-Monde, j'ai été à même de profiter de la collaboration de l'UNESCO et d'apprécier le travail essentiel de cette organisation internationale en alphabétisation.

À l'heure où le gouvernement canadien manifeste une grande sensibilité à l'endroit des populations du Tiers-Monde affectées par la famine, il faut souhaiter qu'une attention aussi considérable soit accordée aux racines du sous-développement -- en particulier à l'analphabétisme. Vous savez probablement que l'universalisation de l'enseignement primaire et l'éradication de l'analphabétisme constituent la pierre angulaire du Plan à moyen terme de l'UNESCO (1984-1989) en éducation. Les initiatives prises dans le cadre de ce programme ne peuvent qu'être encouragées. Alors que l'humanité compte plus de 80 millions d'analphabètes, la communauté internationale doit s'associer pour faire face à un tel fléau."

Serge Wagner
Professeur
Université du Québec à Montréal

"Canadians have used (the Canadian Commission for UNESCO's Sub-Commission on Education) creatively to bring voluntary, provincial, federal and linguistic sectors of the national educational effort together in participation on matters such as the joint study of Newfoundland coastal communities. No other Canadian body unites these entities and for this reason alone Canadian actions in UNESCO benefit this country's learning about itself. More broadly, Canadian scientific work in programs like 'Man and the Biosphere' add Canadian knowledge to the conservation of world resources and enrich the Canadian store of information and expertise about those resources."

David Walker
Chairman
Sub-Commission on Education
Canadian Commission for UNESCO

"La mission de notre organisme rejoint un des programmes importants de l'UNESCO qui est de combattre l'analphabétisme car l'objectif du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle est d'améliorer les services aux jeunes en difficulté dans la province de Québec en soutenant les intervenants qui travaillent auprès d'eux.

Pour soutenir ces intervenants, nous organisons des activités et publions de la documentation qui favorisent la transmission des connaissances dans le domaine. Dans cette perspective de transmission de connaissances, nos experts ont déjà participé, en collaboration avec l'UNESCO, à l'élaboration du glossaire mondial de l'enfance en difficulté.

Dernièrement, la Commission canadienne pour l'UNESCO soutenait un de nos programmes de perfectionnement et ce soutien nous a permis de mieux faire connaître nos programmes et en trois ans le nombre de participants qui ont profité de ces sessions a doublé."

Marguerite Wolfe
Directrice générale
Conseil du Québec de l'enfance
exceptionnelle

Chapitre 4

LE CANADA ET L'UNESCO - UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE

Il convient d'abord de rappeler cette disposition de la Convention créant l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, stipulant que "chaque État membre prendra les dispositions appropriées à sa situation particulière pour associer aux travaux de l'Organisation les principaux groupes nationaux qui s'intéressent aux problèmes d'éducation, de recherche scientifique et de culture, de préférence en constituant une commission nationale où seront représentés le gouvernement et ces différents groupes."

Le Canada, membre fondateur de l'UNESCO, confie au ministère des Affaires extérieures d'aviser au maintien de ses relations et de sa collaboration avec la nouvelle organisation. Du même coup, il se réserve un temps d'observation et de réflexion - une décennie - avant de créer sa commission nationale pour l'UNESCO. Voilà donc deux volets importants de l'histoire de la collaboration du Canada, l'un couvrant la période 1946 à 1957, l'autre s'étendant de 1958 à nos jours, que nous examinerons sommairement dans les pages suivantes.

La période 1946-1958

Au cours de cette période, le ministère des Affaires extérieures assume l'entière responsabilité du maintien des relations du Canada avec l'UNESCO. Il propose au ministre le nom des membres de chacune des délégations canadiennes à la Conférence générale. Il propose également les noms de candidats à des postes du Secrétariat de même que ceux d'experts en réponse aux requêtes du Secrétariat de l'UNESCO le cas échéant.

Enfin, et très tôt, le ministère se préoccupe de solliciter les avis des organismes nationaux avant et en vue d'établir sa position sur les projets de programme que soumettait l'UNESCO à l'examen de chaque session de la Conférence générale. Il se chargeait aussi de "surveiller scrupuleusement le budget" selon la savoureuse expression de M. Marcel Cadieux puisque la contribution que paie le Canada à l'UNESCO relève des dépenses publiques.

En matière de programme et de budget, cependant, il faut savoir que dès la première session de la Conférence générale (1946), l'UNESCO invite les États membres à participer à une vaste programme de reconstruction éducative, scientifique et culturelle dans les pays dévastés par la guerre. Ainsi, on le voit, au moment où l'Organisation amorce l'élaboration d'un programme d'activités compatibles avec ses obligations constitutionnelles, elle se trouve plongée dans l'exécution de ce programme d'urgence. Ce programme amène le ministère des Affaires extérieures à suggérer à la jeune Association canadienne des Nations Unies - notamment son comité consultatif sur les questions relatives à l'UNESCO - de s'enquérir du rôle que les organismes nationaux éducatifs, scientifiques et culturels accepteraient d'assumer dans l'exécution de ce programme. Consultés, puis convoqués ultérieurement en conférence à Toronto, ils constituent le Conseil canadien pour la reconstruction par l'UNESCO, conseil actif de décembre

1947 à avril 1951. Outre sa contribution au programme de reconstruction, le Conseil devient aussi l'interlocuteur privilégié du ministère lorsqu'il lui faut obtenir les avis judicieux au moment où il définit son point de vue sur divers aspects du programme de l'UNESCO.

D'autant plus que ce programme émerge difficilement. En effet, d'une session de la Conférence générale à l'autre, de 1946 à 1952, les États membres se divisent de plus en plus à propos du programme que soumet le Directeur général. Il en résulte un affrontement entre les idéalistes et les réalistes qui aboutit au rejet implicite du projet de programme soumis à la 7e session (1952) par le vote négatif du budget, vote qui entraîne la démission du Directeur général. L'événement confirme que l'UNESCO n'a pas gagné la confiance de tous les gouvernments et que parmi ceux-ci, dont le Canada, ils sont nombreux ceux qui ne voient pas le programme proposé comme un élément indispensable à leur effort national pour améliorer la condition humaine. Plus grave était le retard, peut-être l'hésitation, des élites intellectuelles à s'associer à son oeuvre.

Dès lors, le Conseil exécutif de l'UNESCO procède à un examen rétrospectif des activités de l'Organisation depuis sa fondation, des attentes le plus souvent contradictoires des États membres, et de leurs critiques convergentes. Au terme de cet examen, le Conseil exécutif présente à la Conférence générale, à sa 8e session (1954), un ensemble de propositions relatives au remaniement des programmes futurs de l'UNESCO, applicables dès la période biennale 1955-1956. Ces propositions annoncent un nouveau programme élaboré selon deux axes principaux: d'une part, les activités générales répondant aux obligations constitutionnelles de l'Organisation, et d'autre part, les activités spéciales que celle-ci pourrait mener de sa propre initiative ou à la demande d'États membres.

La Conférence générale ayant adopté ces propositions, vote également un amendement tendant à affirmer que chaque membre du Conseil exécutif "représente le gouvernement de son pays" et un second introduisant, dans les fonctions du Conseil, le paragraphe suivant: "Bien que les membres du Conseil exécutif soient les représentants de leurs gouvernements respectifs, ils exercent les pouvoirs qui leurs sont délégués par la Conférence générale."

Ce remaniement du programme et ces amendements touchant le statut et les fonctions des membres du Conseil exécutif valent à l'UNESCO le préjugé favorable des gouvernements, notamment de ceux qui la regardent avec une sympathie muette mais combien interrogative.

Au cours de cette même période, tumultueuse à l'UNESCO, le Canada se préoccupe de son avenir. En effet, le gouvernement crée en 1949 une Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada. Il lui donne aussi le mandat de "faire enquête et de formuler des recommandations sur les méthodes à employer concernant les relations entre le Canada et l'Organisation éducative, scientifique et culturelle des Nations Unies et les autres organisations analogues."

Les commissaires, au cours de leur enquête, entendent les témoignages les plus contradictoires au sujet de l'UNESCO, les uns chaleureux, les autres sévèrement critiques, et constatent qu'il en est ainsi dans la littérature internationale, journaux et revues. Ils reconnaissent que l'Organisation présente une image plus ou moins enviable. Ils estiment néanmoins que "peut-être ces opinions critiques insistent-elles trop sur les faiblesses d'un organisme qui a tout de même le

mérite de reprendre à son compte ... l'une des plus belles traditions de l'Europe occidentale. Cette tradition, qui soutient que l'entente et la sympathie entre les hommes constituent une obligation morale commune à tous les êtres raisonnables, si elle reçoit toute son application, peut aider grandement au règne de la bonne volonté et de la paix sur le plan international. En outre, le fait de reconnaître honnêtement les points faibles de cet organisme doit amener pour autant les esprits sérieux à prendre conscience du devoir qu'ils ont d'en appuyer entièrement les objectifs."

Ils sont nombreux les témoignages d'éducateurs, d'hommes de science (sciences naturelles et sciences sociales), d'humanistes au Canada qui regrettent l'absence d'une information efficace qui les prive d'accéder aux publications de l'UNESCO, d'une part, et d'autre part, d'être prévenus des conférences, colloques ou stages que celle-ci organise. Ils sont solidaires de l'opinion du Conseil canadien de sciences sociales "que le Canada doit donner suite à son adhésion officielle à l'UNESCO de façon complète et aussi efficace que possible."

Au terme de leur analyse, les commissaires concluent que "l'UNESCO accomplit un bon travail et qu'il serait plus digne pour notre pays de faire plus que de jouer à moitié seulement son rôle de membre de cette excellente organisation." Dans son rapport, rendu public à l'été 1951, la Commission recommande que le Conseil canadien pour l'encouragement des arts, lettres, humanités et sciences sociales dont elle recommande la création, remplisse le rôle d'une commission pour l'UNESCO. C'est dans ce contexte que se déroulera la période 1958 à nos jours, pendant que l'UNESCO améliore sa crédibilité et que la Commission canadienne pour l'UNESCO entre en action.

La période 1958 à nos jours

Le gouvernement du Canada, ayant en main le rapport de la Commission royale d'enquête depuis six ans, dépose devant le Parlement le projet d'une loi instituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales - le Conseil des Arts du Canada - qui est votée et sanctionnée le 28 mars 1957. Or, l'article de cette loi, relatif aux buts et pouvoirs du Conseil, contient une disposition stipulant que "le Gouverneur en Conseil peut lui assigner les fonctions et attributions qu'il estime opportunes en ce qui concerne l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture." Le 14 juin suivant, le Gouverneur général en Conseil, conformément au paragraphe 2 de l'article 8 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada, rendait par décret que le Conseil des Arts prendra des mesures en vue de l'établissement d'une Commission nationale pour l'UNESCO, et d'en assurer le secrétariat.

Le 20 août suivant le Conseil des Arts, conformément aux dispositions pertinentes du décret, crée la Commission canadienne, en nomme les membres, et en approuve la constitution qui est soumise, accompagnée d'un projet de règlement, à l'examen et à l'adoption de ses membres à leur première assemblée annuelle tenue à Ottawa les 5 et 6 février 1958. Ainsi s'amorce, selon une nouvelle modalité, la collaboration entre le Conseil des Arts et la Commission nationale et le ministère des Affaires extérieures. Selon M. Marcel Cadieux, alors adjoint du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, il s'agit d'établir une collaboration étroite entre la Commission et le ministère selon des modalités susceptibles d'être améliorées avec l'expérience.

Il estime en outre que "le programme de l'UNESCO, celui de 1957-1958, tend à devenir disparate. C'est le problème qui lui a toujours causé des difficultés." La Commission se doit donc d'être vigilente et critique devant les projets de programmes futurs que présentera l'UNESCO, afin de conseiller judicieusement le ministère à leur sujet. À cette tâche fondamentale de la Commission s'ajoutent celles de coordonner les activités relatives à la réalisation du programme de l'UNESCO au Canada d'une part, et d'autre part, de faciliter la participation canadienne à des activités reliées à l'exécution du progamme de l'UNESCO à l'étranger.

Invité à prendre la parole au déjeuner du 5 février 1958, le représentant du Directeur général de l'UNESCO, M. René Maheu, alors représentant de l'UNESCO aux Nations Unies, loue "la collaboration précieuse du Canada à l'oeuvre de l'UNESCO par l'action de ses délégués aux sessions de la Conférence générale et au Conseil exécutif (M. Victor Doré) et par les services excellents des fonctionnaires et des experts canadiens dont a bénéficié le Secrétariat." Mais, précise-t-il, "il n'est pas douteux que la création de la Commission nationale pour l'UNESCO, qui en 1956 m'apparaissait comme un rêve dont l'accomplissement était laissé aux générations futures, va ouvrir à cette collaboration des possibilités nouvelles et des perspectives plus larges."

Voilà le cadre et la perspective dans lesquels la Commission développe son programme d'activités. On lui doit d'avoir réussi à faire mieux connaître et comprendre les objectifs universels de l'UNESCO et les finalités immédiates et ultimes des programmes de l'UNESCO, au fur et à mesure que ces derniers, débordant le secteur de l'éducation, s'étendent progressivement aux secteurs des sciences exactes et naturelles, des sciences sociales, de la culture et de la communication.

Que dire de son inestimable contribution à l'identification des ressources humaines répondant aux objectifs de colloques, réunions d'experts et congrès, relevant de la compétence de l'UNESCO. Est-il besoin de rappeler avec quelle efficacité la Commission recrute des personnalités de l'étranger quand il s'agit d'organiser, par exemple, un colloque sur le bilinguisme à Moncton en 1967, ou encore le colloque sur la diversité linguistique et culturelle organisé avec la collaboration du Secrétariat d'État à Ottawa en 1972. Et la liste pourrait être plus longue. Elle le fait parce qu'elle a réussi à établir et maintenir un dynamique réseau de coopération intellectuelle au Canada et à l'étranger.

Avant tout la Commission a su s'adapter aux changements qui ont marqué la vie canadienne dans les domaines de l'éducation, de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur, dans le domaine de la culture. L'association à son activité d'entreprises intellectuelles et professionnelles nouvelles lui a permis d'élargir et d'approfondir sa connaissance des intérêts des personnes qui les avaient suscitées.

On ne peut apprécier l'action de la Commission nationale sans tenir compte des profondes transformations qu'a connues l'UNESCO depuis 1958. En effet, le nombre des États membre est progressivement passé de 79 qu'il était à cette date à 161 au 31 décembre 1984. Outre ce changement quantitatif, il y eut l'impact des besoins du développement en général et des besoins des nouveaux pays qu'elle a admis. Une fois de plus, l'Organisation assume le risque que ses obligations constitutionnelles soient masquées par des tâches considérées comme immédiates et urgentes, mais aussi génératrices d'impatience chez les nouveaux

membres, et de réserve chez les plus anciens. En effet, en conséquence de la diversité et de l'urgence des besoins à satisfaire, ces derniers redoutaient l'UNESCO d'élaborer des programmes d'un caractère de plus en plus disparate, alors qu'ils insistent pour obtenir des programmes davantage concentrés répondant à des critères admis par tous ainsi qu'à des objectifs précis reliés à ses obligations constitutionnelles. À cette fin, après de longues discussions à ses 16e et 17e sessions, la Conférence générale adopte à sa 18e session (1974) une méthodologie d'élaboration de projets de programme et de budget à moyen terme futurs. Au cours de cette période, la Commission canadienne pour l'UNESCO transmet au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures une étude assez élaborée sur cette question, préparée par un groupe de travail qu'elle avait constitué à cette fin. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures transmettait cette étude au Directeur général de l'UNESCO, lui signalant que son ministère tiendra compte de ces propositions lorsqu'il établira ses positions relatives aux projets de programme et de budget futurs.

Il est hautement souhaitable que cette collaboration du Conseil des Arts et de la Commission nationale avec le ministère des Affaires extérieures continue de s'enrichir à l'avantage des Canadiens et de l'humanité à travers l'UNESCO en contribuant à la réalisation des conditions techniques de la coopération intellectuelle à travers le monde. Si l'on perdait de vue cet aspect fondamental de la mission de l'UNESCO, cette collaboration risquerait de se terminer comme s'est terminée la promenade du pot de fer et du pot de terre.

Napoléon LeBlanc
Sillery (Québec)

Chapitre 5

LA COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

SON RÔLE ET SES FONCTIONS

L'Acte constitutif de l'UNESCO prévoit la création d'une Commission nationale dans chaque État membre (voir l'Appendice 3). Organisme de consultation et de liaison, la Commission canadienne pour l'UNESCO aide le gouvernement canadien à s'acquitter de ses obligations en tant que membre de l'UNESCO. Créée en 1957, elle est une agence du Conseil des Arts du Canada. L'organisation de la Commission paraît à la Figure 2.

Les fonctions de la Commission canadienne s'établissent comme suit :

* conseiller le ministère des Affaires extérieures en ce qui concerne l'UNESCO;

* assurer la liaison entre les organismes, les institutions et les particuliers qui, au Canada, s'intéressent aux activités de l'UNESCO, ainsi qu'entre le Secrétariat de l'UNESCO à Paris et entre les Commissions nationales des États membres;

* exercer elle-même des activités correspondant aux objectifs et aux programmes de l'UNESCO; et

* faire connaître l'oeuvre de l'UNESCO au Canada.

La Commission regroupe 59 organisations non gouvernementales (ONG) dont bon nombre sont affiliées à des ONG internationales jouissant d'un statut consultatif auprès de l'UNESCO, 46 membres à titre particulier, et 25 organismes-conseils.

La Commission se compose en outre d'un Comité exécutif de 17 membres et d'un Secrétariat situé à Ottawa. Dirigé par un Secrétaire général et un Secrétaire général associé, celui-ci comprend également des Chargés de programme pour les différentes disciplines de l'UNESCO, et un secteur de l'information. De plus, le Secrétariat du MAB/Canada (le programme sur l'Homme et la biosphère) est intégré à celui de la Commission.

Une fois l'an, les membres de la Commission se réunissent en assemblée pour se prononcer sur des questions nationales et internationales ayant trait à l'UNESCO, questions que leur proposent le Comité exécutif, le ministère des Affaires extérieures, le Conseil des Arts du Canada, l'UNESCO et les membres de la Commission.

La Commission se fait en outre conseiller par ses sous-commissions de l'éducation et de la condition de la femme, par ses comités consultatifs sur la culture, la communication et les sciences sociales, et par son comité pour le programme l'Homme et la biosphère. Composés de spécialistes et de personnes ressources, ces groupes de collaborateurs analysent, dans leurs domaines respectifs, les

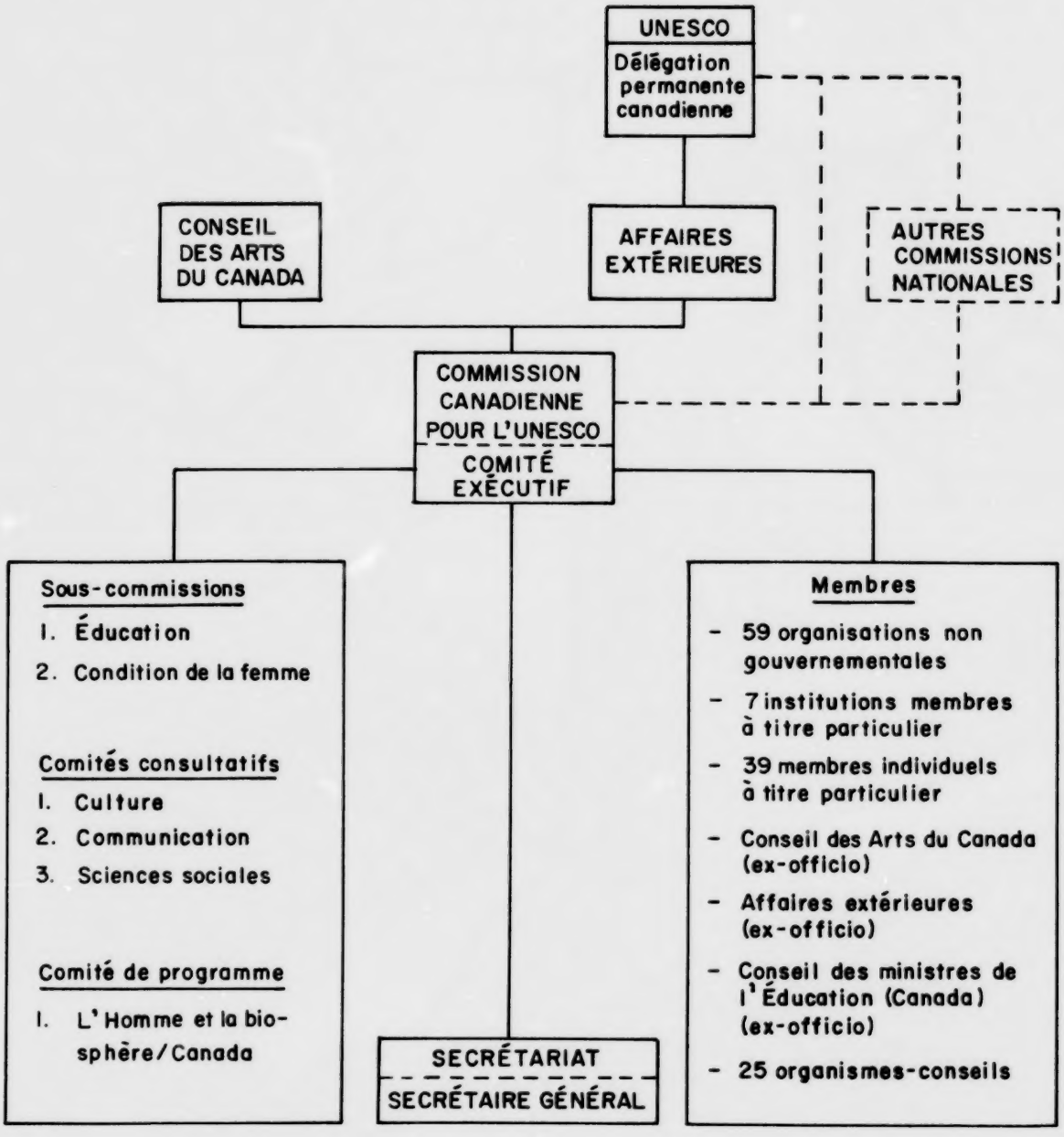

Figure 2: Organigramme de la Commission canadienne pour l'UNESCO

tendances principales du programme de l'UNESCO et collaborent étroitement avec le Secrétariat de la Commission à la planification et à la mise en oeuvre des activités.

Les activités de la Commission canadienne pour l'UNESCO découlent tout naturellement de son rôle en tant qu'organisme de consultation, de liaison, d'information et d'exécution. Quelques exemples :

* contribution à la préparation et à l'évaluation du programme de l'UNESCO;

* rôle consultatif auprès des délégations du Canada à la Conférence générale et aux autres réunions intergouvernementales;

* consultations auprès des universités, des chercheurs, des spécialistes, des administrateurs, des journalistes et des artistes;

* rapports, recherches, enquêtes, études, sur des thèmes et des problèmes intéressant l'UNESCO, à savoir les principaux problèmes mondiaux dans les années 80, l'analphabétisme, la vulgarisation scientifique, la Convention sur le patrimoine mondial, le rapport Faure sur le développement de l'éducation et les études conjointes sur les politiques culturelles;

* sélection d'institutions et de spécialistes canadiens en vue de leur participation à des réunions de l'UNESCO, notamment sur l'éducation relative aux drogues, le désarmement, l'environnement, les droits de la personne, les statistiques culturelles, les langues arctiques, la femme, la communication, et le programme sur l'Homme et la biosphère (MAB);

* organisation, conjointement avec le Siège de l'UNESCO, de réunions internationales;

* organisation de conférences, séminaires et colloques, notamment sur les sites canadiens inscrits au Patrimoine mondial (1980), les ressources renouvelables et l'économie nordique, et les stratégies de la conservation de l'eau (1981), les réserves de la biosphère (1981), les communications internationales (1982), les indicateurs sociaux de la qualité de vie (1982), les femmes et l'élaboration des politiques (1983), et les sciences sociales en Amérique du Nord (1983) (voir aussi Appendice 5);

* publication d'un bulletin trimestriel, d'une revue de presse, de pages documentaires sur l'éducation, la culture, les sciences et la communication, et diffusion de matériel d'information (voir aussi Appendice 7);

* photothèque, environ 1,500 photos portant sur une quarantaine de sujets;

* cinémathèque de films de l'UNESCO.

La liste des membres et du personnel de la Commission canadienne pour l'UNESCO paraît à l'Appendice 6.

Chapitre 6

LE CANADA ET LE PROGRAMME DE L'UNESCO - UNE INTRODUCTION

Le programme de l'UNESCO se fonde sur le Plan à moyen terme (1984-1989), préparé à la suite d'une analyse des problèmes mondiaux actuels, et adopté par la Conférence générale de 1982. L'UNESCO a identifié quatorze grands programmes en réponse aux problèmes soulevés dans le Plan. Chaque Grand programme est, à son tour, subdivisé en programmes et sous-programmes. Les grands programmes sont:

I Réflexion sur les problèmes mondiaux et études prospectives

II L'éducation pour tous

III La communication au service des hommes

IV Conception et mise en oeuvre des politiques de l'éducation

V Éducation, formation et société

VI Les sciences et leur application au développement

VII Systèmes d'information et accès à la connaissance

VIII Principes, méthodes et stratégies de l'action pour le développement

IX Science, technologie et société

X Environnement humain et ressources terrestres et marines

XI La culture et l'avenir

XII Élimination des préjugés, de l'intolérance, du racisme et de l'apartheid

XIII Paix, compréhension internationale, droits de l'homme et droits des peuples

XIV La condition des femmes

Les quatorze grands programmes reflètent la mission que s'est donnée l'UNESCO. Ils sont interdisciplinaires et intersectoriels, c'est-à-dire que leur mise en oeuvre fait appel à diverses unités de gestion de l'UNESCO. Le chapitre I fait état de leurs budgets respectifs. Le document intitulé "22 C/5, Programme et budget approuvés pour 1984-1985" (807 pages), adopté par la Conférence générale de 1983, donne de plus amples détails sur chaque Grand programme.

Le but des chapitres à venir est d'offrir au lecteur un meilleur aperçu de la participation du Canada aux programmes de l'UNESCO et des avantages qu'il en tire. Les quatorze grands programmes ont été regroupés en sections générales, ou chapitres, pour simplifier la présentation. Trois grands programmes, par exemple, sont réunis sous la rubrique Éducation et trois autres, sous la rubrique Science. Les titres de chaque Grand programme paraissent au début de chaque chapitre.

La participation canadienne aux activités de l'UNESCO est considérable: présence à des conférences intergouvernementales et à des réunions d'experts, consultations, publication d'articles, formation d'étudiants étrangers, fourniture de données, affectations de Canadiens à l'UNESCO, réception de prix, de bourses, de subventions et de contrats, échange et interprétation de données scientifiques, utilisation des publications de l'UNESCO, statistiques, conventions, etc.

La connaissance, l'expérience et les services des Canadiens profitent à l'UNESCO mais en retour nous tirons de notre participation de généreux avantages de diverses natures. L'UNESCO, dans son rôle d'admirable catalyseur, nous a incités, guidés, coordonnés et aidés, parfois même en nous finançant, à mettre en oeuvre des projets dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture que nous n'aurions peut-être pas entrepris autrement. Nous avons eu accès à des idées et à des résultats de recherches, à des publications et des revues de haut de gamme, à des échanges culturels, à des données et à des statistiques. Nous avons eu l'occasion de travailler à l'étranger, dans des milieux inexistants au Canada. Tout cela a pavé la voie à la compréhension mutuelle et vraisemblablement à des activités commerciales parallèles.

Les chapitres à venir sont, du moins en partie, un répertoire représentatif des activités de nombreux Canadiens. Ils donnent un meilleur aperçu des buts et des objectifs des programmes de l'UNESCO. Ils expliquent comment les Canadiens y réagissent et exposent plus en détails les avantages que nous en tirons. Reste encore à savoir si le Canada devrait en faire plus (ou moins), et dans quel programme ou sous-programme.

Chapitre 7

ÉDUCATION

Grand programme II
L'éducation pour tous

Grand programme IV
Conception et mise en oeuvre des politiques de l'éducation

Grand programme V
Éducation, formation et société

L'éducation est un droit fondamental et l'un des éléments clés du développement mondial; cependant de nombreux obstacles gênent les progrès de l'éducation.

Les activités de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation ont pour but d'aplanir ces obstacles. Elles rassemblent un large spectre d'objectifs et d'actions tous conçus pour combattre l'analphabétisme et pour faciliter l'accès à l'éducation des groupes défavorisés, tels les habitants des régions rurales, les femmes et les jeunes filles, les handicapés et les minorités culturelles. L'UNESCO constitue en outre le lieu privilégié de l'innovation éducative : recherches sur les nouvelles méthodes d'enseignement, études sur l'impact des nouvelles technologies sur les politiques de l'éducation et formation des personnels enseignants.

Les programmes d'éducation de l'UNESCO mettent particulièrement l'accent sur l'intégration de l'environnement, de la culture et de la science dans les plans et les programmes de l'éducation.

L'UNESCO se repose sur un réseau de bureaux et d'établissements pour mener à bien des volets de ses programmes d'éducation. Font partie de ce réseau six bureaux régionaux d'éducation, l'Institut international de planification de l'éducation (Paris), l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (Hambourg), et le Bureau international d'éducation (Genève).

L'UNESCO est la seule institution spécialisée des Nations Unies offrant un mécanisme permettant aux organisations non gouvernementales canadiennes de participer avec les gouvernements à l'élaboration et à la mise en oeuvre des travaux de l'Organisation. Les États membres comme le Canada ont le devoir, ainsi que le stipule l'Article VII de l'Acte constitutif de l'UNESCO, d'associer aux travaux de l'Organisation les principaux groupes nationaux qui s'intéressent aux problèmes d'éducation, de recherche scientifique et de culture, de préférence en constituant une commission nationale où seront représentés les gouvernements et ces différents groupes.

En règle générale, les programmes d'éducation de l'UNESCO ne reçoivent que louanges de la part des États membres et ne soulèvent pas de controverse. Un seul des 48 sous-programmes, qui porte sur les actions éducatives en faveur de mouvements de libération nationale, tend à être politiquement délicat.

Le budget annuel total des trois Grands programmes de l'éducation est de 42 millions $ U.S. environ, soit 21% du budget total de l'UNESCO.

Participation canadienne

Les Canadiens ont pris activement part à une vaste gamme d'activités de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation. Le fait que la Sous-commission de l'éducation de la Commission canadienne pour l'UNESCO compte 27 organisations membres et 11 membres individuels à titre particulier traduit bien l'ampleur de l'intérêt porté à ces activités, auxquelles participent aussi, par ailleurs, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), le Secrétariat d'État et d'autres agences fédérales et provinciales ainsi qu'un bon nombre d'universités et d'organismes d'éducation.

La participation canadienne revêt de nombreuses formes : délégation de représentants aux conférences intergouvernementales et aux réunions d'experts internationales, exécution de contrats pour l'UNESCO et prestation de conseils, réception de bourses et de subventions dans le cadre du Programme de participation, association aux études conjointes parrainées par des commissions nationales, rédaction d'articles pour les publications de l'UNESCO, embauche par l'UNESCO de personnel canadien dans de nombreuses parties du monde, etc.

La liste donnée dans les pages qui suivent ne saurait être une énumération complète des facettes de la participation du Canada aux programmes de l'éducation. Elle n'est qu'un aperçu représentatif de la vaste palette des activités auxquelles prennent part des éducateurs, des spécialistes, des experts conseils, des auteurs et des associations professionnelles d'éducation du Canada.

1. Textes normatifs de l'UNESCO

Dans la terminologie unescaine, l'instrument international est une convention, une recommandation ou une déclaration adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO ou encore par un organisme intergouvernemental qui lui est rattaché. Bien que ne liant pas juridiquement les États membres, les instruments internationaux sont tout de même l'expression de l'autorité morale de la collectivité internationale.

Des Canadiens ont participé aux réunions et aux négociations préparatoires à la formulation de bon nombre de ces instruments. Les rapports réguliers sur la mise en oeuvre des instruments dans les États membres qu'exige l'UNESCO ont aidé les autorités provinciales, fédérales et autres de l'éducation du Canada à évaluer les structures et les programmes de l'éducation au pays. En contrepartie, ces autorités ont pu se tenir au courant des règlements, des lois et des programmes des autres États membres grâce aux rapports sommaires que diffuse l'UNESCO dans tous les États membres.

Voici les instruments internationaux adoptés par l'UNESCO dans le domaine de l'éducation :

a) Convention et Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, 1960.
b) Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe, 1979.
c) Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes, 1976.
d) Recommandation concernant la condition du personnel enseignant, 1966.
e) Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de l'éducation, 1978.
f) Recommandation concernant l'enseignement technique et professionnel, 1974.
g) Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, 1974.
h) Charte internationale de l'éducation physique et du sport, 1978.

2. Participation aux réunions de l'UNESCO

a) Conférences intergouvernementales

Le Canada participe régulièrement à la Conférence internationale sur l'éducation tenue tous les deux ans, à la Conférence des ministres de l'Éducation ainsi qu'à toutes les conférences de l'éducation de l'UNESCO présentant un caractère représentatif, telle la Quatrième Conférence internationale sur l'éducation des adultes de mars 1985. En vue de ces conférences, la Commission canadienne pour l'UNESCO réunit les intervenants bénévoles, provinciaux, fédéraux et linguistiques du milieu national de l'éducation afin d'établir les priorités et formuler les recommandations canadiennes. Ce processus permet d'aider le ministère des Affaires extérieures à définir la position qu'adopte le Canada aux conférences.

b) Réunions d'experts

Des universitaires, éducateurs et représentants d'associations professionnelles canadiens assistent chaque année à diverses réunions, à titre privé. Voici une liste de participants récents :

* Professeur Roger Boshier, Université de Colombie-Britannique, et professeur Colette Dufresne-Tassé, Université de Montréal : Conférence européenne sur la motivation pour l'éducation des adultes, Hambourg, République fédérale d'Allemagne, mars 1983.

* David Walker, directeur, TVOntario : Séminaire régional de l'UNESCO sur l'éducation radiodiffusée, Perth, Australie, mai 1984.

* Gail Larose, Association des universités et collèges du Canada, ainsi que Jennifer McQueen et Laurent Aubin, Commission de la fonction publique : Réunion d'experts sur les politiques de formation pour le développement des ressources humaines, Bucarest, Roumanie, novembre 1984.

* Dr Graham Orpwood, conseiller scientifique, Conseil des sciences du Canada : 39e Session de la Conférence internationale de l'éducation, Genève, Suisse, octobre 1984.

* Dr Mario Cardinal, vice-président, Institut international de la communication (Montréal), et Dr I. Waniewicz, TVOntario : L'éducation et les médias - Tendances, problèmes et perspectives, Munich, République fédérale d'Allemagne, janvier 1982.

* Yves Poirier, doyen de la Faculté de l'éducation de l'Université d'Ottawa : Réunion sur les besoins et les priorités des pays les moins avancés en matière d'éducation, Paris, France, septembre 1982.

* Reynald Chabot, Repentigny (Québec), et Brian E. Cox, Ottawa : Réunion d'experts sur la coordination des programmes scolaires et extrascolaires concernant les problèmes liés à l'usage des drogues, Lisbonne, Portugal, septembre 1980.

Maintes fois, ce sont des Canadiens qui ont été élus rapporteurs de ces réunions.

Les avantages immédiats de la participation à ces réunions sont le partage des idées et des résultats de recherche sur le plan international. Par le biais de différents réseaux comme la Sous-commission de l'éducation et les revues savantes, les comptes rendus des réunions sont largement diffusés dans les associations éducatives ainsi qu'auprès d'autres groupes et personnes intéressés du Canada.

3. Contrats

L'UNESCO a passé plusieurs contrats avec des Canadiens oeuvrant dans le domaine de l'éducation. Voici quelques exemples :

* Professeur John Ogletree, Université de Western Ontario: Nouvelles tendances dans l'enseignement de la biologie, février 1985.

* UNESCO/ACDI/OCED, 1984 - L'UNESCO a passé une entente officielle avec l'Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement (OCED) pour la fourniture, avec l'aide de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), de plusieurs tonnes de papier et de divers matériels à l'appui des grandes campagnes d'alphabétisaton de l'Éthiopie, de la Gambie et du Malawi. La contribution canadienne est évaluée à 1 742 000 $. Les avantages d'une telle participation se situent tant sur le plan de l'économie que sur le plan de l'éducation.

* Marie-Paule Dessaint : Étude de cas sur l'utilisation d'un journal comme moyen d'enseignement à distance, juin 1982.

* Ruth Rose-Lizée et Michel Lizée : La démocratisation de l'éducation au Québec : Une étude de cas en Amérique du Nord, 1978.

4. Experts-conseils

Du premier janvier 1983 au 31 juillet 1984, l'UNESCO a retenu les services d'un certain nombre d'experts conseils canadiens pour ses projets d'éducation, dont :

* Dr David Baine, Département de la psychologie de l'éducation, Université de l'Alberta : projet de l'UNESCO et de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la formation et la réadaptation de l'handicapé (étude et recommandations sur l'enseignement spécialisé en Birmanie), août 1984.

* William Tennant : projet de formation au Pakistan de l'UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

* John Wood : projet de l'UNESCO et de la Fondation pour la formation internationale (Canada); conseiller technique au Kenya.

* G. Dhatt : en mission à la Côte d'Ivoire pour l'UNESCO et la Fondation pour la formation internationale (Canada).

* Lorne Gretsinger : en mission au Sri Lanka pour l'UNESCO et le PNUD.

* Marcel Lavallée : en mission au Congo pour l'UNESCO et le PNUD.

5. Publications et matériels éducatifs de l'UNESCO

Le rôle que joue l'UNESCO dans le rassemblement et la diffusion de périodiques, de bulletins et d'autres matériels éducatifs est sans pareil et ne saurait facilement être rempli par un autre organisme. Ses publications sont de haut de gamme et sont bien accueillies par le milieu canadien de l'éducation. Voici une liste partielle des publications de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation :

* Objectif : Alphabétisation.

* Perspectives, Revue trimestrielle de l'éducation.

* Bulletin du Bureau international d'éducation, bulletin d'information et de documentation.

* Enseignement supérieur en Europe, Bulletin trimestriel du Centre européen pour l'enseignement supérieur.

* Divers bulletins sectoriels, tels UNESCO Éducation des adultes, Notes d'information, et Bulletin de l'enseignement technique et professionnel.

La parution d'articles de réputés chercheurs canadiens dans ces publications fait connaître les réalisations canadiennes dans le monde entier. Par leurs articles, les auteurs établissent souvent d'utiles liaisons professionnelles avec des universitaires et des chercheurs de la collectivité internationale.

W.F. Mackey de l'Université Laval a ainsi publié "Langue maternelle et enseignement : Problèmes et perspectives" et Serge Wagner, de l'Université du Québec à Montréal, "Regard sur les campagnes d'alphabétisation des masses", dans des livraisons récentes de la revue Perspectives.

6. Bourses de l'UNESCO

Treize étudiants étrangers ont étudié ou fait des recherches en éducation au Canada en 1982-1983, grâce à des bourses de l'UNESCO; neuf venaient d'Asie, deux d'Afrique, les autres de l'Arabie et d'Amérique latine. L'UNESCO a payé leurs frais de scolarité directement aux universités ou établissements de formation du Canada. Malgré l'absence de toute évaluation précise, il est certain que le pays profite considérablement des idées et de la présence d'étudiants appartenant à d'autres cultures.

7. Subventions du Programme de participation de l'UNESCO

L'UNESCO a accordé 23 000 $ en subventions pour des projets éducatifs canadiens entre 1981 et 1983. Pour 1984-1985, le montant des subventions approuvées à ce jour est de 29 600 $. Des renseignements détaillés sur ces projets et leurs organisateurs sont donnés dans la section consacrée au Programme de participation aux activités des États membres de l'UNESCO.

8. Statistiques de l'UNESCO

La publication de statistiques mondiales de l'éducation et d'autres renseignements est l'un des services incomparables que rend l'UNESCO au milieu universitaire. Les chercheurs canadiens se servent amplement de l'Annuaire statistique de l'UNESCO et d'autres documents semblables. En retour, Statistique Canada fournit annuellement à l'UNESCO des données sur la situation canadienne.

9. Études européennes conjointes

Les commissions nationales pour l'UNESCO de la région Europe, dont fait partie le Canada, se sont dotées d'un programme d'études conjointes qui permet de promouvoir la recherche sur des sujets précis de l'éducation.

La Commission canadienne pour l'UNESCO participe actuellement à trois de ces études, dans le seul domaine de l'éducaton :

a) Les nouvelles technologies en information et en communication et leur impact sur l'éducation;
b) L'emploi du micro-ordinateur dans le processus éducatif;
c) La participation des différents groupes sociaux à la planification de l'éducation et au processus éducatif.

Ces études ont été financées par l'UNESCO, le Secrétariat d'État et par la Commission canadienne pour l'UNESCO et sont menées à bien grâce aux considérables ressources, en recherche et en soutien, fournies par les organismes canadiens qui en ont la charge, TVOntario et l'Institut canadien d'éducation des adultes. Elles associent en outre de nombreux planificateurs et décideurs de l'éducation, des administrateurs, des universités, des enseignants, des créateurs de logiciels et de matériels d'enseignement, ainsi que des représentants du secteur privé.

10. Canadiens travaillant à l'UNESCO

L'UNESCO a fait appel aux universités canadiennes pour combler des postes, tant à sa Maison à Paris que sur le terrain. D'autres universitaires canadiens agissent à court terme et à long terme comme experts conseils soit directement auprès de l'UNESCO soit indirectement, dans le cadre d'activités extrabudgétaires de l'UNESCO financées par des organismes tel le Programme des Nations Unies pour le développement.

Sept Canadiens font actuellement partie du personnel de l'UNESCO dans le secteur de l'éducation :

Nom	Poste	Classification	Lieu
G. Auger	Spécialiste du programme, Réseau d'innovation éducative pour le développement en Afrique, Secrétariat du NEIDA	P5	Sénégal
W. Joseph	Formation des enseignants et des conseillers en agriculture	P5	Togo
A. Lemay	Conseiller en planification de l'éducation, Bureau régional d'éducation pour l'Afrique, Dakar (BREDA)	P4	Sénégal
G. Young	Conseiller sous-régional d'éducation pour les Caraïbes	P4	Jamaïque
E. Fisher	Spécialiste du programme, Division des statistiques relatives à l'éducation	P5	Paris
W. McNevin	Rédacteur (anglais), Unité des publications	P3	Paris
M. Gingras	Secrétaire, Division du financement de l'éducation	GS3	Paris

11. Exemples précis de la participation du Canada aux activités de l'UNESCO

Les activités dont il est fait état ci-après illustrent bien la participation du Canada aux programmes de l'UNESCO. Leur sélection est subjective; d'autres exemples auraient pu tout aussi bien montrer des aspects avantageux de cette participation.

a) Éducation des adultes

L'oeuvre des Canadiens en éducation des adultes est connue et respectée dans le monde entier.

La Recommandation de l'UNESCO sur le développement de l'éducation des adultes a son origine dans la Seconde Conférence internationale sur l'éducation des adultes tenue à Montréal en 1960, l'UNESCO ayant alors été invitée à se prononcer sur le sujet. Cette conférence a été suivie d'une troisième, à Tokyo en 1972, à laquelle a été adoptée une résolution demandant que la Conférence générale prenne les dispositions voulues pour qu'un instrument international sur l'éducation des adultes soit formulé et adopté.

La Commission canadienne pour l'UNESCO et divers organismes canadiens, dont l'Institut canadien d'éducation des adultes et l'Association canadienne d'éducation des adultes, ont pris une part active à toutes les phases de la formulation de cette Recommandation :

* 1974-1975 : information sur les travaux préparatoires de la Maison de l'UNESCO à Paris;

* 1975-1976 : distribution de la version préliminaire au Canada, consultation des parties concernées par la Commission, formulation et diffusion de la réaction canadienne (février 1976);

* juin 1976 : une délégation canadienne collabore étroitement à la préparation du projet devant être présenté à la Conférence générale de l'UNESCO;

* octobre et novembre 1976 : adoption de la Recommandation, appuyée par la délégation canadienne, à la 19e Session de la Conférence générale, à Nairobi, au Kenya.

Depuis l'adoption de la Recommandation, d'importants rapports ont été publiés sur le sujet au Canada, et plusieurs provinces se sont donné une politique officielle de l'éducation des adultes.

La Commission canadienne pour l'UNESCO et d'autres groupes ont produit un apport substantiel à la Quatrième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, tenue à Paris en mars 1985. Y a aussi joué un important rôle le Conseil international d'éducation des adultes qui a son siège à Toronto.

b) Coopération avec l'UNESCO dans le domaine de l'éducation spéciale

Le programme d'éducation spéciale de l'UNESCO a été institué en 1968.

Des experts et des établissements spécialisés du Canada y ont contribué de diverses façons :

* La première publication de l'UNESCO portant sur l'éducation spéciale, "Éduquer les enfants déficients", parue en 1970, a été rédigée par une journaliste canadienne, Pâquerette Villeneuve.

* Participation à la table ronde internationale "Images du handicapé proposées au grand public", tenue à l'UNESCO, à Paris, en juin 1977.

* Participation du Dr Peter Owsley, de Amherst en Nouvelle-Écosse, à la Réunion d'experts de l'UNESCO sur l'éducation spéciale.

* Edward Bruce (Alberta), John Dyck (Manitoba), Walter Davis (Terre-Neuve) et André Leblanc (Santé et Bien-être social, Ottawa) ont assisté à la Conférence mondiale sur les actions et les stratégies pour l'éducation, la prévention et l'intégration tenue à Torremolinos, en Espagne, du 2 au 7 novembre 1981, dans le cadre de l'Année internationale des personnes handicapées. André Leblanc a été le rapporteur général de la conférence.

* Réalisation par J.M. Bouchard de l'Université du Québec à Montréal, en 1981, de l'étude "L'enfant handicapé : Détection en bas âge, intervention et éducation. Études de cas choisis au Canada".

* Terminologie : Éducation spéciale, série IBEDATA, deuxième édition 1984. Lise Brunet de l'Université de Montréal en a été la principale rédactrice et conseillère.

* Formation et réadaptation de l'handicapé, projet d'éducation spéciale en Birmanie. David Baine a été expert conseil pour ce projet en 1984.

Des liens ont aussi été créés avec un certain nombre de centres et d'établissements spécialisés, notamment avec le Secrétariat d'État et le National Institute of Mental Retardation de l'Université York de Toronto.

c) Alphabétisation

Dans le domaine de l'alphabétisation, la part prise par la Sous-commission de l'éducation de la Commission canadienne pour l'UNESCO dans la préparation et la publication du numéro des Pages documentaires intitulé "L'analphabétisme chez les adultes au Canada - Réflexion pour une action" (1983) a été le point de départ d'une véritable prise de conscience de la question par les gouvernements fédéral et provinciaux et divers établissements éducatifs et organisations bénévoles. Lancé la Journée internationale de l'alphabétisation, le document et son contenu ont été l'objet d'une vaste campagne des médias qui a su attirer l'attention sur le rôle joué par l'UNESCO et par la Commission

canadienne pour l'UNESCO dans l'aide apportée aux Canadiens qui mettent en oeuvre les programmes d'alphabétisation, fussent-ils tuteurs, planificateurs, concepteurs de matériels éducatifs ou autres.

Le mouvement amorcé par ces activités se poursuit. Un colloque d'alphabétisation et de conscientisation du public a eu lieu en 1984. Il a conduit à l'adoption de la Déclaration du droit à la lecture qui a souligné la Journée internationale de l'alphabétisation au Canada. Il a aussi eu comme retombée la création d'un réseau officieux entre les médias et les praticiens de l'alphabétisation.

Avantages pour le Canada

Les Canadiens profitent largement des programmes d'éducation de l'UNESCO. Les avantages immédiats sont le partage d'idées et de résultats de recherche avec les milieux internationaux de l'éducation. Les comptes rendus des réunions et colloques internationaux, même ceux auxquels n'ont pas participé de Canadiens, sont largement diffusés auprès des associations éducatives et d'autres groupes et personnes intéressés du Canada. Une bonne partie de cet échange d'information se fait par le biais de réseaux telles la Sous-commission de l'éducation de la Commission canadienne pour l'UNESCO et des revues savantes.

Le rôle que joue l'UNESCO dans le rassemblement et la diffusion de périodiques, de bulletins et d'autres matériels éducatifs est sans pareil et ne saurait facilement être rempli par un autre organisme. Ses publications sont de haut de gamme et sont bien accueillies par les départements d'éducation, les conseils scolaires, les chercheurs, les tuteurs d'alphabétisation et les autres spécialistes du Canada. Souvent, elles contiennent des articles d'éminents chercheurs canadiens du domaine de l'éducation et font aussi connaître au monde entier les réalisations canadiennes. Par le fait même, elles aident les chercheurs canadiens à établir d'utiles liaisons professionnelles avec des universitaires et des chercheurs de la collectivité internationale.

Les services du Bureau international d'éducation de Genève et de l'Institut international de planification de l'éducation, tous deux institutions de l'UNESCO, sont largement exploités par les chercheurs canadiens menant des études comparatives en éducation. En contrepartie, les contributions de ces chercheurs ainsi que celles des ministères provinciaux de l'Éducation et du Secrétariat d'État garantissent que le système éducatif canadien est bien perçu et compris par les gouvernements et chercheurs étrangers.

La réputation de l'UNESCO en matière de collecte et d'analyse de données statistiques destinées à l'usage des États membres n'est plus à faire. L'Organisation est la principale et la plus sûre source mondiale de données statistiques sur l'éducation, notamment de données sur les pays de l'Europe de l'Est et sur les pays en développement. Les chercheurs canadiens se servent abondamment de l'Annuaire statistique de l'UNESCO ainsi que d'autres documents d'analyse et de projection quantitative portant sur le rôle de l'éducation. Les données concernant le Canada sont fournies annuellement à l'UNESCO par Statistique Canada qui les recueille au moyen de sondages auxquels participent régulièrement les universités canadiennes.

L'élaboration d'instruments normatifs par l'UNESCO dans le domaine de l'éducation est utile à de nombreuses fins. Ainsi la Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe est un précieux outil d'échange d'information sur les systèmes d'enseignement supérieur du monde entier et un indispensable document de travail pour les registraires et bureaux d'admission des universités.

Chapitre 8

SCIENCE

Grand programme VI
Les sciences et leur application au développement

Grand programme IX
Science, technologie et société

Grand programme X
Environnement humain et ressources terrestres et marines

La nomination de Sir Julian Huxley, éminent scientifique et vulgarisateur accompli, comme premier Directeur général de l'UNESCO a garanti que la science et la technologie allaient jouer un important rôle à l'UNESCO. Celui-ci écrivait en 1946 que l'application de la connaissance scientifique est l'un de nos principaux moyens d'accroître le bien-être de l'humanité. Depuis, la science et la technologie sont devenues une grande force des nations industrialisées et sont indispensables au progrès des pays en développement. On peut citer en exemple la mise au point de variétés de blé et de riz à grand rendement, les progrès de la médecine scientifique qui ont éliminé la variole et fait reculer la polio et la diphtérie, ainsi que les perfectionnements techniques des télécommunications.

Le rôle de l'UNESCO est d'encourager le développement de la science et de la technologie sur tout le globe, en vue d'accroître le bien-être à la fois spirituel et matériel de l'humanité, ce qu'elle accomplit compte tenu du contexte culturel de chaque groupe national, en fonction de ses besoins, de ses désirs et de ses aspirations.

Les programmes de l'UNESCO relatifs à la science et à la technologie portent sur les sciences et les techniques tant appliquées que fondamentales. L'UNESCO est la seule institution du système des Nations Unies dont le mandat prévoit la promotion des sciences fondamentales. Bien qu'il existe des institutions spécialisées des Nations Unies qui appliquent la science et la technologie dans des domaines précis, tels la santé, l'alimentation et les télécommunications, c'est l'UNESCO qui a pour rôle d'entretenir l'infrastructure scientifique à partir de laquelle fleurissent les programmes des institutions utilitaires des Nations Unies. Enfin, en raison des conditions présentes dans les pays en développement, de nombreux programmes scientifiques de l'UNESCO mettent l'accent sur le développement.

L'UNESCO ne mène pas de recherches. Il est plus juste de dire qu'elle est promoteur de la science. Bien qu'ils soient relativement modestes en soi, les effets des actions de l'UNESCO sont grandement amplifiés par les actions des autres. Ainsi, on estime que les activités de l'UNESCO touchant à la science et à la technologie appellent chaque année la participation de plus de 20,000 scientifiques ainsi que des dépenses annuelles pour des projets nationaux ou sous-régionaux de $500 millions (É.-U.). En outre, plus de 4,000 chercheurs bénéficient chaque année de programmes éducatifs organisés sous la direction de l'UNESCO.

L'UNESCO s'acquitte de son rôle de promotion de la science par le truchement d'un certain nombre d'organisations scientifiques et techniques, organismes professionnels représentant diverses disciplines. Le principal est le Conseil international des unions scientifiques (CIUS), dont le Canada est membre. Le CIUS reçoit une subvention annuelle d'environ $500,000 (É.-U.) de l'UNESCO. L'UNESCO exploite par ailleurs cinq bureaux régionaux de sciences et de techniques ainsi qu'un certain nombre de réseaux internationaux. Elle prête son aide à des ateliers, cours, séminaires et colloques. En 1983, on comptait 400 participants dans le seul domaine des sciences de la terre, dont des Canadiens. L'UNESCO offre aussi des services de conseils, des subventions à la recherche et pour des déplacements, des bourses et du matériel. Ce ne sont là que quelques exemples parmi d'autres de l'oeuvre de l'UNESCO dans le domaine de la science.

Le plan de travail de l'UNESCO s'axe sur trois grands programmes scientifiques: Les sciences et leur application au développement; Science, technologie et société; Environnement humain et ressources terrestres et marines. Le premier est en partie consacré aux sciences sociales et humaines. Les crédits annuels affectés à ces trois grands programmes sont de $34.6 millions (É.-U.), soit 17,5% du budget total de l'Organisation.

Les États membres appuient fortement les programmes scientifiques de l'UNESCO. À la plus récente Conférence générale (Paris, 1983), le délégué du Royaume-Uni a déclaré que les meilleures réalisations de l'UNESCO se retrouvent en sciences, plus particulièrement dans le programme Environnement humain et ressources terrestres et marines. Le délégué des États-Unis qualifiait les grands programmes scientifiques intergouvernementaux de "joyaux de la couronne de l'UNESCO". En raison de l'envergure et de la diversité des activités scientifiques de l'UNESCO, nous les décrivons ci-après sous cinq rubriques, en fonction aussi de l'intérêt qu'elles suscitent au Canada:

A. Les sciences naturelles et leur application au développement

B. Les sciences sociales et leur application au développement

C. Science, technologie et société

D. Programmes des ressources terrestres, hydriques et marines

E. Programme L'Homme et la biosphère (MAB)

A. LES SCIENCES NATURELLES ET LEUR APPLICATION AU DÉVELOPPEMENT

Ces programmes ont pour objet d'encourager la recherche, la formation et la coopération internationale dans le domaine des sciences naturelles (mathématiques, physique, chimie et biologie), des techniques et de l'ingénierie. Trois secteurs clés reçoivent une attention spéciale: l'informatique, la microbiologie appliquée et la biotechnologie, et les énergies renouvelables. L'orientation adoptée est d'aider les pays en développement à prendre leurs propres initiatives plutôt que de leur proposer des solutions venant de l'hémisphère nord.

Participation canadienne

Voici des exemples de la participation canadienne à ces programmes:

- Mise sur pied du Réseau des centres de ressources microbiennes (MIRCEN) à l'Université de Guelph en 1984 (avec l'aide de l'UNESCO et du Programme des Nations Unies pour l'environnement). Le professeur D.G. Howell, directeur du MIRCEN, est aussi président du Comité de microbiologie de l'Organisation internationale de recherche sur la cellule.

- Les universités de Guelph et de Waterloo sont en train de mettre au point un système informatisé pour permettre aux 15 centres du MIRCEN de l'UNESCO d'échanger de l'information. Le projet est en partie financé par le Centre de recherches sur le développement international.

- Cours de formation en microbiologie de diagnostic et biotechnologie vétérinaires, dispensés par le Département de microbiologie et d'immunologie vétérinaires de l'Université de Guelph. Les cours sont financés par l'UNESCO, le Centre de recherches sur le développement international, l'Agence canadienne de développement international et d'autres organismes. Ils ont été donnés en Malaisie en 1978, au Sri Lanka en 1980 et en Tanzanie en 1982.

- Le Centre de recherches sur le développement international et l'UNESCO coopèrent étroitement dans le domaine de l'échange d'information sur l'énergie. L'UNESCO a aidé à mettre en liaison les établissements de recherches et les décideurs des politiques en des réseaux régionaux qui se partagent des renseignements sur les énergies nouvelles et renouvelables. Elle organise actuellement une campagne de financement pour répondre à des demandes reçues de l'Asie du Sud-Est et des Antilles.

- Aide financière par le biais du Programme de participation de l'UNESCO pour aider l'Union internationale de chimie pure et appliquée (UICPA) à se doter de membres affiliés dans des pays en développement, 1985.

- R.E. Alward, Masonville (Québec): contrat de l'UNESCO pour l'étude de distilleries, de séchoirs et de glacières solaires et de villages solaires intégrés, Alger, 1981.

- L'UNESCO accorde des bourses et subventions d'étude à des étudiants étrangers en science et en génie. Les frais de scolarité sont versés directement aux universités ou aux établissements de formation canadiens les accueillant. Le Canada profite aussi de ce programme, par suite des échanges d'idées et du contact avec des étudiants d'autres cultures. Voici les noms de boursiers récents:

  M. Ndereyimana, Bénin: Électrotechnique, École Polytechnique, Montréal, 1983-1984;

  M. Charif, Comoro: architecture, Université de Montréal, 1981-1983;

  M. Igharo, Nigéria: génie civil, diverses universités, 1983;

  M. Wu, Chine: optique des images, divers établissements, 1983;

M. Liu, Chine: chimie organique, Université Carleton, 1982-1983.

* Des scientifiques canadiens prennent une part active à la gestion, et aux projets, d'organisations non gouvernementales financés en partie à même la subvention de $500,000 (É.-U.) versée par l'UNESCO au Conseil international des unions scientifiques. Le CIUS a tenu sa vingtième Assemblée générale à Ottawa, en septembre 1984. Voici les noms d'organisations que finance le CIUS: Union géodésique et géophysique internationale, qui se réunira à Vancouver en 1987; Union internationale des sciences géologiques, dont le président est W.W. Hutchison de Énergie, Mines et Ressources Canada; et Union géographique internationale, dont le secrétaire-trésorier est L. Kosinski de l'Université de l'Alberta.

* L'Institut de chimie du Canada, l'Association canadienne des physiciens et le Conseil canadien des ingénieurs professionnels ainsi que d'autres associations portent des intérêts précis aux programmes de sciences naturelles de l'UNESCO et aident la Commission canadienne pour l'UNESCO à en faire l'évaluation.

B. LES SCIENCES SOCIALES ET LEUR APPLICATION AU DÉVELOPPEMENT

L'UNESCO est la seule institution du système des Nations Unies ayant explicitement comme mandat de développer les sciences sociales et humaines. Ses activités sont le reflet de l'importance mondiale des sciences sociales et de la nécessité de la coordination des actions entre les sciences sociales et naturelles. Ainsi, tout en étant au coeur du programme Les sciences et leur application au développement, les sciences sociales sont également un important élément du programme L'Homme et la biosphère (MAB) et d'autres programmes de l'UNESCO touchant le développement, la population, l'environnement et les droits de la personne.

Un volet du programme a pour but de renforcer le potentiel de recherche par la mise sur pied d'activités de formation et de recherches, tout particulièrement pour les études de premier cycle et supérieures dans les pays dont le développement est le moins avancé. Un deuxième volet porte sur le renforcement du rôle de la recherche comme instrument de planification. L'accent est placé sur des disciplines telles la gestion, l'anthropologie, la linguistique, la géographie et l'histoire. Le programme encourage aussi la recherche sur les indicateurs socio-économiques du développement et sur l'évaluation des programmes.

Les crédits annuels affectés par l'UNESCO aux sciences sociales sont de $4.7 millions (É.-U.).

Participation canadienne

Par leur participation aux conférences générales, les Canadiens continuent de contribuer au façonnement du programme des sciences sociales de l'UNESCO et de présenter des projets dans des domaines d'intérêt prioritaires pour le Canada. Des Canadiens prennent aussi part à des réunions d'experts, publient dans les

revues de l'UNESCO, reçoivent des contrats de l'UNESCO, de même que des subventions et des prix, travaillent à l'UNESCO et contribuent enfin à la formation d'étudiants. Voici des exemples des formes que revêt cette participation:

1. Concours mondial de jeunes architectes

L'UNESCO a organisé un concours mondial de jeunes architectes pour souligner l'Année internationale de la jeunesse (1985) des Nations Unies. Un concours national a eu lieu en 1984, organisé par la Commission canadienne pour l'UNESCO avec la collaboration de l'Institut royal d'architecture du Canada. Les lauréats du concours canadien étaient John Gustavson et Dale Staples, tous deux de l'Université technique de la Nouvelle-Écosse, ainsi que David Leung et Gianni Ria, de l'Université de Toronto, qui se sont partagés un prix commun. Des chèques leur ont été remis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et par Travaux publics Canada, ainsi que des médailles de bronze au nom de l'UNESCO.

2. Réunions d'experts

* Colloque de l'UNESCO "L'unité de l'homme: neurophysiologie, neurosciences comportementales et science cognitive", Paris, décembre 1984. Le Dr Roland Puccetti, professeur à l'Université Dalhousie, a pris part à ce colloque.

* Colloque international sur les problèmes fondamentaux et les défis posés aux sciences sociales en Amérique du Nord, Mont-Sainte-Marie (Québec), mai 1983. Le colloque a été organisé par les commissions canadienne et américaine pour l'UNESCO, à contrat pour l'UNESCO, avec la collaboration de la Fédération de sciences sociales du Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines et l'Agence canadienne de développement international. Il s'inscrivait dans une série de cinq colloques organisés sous les auspices de l'UNESCO dans diverses régions du monde sur le même thème.

* Colloque international sur l'élaboration et la promotion des indicateurs socio-économiques des minorités ethniques et culturelles, Ottawa, 25-28 octobre 1982. La Commission canadienne pour l'UNESCO a organisé ce colloque à contrat pour l'UNESCO avec l'aide financière et intellectuelle du Secrétariat d'État, des Affaires extérieures et de la Fédération de sciences sociales du Canada. Deux experts canadiens y ont présenté les résultats de leurs travaux sur les Indiens, les Inuit, les Mestizos, des groupes linguistiques minoritaires et de récents immigrants. Le Canada a en retour profité de l'expérience acquise par d'autres pays dans l'élaboration d'indicateurs d'analyse des identités culturelles des minorités et dans la mise en oeuvre de politiques de multiculturalisme.

* Colloque sur la famille, organisé par la Commission allemande pour l'UNESCO, Munich, novembre 1982. Participant: Dr Robert Glossop, coordonnateur des programmes, Institut Vanier de la famille, Ottawa.

* Colloque international sur les études portant sur l'apparition et la réduction des inégalités dans différents contextes socio-culturels, spécialement en ce qui a trait aux enfants et aux modes de vie familiaux, Doha, Qatar, mai 1981. Participant: Dr J.P. Das, directeur, Centre for the Study of Mental Retardation, Université de l'Alberta.

* Sub-Regional Workshop to Consider the Socio-Cultural Bases for Developing Innovative Policies and Programmes Relevant to Food Production and Marketing by Small Farmers in Latin America and the Caribbean, Barbade, août 1981. Participant: professeur John Brierly, Département de géographie, Université du Manitoba.

* Réunion d'experts de l'UNESCO sur l'élaboration et l'emploi d'indicateurs sociaux relatifs aux personnes handicapées, Bruxelles, Belgique, décembre 1981. Les participants canadiens étaient entre autres André Leblanc, directeur, Bureau de la réadaptation, Santé et bien-être social Canada (rapporteur), Walter David, président, Comité consultatif canadien de l'Année internationale des personnes handicapées, et John McWhinnie, ministère des Affaires indiennes et du Nord.

* Colloque international sur les tendances de la recherche en sciences sociales sur l'enfant, Austin (Texas), septembre 1979. Le Dr Brian Little de l'Université Carleton et le professeur J.P. Das, directeur du Centre for the Study of Mental Retardation de l'Université de l'Alberta, ont assisté à ce colloque de l'UNESCO qui constituait la première étape d'un programme créé par l'UNESCO pour établir un réseau de recherches multidisciplinaires et interculturelles sur l'enfant. Les efforts ont abouti puisqu'un Comité directeur, réuni à Ottawa en juillet 1981, mettait sur pied le Réseau international de centres de recherches et de chercheurs sur le développement de l'enfant.

* North American Round Table on Cooperation in Social Sciences Information and Documentation, octobre 1979, organisé par les commissions nationales canadienne et américaine pour l'UNESCO avec l'aide financière de l'UNESCO et coprésidé par le Dr Jan Loubser (Canada) et le Dr Fred Riggs (États-Unis).

3. Contrats de l'UNESCO

* Robert Bosschart, Toronto: Amélioration de l'enseignement scientifique dans quelques facultés de l'Université de Tirana d'Albanie, novembre 1984.

* Professeur Anthony Richmond, Département de sociologie, Université York, Toronto: Étude de cas sur les problèmes du nationalisme ethnique et la suffisance des paradigmes actuels des sciences sociales, juillet 1984.

* M. Jean Dansereau, producteur, Bureau des productions françaises, Office national du film, Montréal: préparation d'un documentaire pour la télévision sur l'Année internationale de la jeunesse, mai 1984.

* Professeur Daniel Holly, Université du Québec à Montréal: étude intitulée "L'UNESCO et le développement", 1983.

* Dr William Shea, professeur, Université McGill: étude "La révolution scientifique et le changement philosophique", 1983.

* Dr Jan Loubser, expert-conseil, Ottawa: préparation d'un rapport sur l'état de la recherche canadienne sur les aspects théoriques du développement orienté vers les masses populaires, novembre 1979; organisation d'un Comité spécial d'experts pour conseiller le Directeur général de l'UNESCO sur la restructuration du programme de sciences sociales de l'UNESCO, mai 1979; préparation d'un rapport sur la façon de restructurer le programme de sciences sociales de l'UNESCO, de renforcer les activités de développement international des sciences sociales et de mettre sur pied de grands projets à cette fin, mai 1979.

4. Publications

* Global Crises and the Social Sciences: North American Perspectives, Actes du Colloque international sur les problèmes fondamentaux et les défis posés aux sciences sociales en Amérique du Nord tenu au Mont-Sainte-Marie, au Québec, en 1983. Publié par Les Presses de l'Université d'Ottawa avec l'aide financière de l'UNESCO, janvier 1985.

* Professeur Edward McWhinney, de l'Université Simon Fraser, auteur d'un livre de la série "Nouveaux défis en droit international" intitulé "United Nations Law-Making. Cultural and Ideological Relativism and International Law-Making for an Era of Transition", publié par l'UNESCO, Paris, et Homes and Meier, New York, 1984.

* Revue internationale des sciences sociales. Entre 1981 et 1983, neuf Canadiens ont publié dans cette revue de l'UNESCO, et deux autres en 1984.

* Publication (avec l'aide financière de l'UNESCO) des actes du colloque L'enfant et la société: évaluation interactive du développement humain, organisé par la Commission canadienne pour l'UNESCO et tenu à New Richmond, au Québec, en juin et juillet 1981.

* Éléments de modèle pour le programme de sciences sociales de l'UNESCO, Pages documentaires n° 28 publiées par la Commission canadienne pour l'UNESCO, 1978.

5. Bourses de l'UNESCO

Entre janvier 1983 et juillet 1984, l'UNESCO a accordé vingt bourses à des étudiants d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Arabie et d'Amérique latine pour leur permettre d'étudier en sciences sociales au Canada.

6. Subventions du Programme de participation de l'UNESCO

Les manifestations qui suivent ont été financées en partie par l'UNESCO dans le cadre de son Programme de participation.

* 17e Congrès mondial de philosophie, parrainé par la Fédération internationale des sociétés de philosophie, Montréal, août 1983.

* 11e Congrès international de l'Union internationale des sciences anthropologiques et ethnologiques, Québec et Vancouver, août 1983.

* Colloque international sur les problèmes fondamentaux et les défis posés aux sciences sociales en Amérique du Nord, parrainé par la Fédération internationale des organisations de sciences sociales en collaboration avec les commissions nationales canadienne et américaine pour l'UNESCO, Mont-Sainte-Marie (Québec), mai 1983.

* Conférence sur les nouveaux développements de l'analyse des structures du marché, Institute for Policy Analysis, Université de Toronto, Ottawa, mai 1982.

* 10e Congrès mondial de sociologie, parrainé par l'Association internationale de sociologie, Mexico, août 1982.

7. Canadiens travaillant à l'UNESCO

Dr T.H. Yoo, spécialiste du programme, Division d'analyse socio-économique, Paris (poste P4).

C. SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ

Les progrès de la connaissance scientifique et ses multiples applications techniques transforment constamment la vie humaine, faisant par contre souvent naître de nouveaux problèmes. Ce programme de l'UNESCO est consacré aux relations existant entre le progrès scientifique et technique et la satisfaction des besoins et des aspirations de l'être humain. Il compte deux volets. L'un a trait aux études des relations entre la science, la technique et la société et regroupe des activités de vulgarisation scientifique ainsi que la publication de la revue "Impact science et société". L'autre permet d'aider les régions et les pays, surtout du monde en développement, à se doter de politiques scientifiques et techniques.

Le Canada a attaché moins d'importance à ce programme qu'aux autres programmes scientifiques de l'UNESCO. Il s'est, par exemple, peu intéressé aux conférences ministérielles portant sur la politique scientifique ainsi qu'au programme SPINES pour l'échange international d'informations sur l'application de la science et de la technologie au développement.

Les crédits annuels affectés au programme Science, technologie et société sont de $3.8 millions (É.-U.) environ.

Participation canadienne

Voici des exemples de la participation canadienne à ce programme.

1. Conférences intergouvernementales

Le Canada a pris part aux conférences ministérielles portant sur la politique scientifique auxquelles ont participé des ministres des sciences d'Europe et d'Amérique du Nord (MINESPOL). La conférence MINESPOL II a eu lieu en 1978 et avait été précédée de réunions d'un comité consultatif dont le Canada était membre.

2. Réunions d'experts

Ont participé à des réunions d'experts de l'UNESCO les Canadiens dont les noms suivent:

* Dr D.J. MacLaren, Énergie, Mines et Ressources Canada: membre du Groupe de réflexion sur la science, la technologie et la société, créé par le Directeur général de l'UNESCO.

* Dr Kimon Valaskakis, président, Institut Gamma, Montréal: Colloque sur la science et la technologie comme facteurs de changement, Maison de l'UNESCO, Paris, décembre 1984.

* Professeur William Shea, Université McGill: Réunion d'experts sur les études philosophiques comparatives sur l'évolution des rapports entre la science et la société, Kingston, Jamaïque, juin 1983.

3. Publications

Le rédacteur en chef de la revue "Impact science et société" de l'UNESCO est David Spurgeon, un Canadien. Les Canadiens dont les noms suivent ont récemment publié dans cette revue:

* Jef-Louis Bonnardeaux, Université de Montréal: Les effets des drogues psychotropes (n° 133, 1984);

* Parks and People Association, Inc., Charlottetown (I.P.-É): L'histoire extraordinaire des dunes éoliennes (n° 3/4, 1983);

* Elisabeth Mann Borgese, Université Dalhousie d'Halifax: La mer et les rêves de l'homme (n° 3/4, 1983);

* Richard G.B. Brown, Service canadien de la faune, Dartmouth (N.-É.): Les oiseaux et la mer (n° 3/4, 1983);

* J.R. Boyce et A. Powell, Université de l'Alberta: L'individualité et la pluralité des images de la nature humaine (n° 2, 1983).

* Silvio Barabas, Centre canadien des eaux intérieures, Burlington (Ontario): GEMS/Eau - Surveillance de la qualité de l'eau (n° 1, 1983);

* E.M. Avedon, Université de Waterloo: Les jeux, le jeu et la technologie (vol. 32, n° 4, 1982).

4. Formation

La Division des communications du Centre de recherches sur le développement international (CRDI) a donné son aide à l'organisation d'un certain nombre de colloques et de conférences depuis la fin des années 70 dont le but était de sensibiliser les médias des pays en développement à la nécessité de diffuser largement les résultats de recherches par le biais de divers moyens de vulgarisation scientifique, tout particulièrement si les résultats émanent des établissements nationaux de recherches de ces pays. Ces colloques et conférences ont été suivis de cours et d'ateliers de formation en rédaction et radiodiffusion scientifiques destinés aux praticiens des médias du Tiers-Monde.

Des manuels et des programmes scolaires de rédaction scientifique sont en cours d'élaboration et un atelier de six jours a eu lieu en Égypte en février 1985. Le CRDI et l'UNESCO ont en partie financé le colloque et prêté des personnes ressources.

5. Contrats

Professeur William Shea, Université McGill: étude "La révolution scientifique et le changement philosophique", 1983.

6. Autres études

Étude comparative du SPINES et du DEVSIS (Système d'information sur les sciences du développement) entreprise par le Centre de recherches sur le développement international et l'UNESCO.

7. Prix

Professeur Fernand Seguin, biochimiste et commentateur scientifique, Montréal: lauréat 1977 du Prix Kalinga de vulgarisation scientifique de l'UNESCO.

8. Canadiens travaillant à l'UNESCO

* M. Chapdeleine, spécialiste du programme, Division des politiques scientifiques et technologiques, Paris (poste P5).

* D. Spurgeon, spécialiste du programme, Division de la recherche et de l'enseignement supérieur scientifique, Paris (poste P4).

D. PROGRAMMES DES RESSOURCES TERRESTRES, HYDRIQUES ET MARINES

La consommation croissante des substances premières de la croûte terrestre impose de plus grands efforts d'exploration. D'où l'utilité de la recherche dans le domaine des sciences de la terre, pour mieux comprendre les processus régissant la formation des gisements et pour mieux orienter les travaux de prospection.

Par ailleurs, les risques naturels d'origine géophysique tels les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les tsunamis (raz de marée) et les glissements de terrain prélèvent un lourd tribut de vies humaines.

Les problèmes d'approvisionnement en eau du monde ne sont pas tant attribuables à une pénurie d'eau qu'à l'inégale répartition de celle-ci. Certaines régions du globe manquent dangereusement d'eau, situation qu'aggrave la mauvaise qualité de la majeure partie de l'eau disponible.

La Conférence du droit international de la mer a concédé à de nombreux pays en développement des droits sur la mer, mais ces pays manquent de ressources techniques, financières et humaines pour l'exploiter.

Ce ne sont là qu'une fraction des problèmes qui ont conduit à la création des grands programmes internationaux et intergouvernementaux de l'UNESCO, programmes qui permettent la tenue de travaux de recherches internationaux d'une envergure irréalisable autrement.

Les activités du Programme international de corrélation géologique (PICG), du Programme hydrologique international (PHI) et de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) sont autant de fleurons de l'UNESCO, chacune portant sur des types précis de ressources. Le PICG, par exemple, fait appel à la participation de quelque 4,000 géologues de plus de 110 pays. Cent cinquante géologues canadiens mènent des recherches dans le cadre de ce seul programme.

Dans le domaine des sciences de la terre, l'UNESCO appuie l'oeuvre du PICG, en étroite collaboration avec l'Union internationale des sciences géologiques. Elle accorde son aide au Programme international de la lithosphère (PIL), avec le Conseil international des unions scientifiques (CIUS), l'Union internationale des sciences géologiques et l'Union géodésique et géophysique internationale. Le PIL s'intéresse aux propriétés des profondeurs du globe, qui sont d'intérêt majeur pour les scientifiques canadiens. L'UNESCO encourage également les études de la géologie et des ressources de l'Afrique, de l'utilisation des sols, de télédétection et de traitement de données (COGEODATA), la préparation de cartes thématiques et la recherche sur les causes des catastrophes naturelles.

Dans le domaine des ressources hydriques, l'UNESCO se donne pour but de faire progresser la connaissance scientifique et technique, de former des personnels, de mettre sur pied des établissements de recherches et de formation, et de promouvoir les mesures d'économie. Le programme est axé sur l'établissement des fondements scientifiques de l'aménagement rationnel des ressources hydriques.

Dans le domaine des sciences marines, la Commission océanographique intergouvernementale et la Division des sciences marines de l'UNESCO font la promotion de l'étude scientifique des océans et de leurs ressources, de la gestion des systèmes marins, de la production de données, d'informations, de cartes et de repères océanographiques, et de l'élaboration de politiques de recherches et de formation.

Les crédits annuels affectés aux sciences de la terre sont de $3 millions (É.-U.) environ, aux ressources hydriques de $2.7 millions (É.-U.), et aux sciences marines de $4 millions (É.-U.).

Participation canadienne

Des scientifiques canadiens participent activement aux programmes de l'UNESCO. L'expérience gagnée à l'étranger et les échanges continus avec les scientifiques d'autres pays, par le biais de conférences, d'ateliers, de projets de recherches et de projets sur le terrain ont été un élément essentiel de l'essor et de l'épanouissement de la collectivité scientifique canadienne.

Les programmes parrainés par l'UNESCO donnent accès aux pays étrangers et à des connaissances qu'il n'est pas facile d'obtenir par d'autres canaux. La science ne reconnaît que rarement les frontières.

1. Sciences de la terre

Le Programme international de corrélation géologique (PICG) et le Programme international de la lithosphère sont deux importants volets des activités des sciences de la terre aux yeux des scientifiques canadiens. Voici une liste partielle des Canadiens et des organisations canadiennes qui prennent part au PICG:

* W.W. Hutchison, sous-ministre adjoint, Sciences de la terre, Énergie, Mines et Ressources Canada: membre du Conseil du PICG en sa qualité de président de l'Union internationale des sciences géologiques.

* Professeur A.J. Naldrett, Université de Toronto: président du Comité national canadien du PICG, parrainé par Énergie, Mines et Ressources. Les membres de ce comité sont nommés par le Conseil géoscientifique canadien. Son rôle est d'accorder des subventions de recherches à des Canadiens, que viennent compléter des subventions de l'UNESCO.

* Cent cinquante géoscientifiques canadiens ont mené des projets de recherches, toujours dans le cadre du PICG, qui ont été largement financés par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et des agences du gouvernement canadien.

* Au nombre des organisations canadiennes s'étant associées au PICG, on trouve la Commission géologique du Canada, Énergie, Mines et Ressources; la Direction de la physique du globe, Énergie, Mines et Ressources; l'Université de la Saskatchewan; l'Université de Western Ontario; l'Université de Toronto; l'Université Dalhousie; l'Université Carleton; l'Université Laval; le ministère de l'Énergie, des Mines et des

Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique; le ministère de l'Énergie et des Mines de Terre-Neuve, et l'Inco Metals Ltd.

* Les Canadiens dont les noms suivent ont mené des projets financés par le PICG et l'UNESCO.

  P. Shenk, Université Dalhousie: conférences sur le terrain en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick portant sur l'orogénèse calédonienne (aussi financées par l'OTAN).

  D. Sangster, Commission géologique du Canada: conférence sur le terrain à Ottawa et voyage en Chine sur l'étude des gisements minéraux.

  F. Agterberg, Commission géologique du Canada: cours à Ottawa, à Calgary, en Inde et en Suisse, voyage et publication d'un manuel sur les techniques de corrélation stratigraphique quantitative.

  A. Naldrett, Université de Toronto: cours sur les gisements de soufre du Zimbabwe (aussi financé par l'Inco Metals Ltd.). Conférences prononcées au Canada, en Scandinavie, en Australie et à Moscou.

  G. Westermann, Université McMaster: rencontres internationales sur la roche sédimentaire jurassique de la ceinture du Pacifique tenues en Argentine, au Japon, au Mexique et au Canada.

  G. Young, Université de Western Ontario: rencontres internationales sur les anciens dépôts glaciaires, tenues au Canada et en Chine.

  A. Goodwin, Université de Toronto: études sur les roches précambriennes du nord de l'Ontario (aussi financées par la NASA).

  H.C. Halls, Collège Erindale de Toronto: rencontre internationale et atelier sur le terrain portant sur les essaims de dykes.

Le Programme international de la lithosphère (PIL) est un autre grand catalyseur de la science internationale. Le Canada a présenté une résolution recommandant une hausse des crédits du PIL à la Conférence générale de l'UNESCO de 1983. La résolution, modifiée, a été adoptée et des crédits supplémentaires ont en conséquence été affectés à ce programme. Un grand nombre de géologues et de géophysiciens canadiens sont associés au PIL. Voici quelques exemples.

* R.A. Price, directeur général, Commission géologique du Canada, est président de la Commission internationale de la lithosphère qui est chargée de la mise en oeuvre du PIL.

* M. Berry, Direction de la physique du globe, Énergie, Mines et Ressources, préside le Comité national canadien du PIL. Parrainé par Énergie, Mines et Ressources ainsi que par le Conseil national de recherches, ce comité coordonne les activités canadiennes et les rattache aux activités internationales. Le PIL fait appel à des géologues, des géophysiciens,

des géochimistes et des géodésistes d'universités canadiennes, d'agences des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que de sociétés minières et pétrolières.

Des géologues canadiens de l'Université Carleton travaillent au projet éthiopien de levé géologique de Gore-Gambella, financé par le Centre de recherches sur le développement international. Amorcé dans le cadre du programme Géologie appliquée au développement économique de l'UNESCO, ce projet est une retombée d'une réunion mixte UNESCO/CRDI du Comité de l'UNESCO sur la géologie au service du développement économique en Afrique. Le CRDI collabore aussi avec l'UNESCO et le gouvernement d'Éthiopie à planifier un grand colloque de géologie précambrienne sur le terrain, qui aura lieu en Éthiopie en 1985.

Des géologues de la Commission géologique du Canada prennent part à divers projets unescains de modélisation de gisements minéraux. Ces projets permettent de transférer des connaissances aux pays du Tiers-Monde en même temps qu'ils profitent au Canada, ce dernier échangeant des idées avec des pays plus avancés dans le domaine.

Des Canadiens font partie de la Commission pour la collecte, le stockage et le traitement automatique des données géologiques (COGEODATA) que supporte l'UNESCO. R.G. Garrett de la Commission géologique du Canada est le secrétaire-trésorier de cette commission.

M. Novak, de l'Université de Western Ontario, a reçu de l'UNESCO un contrat pour dispenser un cours d'enseignement supérieur sur la dynamique et l'interaction sol-structure à l'Institut de génie sismique de Skopje, en Yougoslavie.

2. Ressources hydriques

Les scientifiques canadiens ont joué un rôle de premier plan dans la création et la mise en oeuvre du Programme hydrologique international (PHI) auquel participent près de 130 pays. Le Canada cherche actuellement à se faire élire au Conseil intergouvernemental du PHI dont les 30 membres sont chargés de l'orientation et de l'évaluation du programme, de recommander des projets scientifiques et de coordonner les activités entre les États membres.

Le Canada participe au PHI de bien des façons:

* Le Comité associé de l'hydrologie du Conseil national de recherches joue le rôle de Comité national canadien du PHI. Vingt-cinq représentants de l'industrie, des gouvernements et des universités sont membres de ce comité que préside W.F.G. Cardy, du ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick.

* Un secrétariat du PHI a été institué à la Direction générale des eaux intérieures d'Environnement Canada.

* Des scientifiques canadiens, de laboratoires des gouvernements et des universités mènent diverses études dans le cadre du PHI.

* Le Dr J. Marsalek, de l'Institut national de recherches sur les eaux de Burlington (Ontario), est membre du Groupe de travail de l'UNESCO sur les processus hydrologiques en zones urbanisées. Le professeur P. Wisner, du Département de génie civil de l'Université d'Ottawa, y agit à titre de conseiller.

* J.R. Card, de la Commission de l'aménagement des eaux du ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique, est président du Groupe de travail de l'UNESCO sur les indices hydro-écologiques pour l'évaluation des projets d'aménagement des eaux.

* R. Newbury, d'Environnement Canada, est président du Groupe de travail de l'UNESCO sur les aspects intégrés de l'aménagement des réservoirs.

* Des Canadiens ont par ailleurs reçu des contrats de l'UNESCO, parmi lesquels:

  Professeur S. Solomon, Université de Waterloo: préparation d'un rapport sur les systèmes d'information sur les ressources hydriques, 1984;

  Professeur R.N. Farvolden, Université de Waterloo: compilation d'un rapport sur les programmes des cours de formation technique en hydrologie, 1982;

  E.A. McBean, Université de Waterloo, et M.C. Quick, Université de la Colombie-Britannique: enseignement supérieur et recherches en hydrologie, à Roorke, en Inde.

Le Comité national canadien du PHI a réévalué la participation du Canada à la troisième phase (1984-1989) du PHI. Le Canada continue de fournir des données sur les glaciers et les décharges de certains cours d'eau, en vue de la détermination du bilan hydrique. Il participera aux études sur l'interaction entre la variabilité climatique et le changement des processus hydrologiques. Il s'intéresse aussi aux études du PHI portant sur les méthodes d'évaluation des variations du régime hydrologique attribuables à l'influence humaine, particulièrement quand elles ont trait aux bassins de recherche du Nord. Des Canadiens prendront part à des études sur les incidences environnementales des projets d'aménagement des eaux. Le Canada accordera par ailleurs son appui à l'enseignement et à la formation en hydrologie urbaine. Plus d'une centaine d'hydrologues canadiens ont manifesté de l'intérêt pour ces projets. Sept Canadiens ont été nommés par l'UNESCO rapporteurs ou membres de groupes de travail pour la troisième phase du PHI.

3. Sciences marines

Les Canadiens ont aussi activement pris part à l'élaboration des politiques et des programmes océaniques.

* Le Canada est membre du Conseil exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale (COI).

* Pêches et Océans Canada, principale agence canadienne s'occupant de sciences marines, dirige les délégations au Conseil exécutif international de la COI.

* Le Canada est bien représenté aux comités de travail de l'UNESCO s'intéressant aux sciences marines. Ainsi, G.L. Holland, directeur de la Direction générale des affaires océanoscientifiques de Pêches et Océans, préside le Système mondial intégré des services océaniques (IGOSS) de l'UNESCO; et R.W. Stewart, président du Conseil des recherches de l'Alberta, préside le Comité du COI/SCOR sur les changements climatiques et l'océan (CCCO). Enfin, un Canadien sera détaché par l'Institut océanographique Bedford comme directeur scientifique de l'Expérience mondiale de circulation océanique.

* Le secrétariat du Comité scientifique de la recherche océanique (SCOR) que supporte l'UNESCO, est situé à l'Université Dalhousie. Le secrétaire du SCOR est le directeur de l'Institut océanographique Bedford; le secrétaire de direction est fourni par l'Université Dalhousie. Plusieurs scientifiques canadiens font partie de divers groupes de travail du SCOR.

* Le Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada prend part à des études climatiques, et Énergie, Mines et Ressources Canada à des études sur les ressources inertes. D'autres travaux de recherches sont menés à l'Université Dalhousie et à l'Université de la Colombie-Britannique.

* Des données de la COI alimentent le Centre de données océanographiques pour les océans Pacifique et Atlantique nord de Pêches et Océans Canada, données extrêmement précieuses et utiles. Les méthodes mises au point par la COI sont adaptées à la surveillance de la dérive des icebergs. Pêches et Océans est aussi chargé de l'exploitation du Centre mondial de données sur les bouées de dérive.

* Des scientifiques canadiens contribuent aux publications de sciences marines de l'UNESCO. Ainsi K. Mann et T. Platt de l'Institut océanographique Bedford sont les rédacteurs d'une monographie de l'UNESCO portant sur la méthodologie océanographique.

* Plusieurs Canadiens ont reçu de l'UNESCO des contrats pour entreprendre des travaux rattachés aux sciences marines:

  M.I. El-Sabh, Université du Québec à Rimouski, et T.S. Murthy, Pêches et Océans de Sydney (C.-B.): participants au colloque sur la modélisation océanographique (Arabie saoudite) et préparation d'un rapport pour publication.

  C.S. Mason, Institut océanographique Bedford, Dartmouth: expert-conseil pour l'expansion d'un centre d'instrumentation, République de Corée.

  R. Gilbert, Institut océanographique Bedford: expert-conseil pour l'aménagement des navires de recherches, Paris.

E. Tidmarsh, Université Dalhousie: aide au colloque sur les rapports entre la théorie écologique et l'océanographie biologique, Québec.

J.R. Wilson, Pêches et Océans Canada: préparation d'un document intitulé "IGOSS Data Archiving and Exchange".

R. Pocklington, Institut océanographique Bedford: expert-conseil pour l'infrastructure des sciences marines à Madagascar.

G. Graham, Ottawa: préparation du document "National Legislation and Regulations Relating to the Conduct of Marine Scientific Research by Non-Nationals in Maritime Zones Subject to National Jurisdiction", en 1982, et révision de ce document en 1984.

D. Bradford, Pêches et Océans Canada: préparation d'un document intitulé "A Review of IOC Documentation Relevant to a Recommendation of Possible Adjustments to the Commission's Statutes to Reflect the New Needs of Member States and the Increasing Role of the Commission Under the New Ocean Regime", 1984.

D.H. Wallis, Conseil national de recherches du Canada: expert-conseil en modélisation de la sédimentation, République de Corée.

E. PROGRAMME L'HOMME ET LA BIOSPHÈRE (MAB)

Les activités de l'homme influent profondément sur l'environnement. Elles se sont multipliées avec l'accroissement démographique, l'expansion des régions urbaines et l'essor de l'industrie et de la technologie. Dès 1951 l'UNESCO a créé un Comité consultatif de la recherche sur les zones arides, premier effort international de rétablissement de la fertilité des régions désertiques du monde. Ce sont de tels efforts initiaux qui ont jeté les fondations de l'actuel programme L'Homme et la biosphère par lequel s'expriment les préoccupations de l'UNESCO en matière d'aménagement du milieu et des ressources naturelles.

Le programme MAB comporte cinq volets. Le premier porte sur les zones côtières, sujet qui a été mis en relief à l'Assemblée annuelle de 1984 de la Commission canadienne tenue à Saint-Jean de Terre-Neuve. Ces zones côtières sont exposées aux effets du développement moderne. L'UNESCO fait la promotion de l'intégration des notions d'aménagement, de la recherche et de la formation de spécialistes. Les sciences sociales et naturelles y jouent un rôle important.

La planification de l'utilisation des sols, qui s'intéresse aux diverses façons de l'exploitation et de l'occupation des sols par l'homme, est le second volet du programme. Les activités de l'UNESCO ont pour but de développer la connaissance des processus et des conditions dont il faut tenir compte dans la planification de l'utilisation des sols. Au nombre de ces activités, on compte la formation de personnels, l'amélioration de l'infrastructure de la recherche et l'échange d'information.

D'ici l'an 2,000, plus de la moitié des six milliards d'habitants du globe vivront en zones urbaines. Sur ce point, le programme MAB prend la forme de projets pilotes sur les villes et les cités qui permettent d'étudier les nombreux facteurs de leur environnement. La formation, la planification, l'aménagement et l'éveil de la conscience du public sont autant d'aspects du programme.

Le programme du patrimoine naturel promeut la préservation des sites naturels spectaculaires et des écosystèmes représentatifs, surtout grâce au réseau mondial des réserves de la biosphère. En décembre 1984, l'UNESCO avait désigné 243 réserves de la biosphère dans 65 pays, dont deux au Canada.

L'éducation environnementale est le dernier volet du programme MAB. Avec l'aide du Programme des Nations Unies pour l'environnement, ce volet permet de faire prendre conscience des problèmes environnementaux et de leurs impacts. L'UNESCO diffuse pour atteindre ce but des matériels écrits et audio-visuels auprès des enseignants, du grand public et des médias.

Les crédits annuels consacrés par l'UNESCO au programme L'Homme et la biosphère sont de $5.1 millions (É.-U.) environ.

Participation canadienne

Le Canada participe au programme MAB depuis sa création en 1971 et est membre depuis du Conseil international de coordination du MAB qui compte 30 membres. En décembre, 1984, il est aussi devenu membre du Bureau MAB de six nations, comme représentant des pays occidentaux.

À l'origine, les activités canadiennes du MAB étaient coordonnées par le Secrétariat des sciences du Bureau du Conseil privé. En 1974, le Cabinet approuvait une présentation mixte d'Environnement Canada et du ministère des Affaires extérieures proposant: (1) la poursuite de la participation du Canada au MAB; (2) le financement par le Conseil national de recherches des déplacements des membres du Comité MAB/Canada; et (3) le rattachement du Secrétariat du MAB à Environnement Canada.

Un grand programme canadien a par la suite été élaboré et de nombreux nouveaux projets mis en oeuvre. Des scientifiques canadiens ont joué un important rôle dans le façonnement du développement du programme MAB, tant sur le plan national que sur le plan international, dans des domaines tels la perception de la qualité de l'environnement, l'analyse des zones urbaines comme systèmes écologiques, la réconciliation des conflits dans l'utilisation des sols en zones côtières et la désignation des réserves de la biosphère.

En 1979, Environnement Canada réduisait son soutien au MAB/Canada, le secrétariat étant alors rattaché à la Commission canadienne pour l'UNESCO. Au cours des récentes années, le MAB/Canada a trouvé des fonds supplémentaires pour le financement de ses activités auprès du Conseil national de recherches du Canada, du ministère des Affaires indiennes et du Nord, du ministère des Pêches et des Océans et enfin d'Environnement Canada.

Le Comité MAB/Canada est actuellement présidé par le Dr Garnet T. Page de Calgary, également l'un des quatre vice-présidents du Bureau international du MAB; il se compose de douze membres représentant les gouvernements fédéral et provinciaux, les universités et le secteur privé.

Voici des exemples des domaines auxquels s'intéresse actuellement le MAB/Canada:

* Le Groupe de travail du MAB/Canada sur les réserves de la biosphère, que préside le Dr George Francis de l'Université de Waterloo, a été établi afin de promouvoir la désignation de réserves de la biosphère au Canada. Il existe actuellement deux réserves canadiennes: le Mont-Saint-Hilaire, au Québec, et le parc national des lacs Waterton, en Alberta.

* Le Groupe de travail du MAB/Canada sur l'information et la formation environnementales, que préside Charles Hopkins du Toronto Board of Education, met sur pied un réseau national de diffusion de l'information environnementale et d'aide à l'élaboration des programmes scolaires.

* Le Groupe de travail du MAB/Canada sur l'écologie humaine des zones côtières, présidé par le Dr Arthur J. Hanson de l'Université Dalhousie, est en train de faire l'étude de la gestion communautaire et traditionnelle des ressources côtières du Canada.

* Le Comité envisage de nouvelles initiatives destinées à accroître la coopération internationale et la participation de l'industrie aux activités du MAB.

* Il envisage aussi la création d'un Groupe de travail sur les écosystèmes urbains, en réponse à l'intérêt grandissant que portent les scientifiques canadiens au sujet.

* Le Réseau scientifique pour le Nord de l'UNESCO/MAB a son siège à l'Université de l'Alberta. Il est présidé par le Dr Milton Freeman et le Canada coordonne le thème sur les réserves de la biosphère et autres aires protégées du Réseau. Le secrétariat du Réseau diffuse un bulletin dans plus de vingt pays qu'intéressent les études circumpolaires.

* Le MAB/Canada a été l'un des organismes ayant contribué aux travaux du Groupe d'étude de la conservation de l'environnement du Nord créé en 1983 par le ministère des Affaires indiennes et du Nord.

Réunions

Le MAB/Canada a parrainé ou organisé avec d'autres un certain nombre d'importantes activités financées en partie par l'UNESCO, d'envergure nationale ou internationale, parmi lesquelles:

* le quatrième Colloque international sur le renne et le caribou, qui sera tenu à Whitehorse, dans les Territoires du Nord-Ouest, en août 1985; l'UNESCO a accordé une subvention pour le financement de ce colloque dans le cadre de son Programme de participation.

* le Colloque international sur la recherche et le contrôle dans les réserves de la biosphère circumpolaires, tenu à Waterton, en Alberta, en août 1984; et

* la réunion sur la création d'un Réseau scientifique international pour le Nord UNESCO/MAB, tenue à Edmonton, en Alberta, en octobre 1982;

* le Colloque international sur les stratégies de conservation de l'eau, tenu à Québec, en juin 1981;

* le Colloque international sur les ressources renouvelables et l'économie nordique, tenu à Banff (Alberta), en mai 1981;

* le Symposium international sur l'aménagement urbain dans l'intérêt de l'enfant, tenu à Toronto en juin 1979;

* la Réunion consultative sur la stratégie de l'utilisation de la biomasse, tenue à Ottawa en février 1979, et organisée en collaboration avec le Conseil des sciences du Canada et avec l'aide financière d'Environnement Canada;

* le Colloque international sur les méthodes et l'interprétation de la recherche sur la perception de l'environnement, tenu à Victoria (C.-B.) en mai 1976, et également financé par le CRDI;

Canadiens travaillant à l'UNESCO

Deux Canadiens travaillent actuellement à la Division des sciences écologiques du secrétariat UNESCO/MAB, à Paris. Il s'agit du Dr Anne Whyte de l'Université de Toronto, qui est spécialiste du programme (poste P5), et de Richard Bill de Parcs Canada, qui est expert-conseil (poste P4).

Exemples précis d'activités canadiennes

Le Canada a été le premier pays à se doter de principes directeurs et de critères pour les réserves de la biosphère qui ont plus tard été adaptés et adoptés par d'autres comités nationaux du MAB. En 1982, le MAB/Canada a publié un dépliant (en Inuktitut ainsi que dans les deux langues officielles) sur les réserves de la biosphère ainsi que le rapport Désignation des réserves de la biosphère au Canada.

Les fondements de la perception des problèmes environnementaux, l'un des quatorze grands thèmes du programme MAB, ont d'abord été jetés au Canada par le Dr Ian Burton et le Dr Anne Whyte de l'Université de Toronto. Ces principes ont aidé d'autres pays, notamment du Tiers-Monde, à mettre en oeuvre des activités rattachées au MAB. Le bulletin "Perception of Environment", dont le premier numéro a été publié au printemps de 1982, est parrainé par les comités nationaux du MAB du Canada, des États-Unis et du Mexique. Il est essentiellement destiné à servir de moyen de communication entre les chercheurs en perception de l'environnement de la collectivité internationale.

AVANTAGES QUE RETIRE LE CANADA DES PROGRAMMES SCIENTIFIQUES DE L'UNESCO

Les scientifiques canadiens sont d'actifs associés des programmes de sciences de l'UNESCO. Ils mettent leurs connaissances, leur expérience et leur temps au service de ces programmes, en retour d'appréciables avantages.

Les réalisations de l'UNESCO dans le domaine des activités scientifiques intergouvernementales ont été fortement louangées par les États membres . Par l'organisation, la coordination et le financement de grands programmes scientifiques internationaux, l'UNESCO a servi de puissant catalyseur. Elle a donné l'impulsion à une multitude de travaux scientifiques supplémentaires, largement financés par les pays participants et par les scientifiques eux-mêmes. Cela s'est aussi produit au Canada, particulièrement dans le domaine des sciences de la terre et de l'eau.

Le partage de l'expérience étrangère et les échanges suivis avec des scientifiques d'autres pays, par le biais de conférences, d'ateliers, de projets sur le terrain et de projets de recherches, ont été l'un des éléments essentiels de l'essor et de la prospérité de la collectivité scientifique canadienne. Les programme parrainés par l'UNESCO ont permis d'avoir accès à des terres et des connaissances étrangères mieux que par tout autre canal. L'UNESCO constitue ainsi un écran sur lequel le Canada peut projeter son image scientifique, facilitant ainsi sa contribution au développement international, et sur lequel le Canada et ses scientifiques peuvent voir de nouvelles idées, notions et techniques nécessaires à la mise en valeur de nos ressources.

Les programmes mondiaux de recherche océanique coopérative ont été lancés par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, unique au monde, qui est en étroite liaison avec l'Organisation météorologique mondiale et le Conseil international des unions scientifiques. La collecte, l'analyse et l'interprétation à l'échelle mondiale de données sur les conditions climatiques et océanographiques sont essentielles aux travaux d'agences canadiennes et de certains groupes universitaires. Si ces réseaux disparaissaient avec l'UNESCO, il faudrait les recréer au sein d'une autre institution du système des Nations Unies. Ils sont vitaux aux programmes d'étude des océans et du climat mondial de même qu'aux activités courantes de certains ministères fédéraux, dont Pêches et Océans par exemple.

En sciences sociales, des Canadiens participent à diverses réunions internationales organisées sous les auspices de l'UNESCO, se trouvant ainsi à partager avec des confrères étrangers, le partage étant mutuellement avantageux. De telles réunions donnent accès à de l'information qu'il serait peut-être impossible d'obtenir autrement. Les publications de l'UNESCO fournissent des statistiques et des données d'autre nature sur les pays étrangers, permettant ainsi la réalisation d'analyses comparatives et la prise de contact avec d'autres agences. Les publications savantes de l'UNESCO, tels le Répertoire mondial des institutions de sciences sociales et la série Rapports et documents de sciences sociales, sont diffusées aux quatre coins du globe, offrant l'occasion aux Canadiens de faire entendre la voix de leur compétence en sciences sociales.

Des Canadiens participent à des projets coopératifs internationaux de sciences sociales, reçoivent des contrats de l'UNESCO, font financer leurs projets, leurs

séminaires et leurs rapports de caractère canadien dans le cadre du Programme de participation, et enfin se méritent la reconnaissance de la collectivité mondiale lorsqu'ils sont lauréats des prestigieux prix internationaux de l'UNESCO.

Des chercheurs canadiens sont activement engagés dans des activités de l'UNESCO/MAB, engagements profitables tant sur le plan commercial que sur le plan scientifique. Les avantages immédiats découlent du partage international des recherches, des renseignements et des expériences relatifs aux processus biologiques, à l'utilisation des sols et aux ressources animées. Le Réseau scientifique pour le Nord, lancé par le Canada et auquel s'associent huit pays arctiques, en est un exemple concret. Grâce aux échanges sur les projets nordiques, les Canadiens reçoivent en effet des renseignements stratégiques dont ils font profiter leur pays.

Les programmes de l'UNESCO/MAB constituent une infrastructure qui incite les Canadiens à se lancer dans des entreprises qui leur sont bénéfiques: mise sur pied d'un réseau d'écosystèmes représentatifs, et poursuite d'objectifs connexes en recherche, en éducation, en formation et en participation locale dans tout le pays et avec nos voisins.

Les programmes de l'UNESCO/MAB permettent à des Canadiens d'oeuvrer dans des pays du Tiers-Monde. L'UNESCO leur offre la possibilité d'étudier scientifiquement les besoins de la recherche dans des environnements inexistants au Canada.

Cette présence de Canadiens en terres étrangères, combinée à la matérialisation des échanges internationaux, pave le chemin d'une meilleure compréhension mutuelle, au commerce et aux activités para-commerciales.

Chapitre 9

CULTURE

Grand programme XI
La culture et l'avenir

La culture, synthèse des activités créatrices d'un peuple, devrait être l'ultime mesure du développement. Le développement technologique qui se fait au mépris de l'identité culturelle des peuples est voué à l'échec. Il est donc naturel que la collectivité internationale se soit aujourd'hui donné comme devoir d'affirmer la culture.

Les activités de l'UNESCO ayant trait au patrimoine ont pour but de stopper la dégradation et la destruction du patrimoine culturel de l'humanité. Des campagnes internationales sont lancées expressément pour protéger et préserver des sites tels Abou Simbel, Venise, Carthage, la vallée de Katmandou, l'Acropole et Jérusalem ainsi qu'une multitude d'autres sites et monuments historiques. Le programme met l'accent sur les inventaires, l'établissement de normes, la planification de politiques de sauvegarde et la formation du personnel.

Une autre activité de l'UNESCO a pour objet la promotion de l'identité culturelle. Elle encourage l'emploi des langues nationales et régionales en éducation et en communication et facilite la diffusion des oeuvres représentatives des cultures régionales et locales. La rédaction de l'histoire de différentes cultures, l'étude des langues de minorités et la traduction d'oeuvres littéraires sont d'importants volets de cette activité. L'UNESCO travaille ainsi actuellement à une nouvelle édition de l'Histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité, à des histoires régionales de l'Afrique, de l'Amérique latine, des Antilles et de l'Asie centrale, à des dictionnaires et des matériels didactiques en diverses langues, dont des langues de l'Arctique, et enfin à un certain nombre de films et de publications qui contribuent à l'appréciation mutuelle des diverses cultures.

La finalité de toute vie culturelle est l'exercice de la créativité et la création. L'UNESCO aide les États membres à établir les conditions qui facilitent la libre expression créative. Conformément à sa Recommandation relative à la condition de l'artiste (Belgrade, 1980), l'UNESCO donne son appui aux recherches portant sur la condition de l'art dans divers pays et sur les moyens de reconnaître les talents. Elle favorise aussi l'éducation, l'éveil de la conscience publique, l'échange d'artistes ainsi que de grands festivals et de grandes manifestations culturelles d'envergure internationale. L'UNESCO prête enfin son concours à un certain nombre d'organisations non gouvernementales oeuvrant dans le domaine de la création artistique, dont l'Institut international du théâtre et le Conseil international de la musique.

L'UNESCO aide les États membres à élaborer et à promouvoir des politiques de la culture et du développement culturel. Cette activité s'inspire de la Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles (Mexico, 1982) et porte sur l'interaction de la culture et de la société, de la science et de la technologie, et

de la communication, sur les droits culturels, sur la formulation des politiques culturelles, sur la formation, ainsi que sur la coopération et les échanges culturels internationaux. Les Commissions nationales sont invitées par l'UNESCO à participer à cette activité.

Le budget annuel du Grand programme sur La culture et l'avenir est de $12.7 millions (É.-U.), soit 6,4% du budget total de l'UNESCO.

Participation canadienne

Le Canada s'intéresse activement aux programmes culturels de l'UNESCO depuis la formation de celle-ci. Des exemples récents des formes que revêt la participation du Canada sont l'exposition d'oeuvres inuit à la Conférence générale de 1983 tenue à Paris, et le rôle capital joué par Parcs Canada dans la rédaction et la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial ainsi que dans l'identification de sites canadiens. Au pays, les Musées nationaux du Canada et le ministère des Communications sont directement associés à des questions touchant l'importation, l'exportation et le transfert des biens culturels. (Ces récentes années, des mesures ont été prises pour des biens provenant du Nigeria, du Pérou et de la Grèce.)

De nombreux Canadiens prennent part à des réunions et projets de l'UNESCO, à titre d'experts-conseils ou d'employés, ou encore reçoivent des bourses de l'Organisation. Suivent quelques exemples.

1. Sites du patrimoine

   En 1972, l'UNESCO a adopté la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, abrégée Convention du patrimoine mondial. Le Canada a adhéré à cette convention en 1976, se joignant ainsi à 83 autres États membres. Aux termes de la Convention, les sites culturels et naturels de caractère unique et irremplaçable, dont de nombreux sont menacés de dégradation et de destruction, sont identifiés, font l'objet d'une campagne de publicité, et sont préservés par les gouvernements, à qui l'UNESCO fournit son aide au besoin.

   Parcs Canada est l'agence fédérale chargée de la mise en oeuvre de la Convention au pays. Le Canada compte huit sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, parmi les 187 sites jugés d'importance mondiale tels le Palais de Versailles en France, le centre historique de Florence en Italie et le Parc national de Yellowstone aux États-Unis. Les sites canadiens sont:

   * la réserve du parc national de Nahanni (Territoires du Nord-Ouest), 1978
   * le parc historique national de L'Anse aux Meadows (Terre-Neuve), 1978
   * le parc provincial Dinosaur (Alberta), 1979
   * la réserve du parc national de Kluane (Yukon), 1979

* le parc provincial de l'île Anthony (Colombie-Britannique), 1981

* le précipice à bisons Head-Smashed-In (Alberta), 1981

* le parc national de Wood Buffalo (Alberta et Territoires du Nord-Ouest), 1983

* et les parcs des Rocheuses canadiennes (Alberta et Colombie-Britannique), 1984. Ce site comprend les quatre parcs nationaux de Banff, Jasper, Kootenay et Yoho; ce dernier, incluant le site des Schistes argileux de Burgess, avait été inscrit séparément en 1980 mais a depuis été intégré au site couvrant l'ensemble des parcs des Rocheuses canadiennes.

2. Autres textes normatifs

Outre la Convention du patrimoine mondial, l'UNESCO a rédigé et adopté d'autres conventions et recommandations ayant trait à des activités culturelles. Le Canada a pris une part active à leur préparation et aux réunions qui ont conduit à leur adoption. En voici la liste:

* Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels, 1970 (le Canada est signataire)

* Recommandation concernant la participation et la contribution des masses populaires à la vie culturelle, 1976

* Recommandation concernant l'échange international de biens culturels, 1976

* Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine, 1976

* Recommandation pour la protection des biens culturels mobiliers, 1978

* Recommandation relative à la condition de l'artiste, 1980

* Recommandation pour la sauvegarde et la conservation des images en mouvement, 1980, et

* Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques relatives au financement public des activités culturelles, 1980.

3. Participation à des organismes liés à l'UNESCO

Des Canadiens ont fourni un apport considérable à des organismes administratifs culturels parrainés par l'UNESCO. Quelques exemples suivent.

* Conseil international de la musique: président de 1968 à 1977, John P.L. Roberts, alors chef de Radio Music and Variety à CBC

* Comité du patrimoine mondial: membre de 1976 à 1977, Peter H. Bennett, alors directeur de la Direction des lieux et des parcs historiques nationaux de Parcs Canada

* Fonds international pour la promotion de la culture: membre du Conseil de 1976 à 1978, Bernard Ostry, alors secrétaire général des Musées nationaux du Canada

* Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS): directeur de 1979 à 1983, François Leblanc, alors architecte restaurateur à Parcs Canada

* Commission internationale pour l'Histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité: membre de 1979 à aujourd'hui, Brigitte Schroeder-Gudehus, professeur titulaire, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal, et

* Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale: membre de 1983 à aujourd'hui, Ian C. Clark, Ambassadeur et Délégué permanent du Canada auprès de l'UNESCO

4. Réunions

La liste des Canadiens qui ont pris part à titre d'experts à des réunions et colloques de l'UNESCO ou qui y ont présenté des communications est imposante. On y trouve, pour des événements récents, les personnes suivantes:

* Paul Siren, secrétaire général, Association des artistes canadiens de la télévision et de la radio (AACTR): participation à l'élaboration de la Recommandation relative à la condition de l'artiste, 1980

* Lewis E. Levy, ministère de la Justice: mise en oeuvre de la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels, 1982

* Joy Cohnstaedt, sous-ministre des Affaires culturelles et des ressources historiques du Manitoba: présentation de la communication "Technological Change and Cultural Policy: An Overview of a Decade of Canadian Experience" à la conférence Mondiacult, 1982

* Jean-Paul Audet, professeur de philosophie, Université de Montréal: rédaction à contrat de la communication "Valeurs éthiques et droits de l'homme" pour le Colloque international sur les universaux transculturels, 1983

* Georges Singer, professeur de conception graphique, Université du Québec à Montréal: Rencontre internationale d'experts sur la créativité artistique et les nouveaux moyens de communication par ordinateur, tenue à Ottawa en 1984 grâce à une subvention du Programme de participation de l'UNESCO, et

* Asen Balikci, anthropologue, Université de Montréal: article "Inventaires, collections et études du patrimoine non physique" qui sera publié en 1985 dans la revue "Museum" de l'UNESCO.

* Colloque international "Time-Use and Cultural Activities", organisé par Statistique Canada (Gail Graser, Directeur adjoint, Culture), sous les auspices de la Commission canadienne pour l'UNESCO, Ottawa, 1983.

5. Contrats

Au nombre des Canadiens qui ont reçu des contrats de l'UNESCO figurent:

* Jacques Dalibard, Heritage Canada: mission archéologique à Chypre, 1974

* Gilles Tassé, Université du Québec à Montréal: mission archéologique à Salto Grande, en Uruguay, 1978

* René Rivard, expert en planification de musées et en interprétation: mise sur pied d'un musée, au Niger, 1983

* John S. Whiting, Musées nationaux du Canada: mise sur pied d'un musée, dans les Antilles, 1983, et

* Jane Knight, Conseil canadien de l'enfant et de la jeunesse: mission sur les aires et matériels de jeux pour enfants, La Trinité et Tobago, 1981 et 1984.

6. Bourses de l'UNESCO

L'UNESCO a accordé des bourses à des Canadiens surtout dans le domaine de la préservation des villes historiques et de la conservation des matériaux tels la pierre. Au nombre des boursiers on compte:

* John Stewart, scientifique de la conservation, Parcs Canada, 1978

* François Leblanc, architecte régional, Heritage Canada, 1979

* Gouhar Shemdin, architecte restaurateur, Parcs Canada, 1980, et

* David Korn, chef ingénieur, Complexe de la Défense de Halifax, 1981.

7. Activités liées à l'UNESCO

De nombreux Canadiens ont bénéficié de diverses activités liées à l'UNESCO. Voici quelques exemples:

* Congrès mondial de l'Institut international du théâtre qui sera bientôt tenu en 1985, pour lequel plusieurs compagnies de théâtre préparent des productions et qui est coordonné au Canada par l'Association professionnelle des théâtres canadiens (Curtis Barlow, directeur) et par le Centre d'essai des auteurs dramatiques (Hélène Dumas, coordonnatrice)

* Étude européenne en commun sur le rôle de la communication dans le développement culturel des milieux ruraux - en cours de réalisation. La contribution canadienne à l'étude sera assurée par les Sociétés de communication autochtones du Nord canadien, et

* Série de conférences sur les sites du patrimoine mondial, organisée par ICOMOS-Canada pour le compte du Conseil international des monuments et sites, Ottawa, 1983.

* Excavations archéologiques à Carthage: Pierre Senay, archéologue, Université du Québec à Trois-Rivières

* Le disque "Chants et jeux des Inuit" de la collection de l'UNESCO "Sources musicales", publiée par le Conseil international de la musique, s'est vu attribuer, en 1979, le Grand Prix international du disque. Consacré à divers types de jeux vocaux et de chants des Inuit du Nord-Est canadien, ce disque est le fruit du travail du Groupe de recherches en sémiologie musicale, Faculté de musique, Université de Montréal, sous la direction de Jean-Jacques Nattiez.

* Étude européenne en commun sur le développement culturel des pays comprenant divers groupes ethniques et nationaux, à laquelle ont activement pris part la Direction générale du multiculturalisme du Secrétariat d'État ainsi que le professeur Jean Burnet du Collège Glendon de Toronto, de 1976 à 1984

* Étude européenne en commun sur la composition musicale par ordinateur, qui a été présidée par Barry Truax, compositeur, Université Simon Fraser et à laquelle ont participé William Buxton, compositeur, Université de Toronto, Peter Clements, professeur et compositeur, Université Queen's, et plus d'une vingtaine d'autres compositeurs, de 1975 à 1978

8. Canadiens travaillant à l'UNESCO

Deux Canadiens travaillent actuellement à l'UNESCO, à Paris, dans le secteur de la culture; il s'agit de Madeleine Gobeil, chef de la section Création artistique (poste classé P5), et P. Johnston, secrétaire, Formation et opérations (poste classé GS3).

Avantages pour le Canada

Les Canadiens tirent un avantage précieux de l'échange d'information, de personnels, d'expériences et d'expositions avec de nombreux pays et régions du globe, grâce aux réseaux établis par l'UNESCO. Bon nombre de ces échanges sont impossibles bilatéralement, pour la simple raison qu'ils nécessitent un cadre multilatéral international. L'UNESCO fournit ce cadre.

Des experts oeuvrent au sein de la collectivité internationale; en retour, le Canada profite par le biais de programmes liés à l'UNESCO de compétences internationales qui lui font défaut, par exemple dans le domaine de la conservation de la pierre.

L'UNESCO travaille depuis un certain nombre d'années à l'élaboration d'une méthodologie de la collecte de données relatives à la prestation des services culturels et à la participation de la masse populaire aux activités culturelles. Ce travail de l'UNESCO dans le domaine de la statistique culturelle sert actuellement au Conseil des Arts du Canada à aider le milieu artistique à évaluer les retombées économiques de l'industrie des arts.

La "Collection d'oeuvres représentatives de la littérature universelle" a été réalisée avec l'aide du Programme de l'UNESCO "Traduction et publication". Cette collection met à la portée des Canadiens et des gens d'autres pays, les oeuvres littéraires des autres cultures auxquelles ils ne pourraient autrement avoir accès. Par exemple, "La chanson de Lawino" de l'écrivain ougandais Okot p'Bitek, traduite en français, fait connaître aux Canadiens ce long poème qui décrit les coutumes des Acholis (l'un des groupes ethniques de l'Ouganda) face aux modèles culturels d'importation (1931-1982). On étudie aussi la possibilité de faire traduire quelques oeuvres canadiennes dans des langues de moindre diffusion.

La conscience qu'a le Canada de la richesse et de la diversité de son propre patrimoine culturel et naturel est avivée depuis des décennies par les échanges qu'il a avec les peuples d'autres pays. Pour maintenir et développer notre propre patrimoine culturel, il nous faut préserver l'intégrité du créateur réseau d'échanges intellectuels que constitue l'UNESCO.

Chapitre 10

LA COMMUNICATION ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION

Grand programme III
La communication au service des hommes

Grand programme VII
Systèmes d'information et accès à la connaissance

L'information est aujourd'hui une ressource essentielle. L'établissement de services efficaces d'information et de communication est vital à l'activité économique et sociale du monde contemporain.

Le Programme général d'information (PGI) de l'UNESCO a pour but de faciliter l'accès pour tous à l'information, de promouvoir la libre circulation de l'information et d'aider les États membres à obtenir, stocker et exploiter l'information nécessaire à leur développement.

Dans le domaine de la communication, l'UNESCO s'efforce de faire progresser la connaissance du processus de la communication. Son programme s'attaque aux problèmes courants de la communication, tels ceux que pose le développement rapide des nouvelles technologies, dont les ordinateurs et les satellites, et leur impact social. L'ébauche des solutions nécessite le renforcement des infrastructures de communication aux niveaux local, national, régional et mondial.

L'UNESCO mène à bien ses activités dans le domaine de la communication et de l'information par le recours à divers mécanismes : bourses, subventions de recherche, missions d'étude, colloques et ateliers, sondages, études spéciales, etc. Elle donne en outre son appui à divers systèmes et services d'information et de documentation ainsi qu'à des activités spécialisées des domaines de l'information, de la bibliothéconomie et de l'archivage.

C'est dans le cadre du programme sur la communication de l'UNESCO qu'a eu lieu le débat sur le Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC). Ce débat a conduit à une violente confrontation entre l'Occident, les pays socialistes et le Tiers-Monde. Il a mené à l'établissement du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) dont le but est d'aider les pays en développement à se doter d'infrastructures de communication; il s'agit là d'une réponse de nature pratique apportée par les pays industrialisés aux besoins exprimés par le monde en développement.

Le Grand programme sur les Systèmes d'information et l'accès à la connaissance a reçu l'appui unanime des États membres qui estiment qu'il est bien structuré et efficace. Il répond aux besoins des pays industrialisés et des pays en développement en faisant appel autant aux systèmes d'information conventionnels qu'aux nouvelles technologies.

Le budget annuel du Grand programme sur la communication au service des hommes est de 8 millions $ U.S., soit 4% du budget total de l'UNESCO.

Le budget annuel du Grand programme sur les Systèmes d'information et l'accès à la connaissance est de 6 millions $ U.S., soit 3% du budget total de l'Organisation.

Participation canadienne

Nous vivons à l'ère des communications qui touche toutes les nations du globe, qu'elles fassent partie du monde industrialisé ou du monde en développement.

Le Canada, pays immense et de grande diversité culturelle, a su rapidement reconnaître cette nouvelle réalité. Parmi les premiers à étudier l'influence croissante des nouvelles technologies et des moyens de communication sur notre société, un Canadien, Marshall McLuhan, fait figure de prophète. Pendant plusieurs années, l'UNESCO a porté son attention sur les aspects internationaux de cette révolution de la communication, appelant de nombreux Canadiens pour qu'ils lui prêtent leur concours.

1. Prix McLuhan Téléglobe Canada

Le Prix McLuhan Téléglobe Canada, prix international de la communication lancé en 1983, Année mondiale des communications, a été créé pour immortaliser la mémoire de Marshall McLuhan et son oeuvre sur la philosophie des communications. Placé sous le patronage permanent de l'UNESCO, le Prix a été institué par la Commission canadienne pour l'UNESCO et Téléglobe Canada. Financé par Téléglobe Canada, il est administré par la Commission canadienne avec l'aide d'autres commissions nationales pour l'UNESCO et l'étroite collaboration de l'UNESCO. Il se compose d'une somme de $50,000 et d'une médaille commémorative et est décerné tous les deux ans.

En 1983, 28 Commissions nationales ont proposé 37 candidatures. Le Prix, le premier, a alors été remis au journaliste bolivien, Luis Ramiro Beltran. Le Dr Beltran est un communicateur imaginatif bien connu qui a appliqué les techniques modernes de la communication au développement rural d'Amérique latine. Le second Prix sera remis en décembre 1985.

2. Textes normatifs

Le Canada a pris part à l'élaboration de plusieurs accords et déclarations de l'UNESCO dans le domaine de la communication, au nombre desquels:

* l'Accord visant à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif, scientifique et culturel, aussi connu sous le nom d'Accord de Beyrouth (1948);

* la Déclaration des principes directeurs de l'utilisation de la radiodiffusion par satellites pour la libre circulation de l'information, l'extension de l'éducation et le développement des échanges culturels (1972); et

* la Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre (1978).

Dans la diffusion de ses statistiques nationales relatives aux bibliothèques, le Canada se conforme aux définitions et aux classifications établies dans la Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques relatives aux bibliothèques adoptée par l'UNESCO en 1970.

3. Participation aux réunions de l'UNESCO

a) Conférences intergouvernementales

Le Canada est membre du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC). Le Conseil se réunit tous les ans pour étudier des projets et décider de l'attribution des fonds. Le Canada a versé $250,000 au Compte spécial du PIDC.

En 1982, le Canada a pris part au Congrès international sur l'accès universel aux publications, tenu à Paris. Le but de ce congrès était de repérer les obstacles à l'accès aux publications. Cinq Canadiens ont assisté aux travaux:

* Margaret Anderson, professeur adjoint, Faculté de bibliothéconomie, Université de Toronto;

* Réal Bosa, coordonnateur des services au public, Bibliothèque nationale du Québec;

* Reginald MacIntyre, directeur, Division des communications, Centre de recherches sur le développement international (CRDI);

* Basil Stuart-Stubbs, directeur, École de bibliothéconomie, Université de la Colombie-Britannique; et

* Guy Sylvestre, directeur général, Bibliothèque nationale du Canada.

En 1979, le Canada a participé à la Conférence intergouvernementale sur l'information scientifique et technique au service du développement (UNISIST II) dont les buts étaient d'examiner les réalisations accomplies depuis la Conférence intergouvernementale UNISIST de 1971, d'examiner le rôle de l'information dans le développement, en particulier les problèmes liés à la circulation et à l'utilisation de l'information scientifique et technique, et de formuler des recommandations quant aux stratégies à adopter en vue d'une action

future aux niveaux national, régional et international. La Conférence a ainsi apporté une contribution à la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement (CNUSTD) tenue à Vienne du 20 au 31 août 1979.

Les membres de la délégation canadienne à la Conférence UNISIST II étaient Pierre Trottier, Ambassadeur et Délégué permanent du Canada auprès de l'UNESCO, Guy Sylvestre, directeur général de la Bibliothèque nationale du Canada, Jack Brown, de l'Université McGill, Elmer Smith, de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST), et Michael Brandreth, du Centre de recherches sur le développement international.

L'UNISIST est un programme intergouvernemental mis sur pied dans le cadre du Programme général d'information (PGI) de l'UNESCO. De 1978 à 1983, le Canada a été représenté au Conseil intergouvernemental du PGI par le Dr Guy Sylvestre, directeur général de la Bibliothèque nationale du Canada, et par le Dr Elmer Smith, directeur de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST), ce dernier en qualité de conseiller.

L'active participation des organisations énumérées ci-après montre bien l'intérêt que portent les Canadiens au Programme général d'information: la Bibliothèque nationale du Canada; l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST); les Archives publiques du Canada; le Centre de recherches sur le développement international (CRDI); la Canadian Library Association (CLA); l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation (ASTED); et plusieurs universités.

Le Canada met gracieusement à la disposition des pays en développement divers progiciels, par le biais du Secrétariat de l'UNESCO, tels le Service canadien pour la diffusion sélective de l'information (CAN/SDI), le Service canadien d'interrogation en direct (CAN/OLE) et le MINISIS, aide de repérage de l'information. Le CAN/SDI a été appliqué dans huit pays.

L'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) et le Centre de recherches sur le développement international (CRDI) font la formation sur place des personnels des pays en développement. En 1978, l'ICIST a organisé à Ottawa un colloque international sur la diffusion sélective de l'information.

Le CRDI participe à diverses autres activités liées au PGI de l'UNESCO ayant pour but de mettre sur pied un réseau régional d'échange d'information en Amérique latine et dans les Antilles et de mettre au point le SADIS (Système d'information et de documentation d'Afrique australe). Il prête aussi son concours à l'élaboration de programmes de sciences de l'information à Ibadan, au Nigeria, et à Addis-Ababa, en Éthiopie.

b) Réunions d'experts

D'éminents Canadiens ont fait profiter de leur expérience diverses réunions d'experts de l'UNESCO. Voici quelques exemples:

* Betty Zimmerman, directrice de Radio-Canada International: membre de la Commission internationale de l'UNESCO d'étude des problèmes de la communication (Commission MacBride, 1976-1980). Les membres de cette commission ont été choisis par le Directeur général de l'UNESCO et y ont siégé à titre privé. Mme Zimmerman a aussi été membre du jury du Prix McLuhan Téléglobe Canada de 1983

* John Meisel, Université Queen's: Table ronde sur le Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication, Igls, Autriche, septembre 1983. Cette réunion a été la clé de l'évolution du débat idéologique sur le Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC) puisqu'elle a mené la Conférence générale à adopter une résolution dans laquelle le NOMIC est décrit comme un "processus évolutif et continu", comme le désiraient les nations occidentales, plutôt que d'avoir été défini par un ensemble rigide de règlements.

* John Meisel, Université Queen's, et William Melody, Université Simon Fraser: Symposium sur l'impact culturel, social et économique des technologies de la communication, Rome, Italie, décembre 1983.

* Annie Méar, Université de Montréal, et Thomas McPhail, Université de Calgary: Les petits États dans le contrecourant de circulation internationale de l'information et de la communication, Wintherthur, Suisse, décembre 1984.

* De 1978 à 1983, les Canadiens dont les noms suivent ont assisté aux réunions d'un comité spécial de l'UNISIST sur l'établissement d'un format de communication commun (pour l'échange international de données bibliographiques assimilables par la machine): Hope Clement, directeur général adjoint, Bibliothèque nationale du Canada (quatre réunions de 1979 à 1982); Edwin Buchinski, Direction du catalogage, Bibliothèque nationale du Canada (cinq réunions de 1978 à 1982); Peter Simmons, École de bibliothéconomie, Université de la Colombie-Britannique (cinq réunions de 1979 à 1983); et Kate Wild, Centre de recherches sur le développement international (une réunion en 1978). La Bibliothèque nationale du Canada a été l'hôte de l'une des réunions de ce comité spécial en 1980.

* Cynthia Durance et Isobel Bradley, respectivement directrice du Bureau de développement des réseaux et chef d'ISDS Canada de la Bibliothèque nationale du Canada, ont représenté la Bibliothèque aux réunions de l'ISDS depuis 1974. L'ISDS, Système international de données sur les publications en série, a été mis sur pied dans le cadre du Système mondial d'information scientifique (UNISIST) et est considéré comme une étape fondamentale du transfert international de l'information. La quatrième réunion des directeurs de l'ISDS a eu lieu à la Bibliothèque nationale du Canada, à Ottawa, en mai 1978.

* Sam Kula, directeur, Archives nationales du film, de la télévision et de l'enregistrement sonore, Archives publiques du Canada:

Consultation d'experts sur le développement des archives audio-visuelles, Vienne, avril 1984.

* Peter Simmons, École de bibliothéconomie, Université de la Colombie-Britannique: Consultation sur la préparation de matériel didactique sur l'utilisation de normes relatives au traitement et à l'échange de l'information spécialisée, UNESCO, Paris, mars 1984; troisième réunion du Groupe de travail de l'UNISIST sur la technologie de l'interconnexion des systèmes, Quezon City, Philippines, octobre 1983; Consultation sur l'application de petits ordinateurs dans les domaines de la documentation et de l'information, Graz, Autriche, juin 1983; et réunions du Groupe de travail de l'UNESCO sur les méthodes, règles et normes dans le domaine de l'information, depuis 1982 jusqu'à aujourd'hui.

* John B. Black, bibliothécaire adjoint, Université de Guelph: Consultation sur l'application de petits ordinateurs dans les domaines de la documentation et de l'information, Graz, Autriche, juin 1983.

* Wilfred Smith, Archives fédérales, Archives publiques Canada: seconde consultation d'experts sur le RAMP II (gestion des documents et des archives), Berlin, Allemagne, juin 1982.

* G. Garland, Laboratoire de géophysique, Université de Toronto: réunion d'experts sur les problèmes pour fournir les données nécessaires au développement et les données numériques scientifiques et techniques nécessaires aux scientifiques et chercheurs, Paris, 1981.

* Michael Brandreth, Centre de recherches sur le développement international: Colloque sur l'analyse de l'information et la création de systèmes coopératifs internationaux, septembre 1978.

* Edwin Buchinski, Bibliothèque nationale du Canada, E. Clyde, Conseil national de recherches du Canada, et A. Edwards, Centre de recherches sur le développement international: Vers la réalisation d'un format commun d'échanges bibliographiques, Colloque international sur les formats d'échanges bibliographiques, Taormina, Sicile, avril 1978. Ce colloque parrainé par l'UNESCO a été organisé par le Centre international UNISIST pour les descriptions bibliographiques (UNIBID), avec l'aide du Bureau des résumés analytiques du Conseil international des Unions scientifiques, de la Fédération internationale des associations de bibliothèques, et de l'Organisation internationale de normalisation.

* Jean-Rémi Brault, Pierre Deslauriers, Pierre Mailloux, Manon Ouimet et Hubert Perron de la Bibliothèque nationale du Québec; Edwin Buchinski et Cynthia Durance de la Bibliothèque nationale du Canada; et Jean de Chantal, du Centre international de recherches sur le développement: Congrès international sur les bibliographies nationales, Paris, septembre 1977.

4. Contrats

L'UNESCO a passé de nombreux contrats avec des Canadiens dans le domaine de la communication et de l'information. En voici des exemples:

* Peter Simmons, École de bibliothéconomie, Université de la Colombie-Britannique:

1985 Mission à Lome, au Togo, pour y présenter une communication à la cinquième réunion de la Conférence permanente africaine sur le contrôle bibliographique (ASCOBIC), du 14 au 18 janvier.

1984 Contrat relatif au premier essai du Format de communication commun en milieu opérationnel, et communication présentée au colloque de l'UNESCO sur les outils du traitement de l'information et sur l'utilisation du progiciel IV + V, Graz, Autriche.

1983 Communication présentée au quatrième colloque de l'ASCOBIC, et communication présentée au Colloque national sur l'informatisation des opérations de bibliothèque, Arusha, Tanzanie, août.

Communication sur l'informatisation des activités d'information aux Tables rondes inter-agences des Nations Unies sur un vocabulaire commun d'indexation et sur les normes, UNESCO, Paris, 21 et 22 septembre.

Communication présentée au Colloque national sur les normes dans le domaine de l'information, Lisbonne, Portugal, du 3 au 7 octobre.

Personne ressources au Séminaire régional asiatique sur la conception et le développement de bases de données locales pour le stockage et le dépistage de l'information, organisé par l'UNESCO et l'UPILS à Quezon City, Philippines, du 10 au 14 octobre.

Préparation de la version définitive du Format de communication commun.

1981 Communication présentée au Séminaire régional sur l'application des normes dans le domaine de l'information, Manille, Philippines, du 9 au 13 février.

1979 Préparation d'un répertoire des éléments de données utilisés dans certains formats bibliographiques internationaux (travail préparatoire au Format de communication commun).

* William Melody, Université Simon Fraser: étude sur "Le rapport entre les conditions économiques et l'accès à la communication", 1984.

* John B. Black, bibliothécaire adjoint, Université de Guelph: expert-conseil pour une étude de faisabilité sur l'informatisation des entrées de la Bibliographie internationale des sciences sociales. Il s'agissait d'un projet pilote de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine (Port-d'Espagne), de l'Institut de recherches socio-économiques et de l'Université des Antilles (Jamaïque), mené pour le compte du Comité international pour l'information et la documentation sur les sciences sociales et financé par le Programme général d'information. Décembre 1984; mission pour diriger un atelier de formation sur le développement des réseaux dans les Antilles, décembre 1984.

* Jean de Chantal, expert-conseil, Ottawa: expert de l'UNESCO depuis octobre 1983 à Kigali, au Rwanda (Services d'information du bassin du Kigali).

* George Ember, expert-conseil, Ottawa: deux missions de conseils dans les Antilles pour l'établissement de services de documentation, mai 1982 et octobre 1983.

* Bernard Weilbrenner, Archives publiques Canada: mission aux Archives nationales de Birmanie, février 1983.

* Jean de Bonville, Université Laval: expert-conseil pour un projet de Fondation pour la formation internationale (Canada) de l'UNESCO.

* T.A.G. Gavin, Centre international de recherches sur le développement: expert-conseil en Inde (information sur l'hydro-électricité).

* Annie Méar, Université de Montréal: étude sur "Le flux international des programmes et des informations télévisés", décembre 1982.

* G. Bernier, Bibliothèque du Parlement, Québec: mission auprès de l'Institut africain de développement économique et de planification, Sénégal, Afrique, mai 1982.

* D. Reicher, Université de Montréal: expert-conseil à l'École de bibliothéconomie du Sénégal, en février 1981; provision d'un cours régional d'administration des bibliothèques, au Sénégal, en décembre 1981; et mission relative aux bibliothèques universitaires, en Algérie, en janvier et février 1980.

5. Publications et études du Programme général d'information (PGI)

Bon nombre d'experts canadiens ont contribué aux publications du Programme général d'information de l'UNESCO, parmi lesquels:

* K.B. Hendricks, Archives publiques Canada. Études et directives RAMP: "Préservation et restauration des documents photographiques d'archives et de bibliothèques", 1984.

* Sam Kula, Archives publiques Canada. Études et directives RAMP: "L'évaluation archivistique des images en mouvement", 1983.

* Jane Whiffin, Université de Victoria. "Guidelines for the Compilation of Union Lists of Serials", 1983.

* Patrick Healy et W.L. Gardiner, Institut Gamma de Montréal. Ont participé aux Études sur le surcroît d'information et l'information non utilisée organisées par l'Université des Nations Unies et le Programme général d'information de l'UNESCO, en 1983.

* H.C. Campbell, Bibliothèque publique de Toronto. Manuel sur le développement des systèmes et des services de bibliothèques publiques, 1983; Législation révisée concernant les bibliothèques publiques, 1978.

6. Bourses et subventions de l'UNESCO

L'attribution de bourses de recherche et d'étude est un important élément des programmes de la communication et de l'information de l'UNESCO. À cet égard, la politique des portes ouvertes du Canada relativement à la formation des boursiers est des plus appréciées.

Les Archives nationales du film, de la télévision et de l'enregistrement sonore d'Archives publiques Canada ont accueilli un boursier du Sri Lanka en 1984, dans le cadre d'une série de voyages d'étude destinés aux pays en développement et organisés par l'UNESCO, dans le but d'établir des archives du film partout dans le monde. Le voyage au Canada du boursier du Sri Lanka avait été conçu pour l'aider à développer les archives audio-visuelles de son pays.

D'autres boursiers ont fait des séjours au Canada, dont récemment:

* R.P. Lourn, Sénégal; journalisme culturel, Université de Montréal

* D.P. Gueye, Sénégal; communication, Université Laval.

* Min Thein, Birmanie; microfilmage et reprographie, plusieurs organisations canadiennes.

L'UNESCO a accordé une subvention de $12,000 (É.-U.) au Centre COMNET de l'Université Laval pour l'exécution d'une étude de faisabilité sur l'automatisation progressive du Centre. Le COMNET est un réseau international de centres de documentation sur les recherches et les politiques de la communication. La subvention a été versée dans le cadre du Programme international pour le développement de la communication (PIDC).

7. Subventions du Programme de participation de l'UNESCO

L'UNESCO a accordé des subventions à un certain nombre d'institutions canadiennes pour les aider à mener des travaux dans le domaine de la communication et de l'information. En voici la liste:

* Deuxième Assemblée mondiale des artisans des radios communautaires, Canada, 1985.

* Rencontres vidéo internationales de Montréal, parrainées par Vidéo 84 Inc. de Montréal, 1984.

* Réalisation d'un film documentaire sur le développement et les objectifs de la radio communautaire dans le monde, film intitulé "Les ondes alternatives", par Les Productions du Regard Inc., Montréal.

* Recherche-action sur la participation du public aux médias, dans le contexte des nouvelles technologies, parrainée par l'Institut canadien d'éducation des adultes, Montréal, 1983.

* Séminaire sur la gestion des documents, parrainé par Archives publiques Canada et le Comité des archives de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, tenu à Ottawa in 1980.

8. Statistiques de l'UNESCO

Les statistiques de l'UNESCO sont amplement consultées par les chercheurs canadiens. L'Annuaire statistique de l'UNESCO renferme des statistiques sur le livre, les bibliothèques, les établissements d'archivage, les services bibliographiques, la presse, la radio, la télévision et le cinéma. Les données relatives au Canada sont transmises à l'UNESCO par Statistique Canada. La somme que constitue l'Annuaire est un document de référence hautement apprécié.

9. Canadiens travaillant à l'UNESCO

Deux Canadiens sont actuellement employés par l'UNESCO dans le domaine de la communication et de l'information: F. Goodship, directeur, Division du développement des systèmes de communication, Secteur de la communication, Paris (poste D1), et Y. Courrier, chef de section, Formation des professionnels et des utilisateurs, Division du Programme général d'information, Paris (poste P5).

Avantages pour le Canada

Le domaine de la communication est en rapide évolution. De nouvelles technologies envahissent la société et forcent celle-ci à s'y adapter. Compte tenu de cette situation, le partage des idées, essence même du mandat de l'UNESCO, est nécessaire même s'il a donné lieu à certaines confrontations par le passé. C'est sur le plan international qu'il faut s'attaquer aux problèmes que posent les répercussions des technologies de la communication sur la vie sociale, la condition de la femme, l'éducation, l'identité culturelle et sur de nombreux autres secteurs. La participation du Canada au programme de la communication de l'UNESCO a permis le transfert de son expérience et sa technologie aux autres pays. Elle a par ailleurs fait prendre conscience aux Canadiens des

problèmes liés au développement de ces technologies. Elle pourrait enfin offrir de nouvelles possibilités commerciales, notamment la promotion des progiciels canadiens.

Les avantages que retire le Canada des activités menées dans le domaine de l'information sont tout aussi importants. Les efforts consacrés à l'élaboration de normes, à la définition de formats communs pour l'échange de données bibliographiques, et à la mise au point de logiciels portables rapportent autant aux pays industrialisés qu'aux pays en développement. Divers experts canadiens sont étroitement associés à ces efforts. Et l'amélioration de l'accès à l'information profite au Canada, puisque 95% de l'information scientifique et technique dont il a besoin originent de l'étranger.

Enfin, les renseignements publiés dans l'Annuaire statistique de l'UNESCO sont précieux pour le Canada. L'UNESCO collecte en effet des données sur les divers moyens de communication et systèmes d'information, tels les livres, les bibliothèques, les journaux et les revues, les films et le cinéma, la radiotélévision, les archives et les services bibliographiques, etc. La contribution fournie par le Canada par le biais de Statistique Canada accroît son rayonnement de par le monde entier. Et en sens inverse, l'Annuaire est largement consulté par les chercheurs canadiens.

Chapitre 11

PROBLÈMES MONDIAUX, DROITS DE L'HOMME ET CONDITION DES FEMMES

Grand programme I
Réflexion sur les problèmes mondiaux et études prospectives

Grand programme XII
Élimination des préjugés, de l'intolérance, du racisme et de l'apartheid

Grand programme XIII
Paix, compréhension internationale, droits de l'homme et droits des peuples

Grand programme XIV
La condition des femmes

Les programmes regroupés dans la présente section ont des traits en commun. Ils sont les plus modestes des grands programmes de l'UNESCO et tendent à être les plus controversés. De temps à autre, ils prennent la vedette dans la presse ainsi que dans le débat sur le rôle de l'UNESCO.

Le programme La condition des femmes est intersectoriel. Bien qu'appelé Grand programme, il s'agit simplement du regroupement, en une section commode, de l'ensemble des activités touchant la condition des femmes de tous les autres grands programmes.

Parce qu'ils ont des contenus différents, ces quatre programmes sont présentés sous trois grandes rubriques: (A) Problèmes mondiaux et études prospectives; (B) Droits de la personne; et (C) Condition des femmes.

A. PROBLÈMES MONDIAUX ET ÉTUDES PROSPECTIVES

Par ce programme, l'UNESCO tente de mener une réflexion permanente sur les problèmes mondiaux et leurs perspectives d'évolution, et d'en diffuser périodiquement les résultats. Pour ce faire elle collecte et analyse les contributions d'institutions, de centres de recherche et de personnalités appartenant à toutes les régions du monde, de manière à faire le point sur les travaux en cours et à susciter l'expression des perceptions les plus variées de la problématique mondiale. Elle se propose de mettre en oeuvre une étude prospective internationale qui constituera une contribution sans pareille à l'analyse des grands problèmes mondiaux.

Les activités courantes de l'UNESCO comprennent l'identification des institutions et des personnes pouvant coopérer avec elle ainsi que la mise sur pied d'un réseau de recherches et d'analyses. Des études thématiques viseront à mettre en lumière les dimensions sociales, culturelles et intellectuelles de problèmes mondiaux. L'UNESCO devra concilier la nécessaire et rigoureuse indépendance de toute position partisane et le désir de ses membres qu'il soit tenu compte de la diversité des contextes intellectuels et culturels. La plupart des études prospectives sont actuellement menées par des instituts spécialisés de pays industrialisés. Les nations moins industrialisées ont en conséquence le sentiment que leurs vues sur le développement ne sont pas suffisamment considérées.

Le budget du Grand programme Problèmes mondiaux et études prospectives est de $1.4 million (É.-U.), soit 0.7% du budget annuel total de l'UNESCO.

Participation canadienne

Par le passé, les délégations canadiennes ont reconnu que le mandat de l'UNESCO comporte un volet intellectuel et que l'Organisation se doit de réfléchir aux problèmes mondiaux pour être en mesure de donner à ses programmes une orientation et des buts pertinents. D'autre part, jusqu'à maintenant, la majorité des études prospectives ont mis l'accent sur des aspects démographiques, économiques et politiques, sans accorder trop d'attention à la culture. L'UNESCO pourrait en conséquence exécuter l'essentielle tâche d'intégrer la culture au processus de la réflexion à l'échelle mondiale. Voici les noms des universitaires canadiens qui sont associés à l'élaboration et à l'évaluation de ce nouveau programme:

* Dr D.E. Berghofer, sous-ministre adjoint, Program Services Division, Alberta Advanced Education; a assisté au Colloque international sur l'établissement d'un réseau décentralisé d'analyses et de recherches sur les problèmes mondiaux, tenu à Paris en juin 1984;

* Dr Norman Henchey, professeur, Faculté de l'éducation, Université McGill; et Dr Jerzy A. Wojciechowski, professeur, Département de philosophie, Université d'Ottawa, conseillers de la Commission canadienne sur ce programme.

B. DROITS DE LA PERSONNE

Les activités de l'UNESCO ayant trait aux droits de la personne se concentrent dans deux grands programmes relatifs à l'élimination des préjugés, de l'intolérance, du racisme et de l'apartheid, et à la paix, la compréhension internationale, les droits de la personne et les droits des peuples. Ces deux programmes découlent de l'Acte constitutif de l'UNESCO qui stipule: "L'Organisation se propose de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre les nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de

l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples."

Les activités de l'UNESCO rattachées aux droits de l'homme comprennent des études et des recherches, l'établissement de normes d'action, de l'enseignement et de la formation, la préparation de modules d'enseignement, la révision de manuels, la préparation de matériels d'information, le soutien de conférences publiques, des activités destinées à la jeunesse, l'éducation des adultes, etc.

Les études sur le racisme ont été particulièrement fouillées. Commencées en 1949 à la demande du Conseil économique et social des Nations Unies, elles ont abouti en 1978 à l'adoption de la Déclaration sur la race et les préjugés raciaux.

L'enseignement des droits de la personne est une activité essentielle. Une bonne synthèse dans le domaine a été la Recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. Au cours d'un grand congrès tenu à Vienne en 1978, un plan de sept ans pour l'enseignement des droits de la personne a été établi. Le Canada est un ardent défenseur de ce programme. Aussi plusieurs experts canadiens ont assisté au congrès de Vienne, dont un représentant de la Commission canadienne des droits de la personne.

Certaines parties des activités de l'UNESCO sont néanmoins litigieuses et ont suscité de vives objectives de la part de pays occidentaux. Les pays du bloc soviétique tentent fréquemment de soulever la question de la paix et du désarmement, que des pays occidentaux, dont le Canada, estiment ne pas relever du domaine de compétence de l'UNESCO. Les nations occidentales condamnent également l'introduction de la notion de "droits des peuples", craignant un glissement idéologique vers la notion de "droits des États" dont on pourrait se réclamer pour justifier la violation des droits de la personne. La diversité des vues idéologiques rend difficile la réalisation de toute entente au sein de l'UNESCO sur ces activités et fait que ce programme préoccupe le Canada.

Le budget du Grand programme Paix, compréhension internationale, droits de l'homme et droits des peuples et du Grand programme Élimination des préjugés, de l'intolérance, du racisme et de l'apartheid est de $3.6 millions (É.-U.), soit 1.8% du budget annuel total de l'UNESCO.

Participation canadienne

1. Instruments normatifs

   Le Canada a pris part à l'élaboration d'un certain nombre de conventions et de recommandations de l'UNESCO portant sur les droits de la personne, parmi lesquelles:

   * la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960);

* la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960) et le Protocole instituant une commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends qui naîtraient entre États parties à la Convention (1962);

* la Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et libertés fondamentales (1974);

* la Déclaration sur la race et les préjugés raciaux (1978); et

* la Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationales, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre (1978), déclaration connue sous le nom de déclaration sur les médias de masse et qui a été au coeur du débat sur la communication des années 70.

2. Contrats

* Stacy Churchill, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario: préparation, avec sept experts de divers pays, de la publication "L'enseignement des problèmes mondiaux contemporains", liant cet enseignement à celui de la promotion de la paix, du désarmement et des droits de la personne (1984).

* David Baker, Advocacy Resource Centre for the Handicapped de Toronto: étude sur les problèmes confrontant les personnes handicapées dans la jouissance de leurs droits et sur les solutions à apporter.

3. Subventions du Programme de participation de l'UNESCO

Dans le cadre de son Programme de participation, l'UNESCO a accordé de l'aide financière aux activités suivantes ayant trait aux droits de la personne:

* Association internationale de recherche sur la paix: conférence générale tenue à Orillia, en Ontario, en juin 1981;

* Fédération internationale des droits de l'homme: congrès et colloque tenus à Montréal, au Québec, en mai 1982; et

* publication des actes de la Conférence internationale sur les stratégies pour la paix et la sécurité à l'âge nucléaire, tenue à l'Université de Guelph en octobre 1983.

C. CONDITION DES FEMMES

Les femmes constituent la moitié de la population adulte mondiale et le tiers de la main-d'oeuvre recensée; elles exécutent près des deux tiers de toutes les heures travaillées, ne reçoivent que le dixième du revenu mondial et possèdent moins d'un pour cent de la propriété mondiale. La majeure partie du travail fait par les femmes n'est pas reconnu officiellement et, en conséquence, ne leur procure pas la rémunération, le respect ni les droits que confère habituellement le travail.

Le Grand programme de l'UNESCO consacré à la condition des femmes ne possède ni direction ni budget distinct comme c'est le cas des autres grands programmes. Il s'agit plutôt du rassemblement d'un grand nombre d'activités déjà intégrées aux programmes portant sur l'éducation, l'information, la science, la technologie et les techniques, la communication, le développement, la culture et les droits de la personne. Cela permet à l'UNESCO d'oeuvrer à améliorer la condition des femmes dans tous les domaines de sa compétence. Au total, ces activités appellent des dépenses annuelles de plus de $4.4 millions (É.-U.).

L'UNESCO étudie les problèmes de l'accès général des femmes et des jeunes filles à l'éducation de base, à la formation professionnelle et technique, et à l'enseignement supérieur. Elle finance aussi des études sur la représentation de la femme dans les médias et leur formation aux professions de la communication. L'UNESCO aide les femmes à devenir ingénieurs et scientifiques, à prendre part aux programmes de recherche et à réagir face aux répercussions des nouvelles technologies. Elle accorde enfin son appui à des études sur le rôle de la femme dans la sauvegarde des valeurs culturelles et sur l'élimination de la discrimination fondée sur le sexe.

L'UNESCO a reconnu que l'analphabétisme chez les femmes était un grave problème. Des statistiques mondiales de 1980 montrent que le taux d'analphabétisme était de 33.9% chez les femmes de 15 ans et plus, comparativement à 23.3% chez les hommes, et que le fossé allait s'élargir. Les écarts les plus grands se constatent dans les régions et les pays les plus défavorisés sur le plan économique. L'analphabétisme des femmes a de grandes incidences, en raison du rôle joué par celles-ci dans l'éducation des jeunes enfants, dans l'agriculture et l'économie rurale, dans la gestion des finances familiales et la stabilité de la famille, dans les soins de santé et dans la préservation des valeurs socio-culturelles.

Les participants à la Conférence de Mexico tenue en 1975 pour souligner l'Année internationale de la femme ont adopté à l'unanimité un Plan mondial d'action pour la Décennie des Nations Unies pour la femme. Cependant, à la conférence de la mi-décennie tenue à Copenhague en 1980, il est ressorti qu'en dépit des efforts des nations et des institutions spécialisées des Nations Unies la condition de la femme ne s'était que très peu améliorée. L'UNESCO continue de promouvoir l'égalité des femmes, selon les principes établis par toutes les nations dans le Plan mondial d'action et le Programme d'action adopté à Copenhague pour la seconde moitié de la Décennie.

Par ses activités touchant à la condition des femmes, l'UNESCO collabore avec d'autres institutions des Nations Unies, tels l'Organisation internationale du travail et le Conseil économique et social des Nations Unies.

Participation canadienne

Les Canadiennes se sont résolument attaquées à la promotion de l'égalité des chances pour les femmes. Pour soutenir leurs efforts, des structures de consultation, de contrôle et autres ont été mises sur pied, tandis que l'UNESCO invitait des expertes canadiennes à prendre part à des réunions de haut niveau, qui ont surtout porté sur la représentation de la femme par les médias ainsi que sur la participation des femmes à la vie politique et économique.

* Des organisations non gouvernementales canadiennes sont associées à la réalisation des objectifs de l'UNESCO; des organismes gouvernementaux du Canada ont appuyé plusieurs entreprises de mise en oeuvre du programme de l'UNESCO consacré aux femmes.

* Entre 1975 et 1980, l'UNESCO a organisé cinq réunions internationales dans le cadre de ses programmes d'éducation destinés aux femmes. Des canadiennes du domaine de l'éducation ont assisté à deux d'entre elles.

* Tant au niveau personnel qu'au niveau institutionnel, des Canadiennes ont contribué de l'information et de la documentation aux programmes de l'UNESCO de promotion de l'égalité des chances en éducation.

1. Réunions d'experts de l'UNESCO

Voici la liste des Canadiennes qui ont pris part à diverses réunions d'experts de l'UNESCO:

* Judy Erola, alors ministre chargée de la Condition féminine: Réunion internationale d'experts sur les facteurs qui influencent l'accès des femmes aux prises de décisions dans les domaines politique, économique et scientifique et sur les mesures à prendre pour renforcer leurs responsabilités, tenue à Dubrovnik, en Yougoslavie, en décembre 1984.

* Colloque "Stratégies en vue du pouvoir: Moyens et méthodes par lesquels les femmes peuvent participer à l'élaboration des politiques", tenu à Ottawa en mars 1983. Ce colloque international a été organisé par la Commission canadienne pour l'UNESCO avec l'aide et la participation, au niveau ministériel, de Condition féminine Canada. Il constituait le suivi d'une réunion qu'avait organisée en octobre 1982 la Commission nationale pour l'UNESCO de la République fédérale d'Allemagne et qui avait porté sur la participation des femmes à la vie politique.

* Yolande Cohen, professeur, Université de Montréal: Réunion d'experts sur la participation des femmes à la vie politique et les moyens d'accroître cette participation, tenue à Lisbonne, au Portugal, en décembre 1983.

* Carolle Simard, professeur de sciences politiques, Université du Québec à Montréal: "La participation des femmes dans la vie politique et sociale", Bonn, République fédérale d'Allemagne, octobre 1982.

* Lillian Zimmerman, Éducation permanente et sciences humaines, Collège Douglas de Vancouver: Séminaire international de l'UNESCO sur l'ouverture aux femmes de la formation professionnelle et des emplois traditionnellement occupés par les hommes, Francfort, République fédérale d'Allemagne, novembre 1980.

* Elizabeth Gray, CBC Radio, Gene Errington, Condition féminine Canada, Dorothy Hénaut, Office national du film, Greta Nemiroff, Collège Dawson et Lucie Marchessault-Lussier de Montréal: colloque "La femme, la communication et le développement communautaire", tenu à Porto Rico en avril et mai 1980. Ce colloque interrégional a été parrainé par la Commission nationale américaine avec l'aide des commissions nationales canadienne, dominicaine, jamaïcaine et mexicaine. L'hôte en était le département d'État de Porto Rico.

* Marie-Josée Drouin, directrice de l'Institut Hudson: Indicateurs de la participation des femmes au développement socio-économique, Paris, avril 1980.

* Gene Errington, Condition féminine Canada, et Mariette Hogue, Commission canadienne pour l'UNESCO: Séminaire sur la femme et la communication (réunion de planification), Porto Rico, octobre 1979.

* Ruth Bell, Association canadienne des femmes universitaires: Colloque international sur la participation politique des femmes, Californie, octobre 1978. (Ce colloque a été organisé par le Consortium pour les recheches sur la paix, l'éducation et le développement et par l'UNESCO.)

2. Autres réunions rattachées au programme de l'UNESCO

* Margaret Gillett, Université McGill: Strategies for Empowerment, Deuxième Congrès multidisciplinaire international sur les femmes, Groningen, Hollande, avril 1984. (La Commission canadienne pour l'UNESCO a assumé une partie des dépenses de Mme Gillett qui a présenté au congrès un compte rendu du colloque canadien "Stratégies en vue du pouvoir: Moyens et méthodes par lesquels les femmes peuvent participer à l'élaboration des politiques", tenu à Ottawa en 1983.)

* Colloque international sur la recherche et l'enseignement relatifs aux femmes, Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia, juillet et août 1982. (Le Secrétariat de l'UNESCO et la Commission canadienne pour l'UNESCO ont accordé leur aide pour la tenue de cette conférence.)

* Associated Country Women of the World Conference, Olds (Alberta), juin 1983. (Le Secrétariat de l'UNESCO a fourni une aide financière pour cette conférence internationale organisée par des femmes britanniques.)

* Conférence mondiale de l'année internationale de la femme des Nations Unies et Forum concurrent des ONG, Copenhague, juillet 1980. (Des

Canadiennes ont pris part aux consultations préparatoires et ont été nommées membres de la délégation canadienne dirigée par l'Honorable Lloyd Axworthy.)

* Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, Mexico, 1975. (Norma Walmsley, conférencière, de l'Université Carleton, a pris part à cette réunion des Nations Unies avec d'autres Canadiennes.)

3. Publications

"Stratégies en vue du pouvoir: Moyens et méthodes par lesquels les femmes peuvent participer à l'élaboration des politiques", Pages documentaires n° 45, 1984, de la Commission canadienne pour l'UNESCO. Cette publication fait la synthèse des actes du colloque du même nom tenu à Ottawa en mars 1983.

4. Subventions du Programme de participation de l'UNESCO

L'UNESCO a accordé des subventions aux activités canadiennes suivantes rattachées à des questions féminines:

* Women and Environments (La femme et l'environnement), Bulletin international, Faculté des études environnementales, Université York, Toronto, 1983;

* Colloque international sur la recherche et l'enseignement relatifs aux femmes, Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia, Montréal, juillet et août 1982.

AVANTAGES QUE RETIRE LE CANADA DES PROGRAMMES DE L'UNESCO SUR LES PROBLÈMES MONDIAUX, LES DROITS DE L'HOMME ET LA CONDITION DES FEMMES

Il est un peu tôt pour discuter des avantages que retire le Canada du programme de l'UNESCO sur les Problèmes mondiaux, qui est relativement nouveau. Ce programme pourrait vraisemblablement profiter à tout citoyen que préoccupent les problèmes inhérents à un système économique instable et aux écarts de plus en plus prononcés entre les pays industrialisés et les pays en développement. Ceci revêt une importance particulière si l'on tient compte des attitudes culturelles différentes des nations en cause. Dans son analyse des problèmes mondiaux, l'UNESCO tient compte des facteurs éducation, science, culture, communication et information. Elle se propose tout d'abord d'établir un réseau de groupes intéressés aux questions globales à longue échéance, et dont les membres seraient issus de différents milieux. Le Canada compte déjà de tels groupes dans les gouvernements, les universités et le secteur privé qui seraient en mesure de contribuer à ces échanges et d'en tirer profit. Il est important que le Canada prenne une part active à un tel dialogue international.

La participation du Canada au programme de l'UNESCO sur les droits de la personne lui est tout aussi avantageuse. Ce programme permet aux pays occidentaux d'exposer leurs propres opinions sur le concept des droits de la personne et de donner leur avis sur la façon de les présenter dans les programmes d'enseignement et les publications internationales.

L'UNESCO a publié un manuel sur l'enseignement des droits de la personne et fait paraître le bulletin "Enseignement des droits de l'homme" qui garde en liaison les enseignants et les institutions et qui contribue à la recherche et à la réflexion dans le domaine. Ces publications sont fréquemment consultées par des enseignants, des chercheurs et des étudiants en droit du Canada.

Les Canadiens profitent également des activités de l'UNESCO destinées à améliorer la condition de la femme. Grâce à leur participation aux réunions internationales d'experts, les Canadiennes sont en mesure de comparer les conditions vécues par les femmes dans toutes les régions du globe et de partager avec d'autres l'expérience qu'elles ont des méthodes et des initiatives canadiennes. La Sous-commission de la condition de la femme de la Commission canadienne pour l'UNESCO représente un réseau de 24 organisations canadiennes. Des renseignements sur les activités de l'UNESCO sont diffusés aux organismes non gouvernementaux, aux organisations syndicales, à des établissements d'éducation et aux agences gouvernementales par le biais de ce réseau. L'UNESCO publie aussi des données statistiques, des études nationales et des rapports sur des questions féminines. Cette information sans pareille est à la disposition des Canadiennes. Celles-ci ont en retour contribué aux publications de l'UNESCO consacrées à la condition des femmes, leurs articles les ayant fait connaître de la collectivité internationale.

Les études régionales de l'UNESCO sur l'accès des femmes à l'éducation, à la prise de décisions, aux emplois rémunérés ne sont pas uniquement des moyens de mesurer les progrès accomplis mais aussi un étalon par lequel les Canadiennes peuvent mesurer le succès de leurs accomplissements au pays. De multiples renseignements sur des sujets bien précis tels le droit de vote des femmes, leur droit à la propriété et à l'héritage, et leur affranchissement de la prostitution

forcée sont rassemblés par l'UNESCO et présentés aux grandes réunions internationales auxquelles participent les Canadiennes.

La Décennie des Nations Unies pour la femme (1976-1985) tirant à sa fin, les Canadiennes qui prendront part au Forum des ONG et à la Conférence intergouvernementale qui souligneront la fin de la Décennie auront accès aux rapports de l'UNESCO analysant les progrès de la condition des femmes sur tout le globe.

Chapitre 12

LE PROGRAMME DE PARTICIPATION DE L'UNESCO

Le Programme de participation aux activités des États membres de l'UNESCO est un exemple des moyens par lesquels l'Organisation s'associe directement à des projets canadiens de diverses natures. Bien que la part reçue par le Canada des crédits affectés à ce Programme peut sembler ne pas être considérable ($166,750 (É.-U.) pour 25 projets entre 1981 et 1983, et $138,470 (É.-U.) à ce jour pour 20 projets en 1984-1985), il est à souligner que les participants canadiens apprécient énormément la reconnaissance internationale qui auréole ce financement complémentaire.

Le but du Programme est d'encourager des projets susceptibles de faire progresser la connaissance, de renforcer la coopération internationale et de contribuer à la réalisation des objectifs des Grands programmes de l'UNESCO (éducation, science, culture, etc.). Les projets sont financés à la demande des États membres, l'accent étant placé sur les projets des pays en développement. Le Programme est donc un moyen d'associer des institutions gouvernementales et non gouvernementales des États membres à la mise en oeuvre de points précis du programme de l'Organisation.

Au Canada, c'est la Commission canadienne pour l'UNESCO qui a pour rôle d'identifier et de proposer à l'UNESCO des projets que peuvent parrainer divers intervenants : agences gouvernementales, universités, organisations bénévoles, affiliés ou comités canadiens d'organisations non gouvernementales internationales jouissant d'un statut consultatif auprès de l'UNESCO pour des projets mis en oeuvre au Canada, et la Commission elle-même.

Les projets énumérés ci-après, déjà financés par l'UNESCO ou qui le seront, illustrent la vaste gamme des sujets qui intéressent les Canadiens et qui ressortissent à ce programme.

Subventions de l'UNESCO accordées pour des projets canadiens (exercice biennal 1984-1985)

Projets	Organisateurs
1. Publication des actes de la conférence internationale sur "Strategies for Peace and Security in a Nuclear Age" (Stratégies pour la paix et la sécurité à l'ère nucléaire) - Guelph (Ontario), 27-30 octobre 1983	Université de Guelph, ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale, et diverses églises

Projets (suite)	Organisateurs (suite)
2. Publication d'un rapport d'état canadien, Phase I de l'Étude européenne conjointe dans le domaine de l'éducation. Projet nº 11 : Nouvelles technologies dans les domaines de l'éducation, de l'information et des communications, Les technologies et leur impact sur l'éducation	Commission canadienne pour l'UNESCO
3. 21e Congrès mondial de l'Institut international du théâtre - Montréal (Québec) et Toronto (Ontario), 1-8 juin 1985	Institut international du théâtre en collaboration avec le Centre canadien de l'IIT et le Centre québécois de l'IIT
4. Conférence internationale sur "Technical and Vocational Education in Developing Countries" (La formation technique et professionnelle dans les pays en développement) - Vancouver (C.-B.), 14-20 juillet 1985	Association des collèges communautaires du Canada
5. 2e Assemblée mondiale des artisans des radios communautaires - Canada, 1985	Assemblée mondiale des artisans des radios de type communautaire (AMARC) - Comité canadien de coordination
6. Colloque international sur la planification linguistique - Ottawa (Ontario), printemps 1986	Commission canadienne pour l'UNESCO et le Bureau du Commissaire aux langues officielles, Canada
7. 4e Colloque international sur le renne et le caribou - Whitehorse (Yukon), 22-25 août 1985	Secrétariat du 4e Colloque international sur le renne et le caribou (Université Brock)
8. Rencontres vidéo internationales de Montréal - Montréal (Québec), 27 septembre au 4 octobre 1984	Vidéo 84 Inc.
9. Colloque sur Le Monde latino-américain et le monde francophone : Enseignement, communications, représentations - Mexico, 15-19 avril 1985	Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF, à l'Université de Montréal) et Union des universités d'Amérique latine (UDUAL)
10. Congrès international sur Carthage - Trois-Rivières (Québec), 10-13 octobre 1984	Université du Québec à Trois-Rivières

Projets (suite)	Organisateurs (suite)
11. Technologies nouvelles : Une voix moderne pour une culture ancienne (Inuits de l'Alaska, du Canada et du Groenland). Un projet de recherche	Université McGill
12. Conference on Education and Unemployment With Special Attention to Efforts by Developing Countries at Coping With This Problem (Conférence sur l'éducation et le chômage, une attention particulière étant accordée aux initiatives des pays en développement) - Edmonton (Alberta), août 1985	Centre for International Education and Development (Université de l'Alberta, Edmonton)
13. 6e Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français - Québec (Québec), 15-20 juillet 1984	Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), Comité canadien d'organisation
14. Colloque international sur la prévention - Montréal (Québec), 29 avril au 3 mai 1985	Université de Montréal, Commission des écoles catholiques de Montréal, Hôpital psychiatrique Rivière-des-Prairies
15. Festival international des auteurs - Toronto (Ontario), 15-20 octobre 1984	Harbourfront Corporation, Toronto
16. Réalisation d'un film documentaire sur le développement et les objectifs de la radio communautaire dans le monde : "Les ondes alternatives"	Les Productions du Regard Inc., Montréal
17. Transmission d'expériences créoles	InformAction Inc., Montréal
18. Répertoire bibliographique Jacques Maritain et Raissa Maritain (1906-1982)	Association canadienne Jacques Maritain
19. Cours de formation en conservation architecturale, Bourse à un architecte paysagiste attaché à Parcs Canada	Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels, à Rome (ICCROM)
20. Projet d'affiliation à l'UICPA destiné aux pays en développement	Union internationale de chimie pure et appliquée (UICPA)

Subventions de l'UNESCO accordées pour des projets canadiens (exercice triennal 1981-1983)

Projets	Organisateurs
1. Introducing : The World (Voici le monde; trois numéros d'un journal représentant un modèle de participation des étudiants aux programmes d'études mondiales concernant le rôle des citoyens dans la communauté mondiale)	Institut de recherches pédagogiques de l'Ontario
2. Les ressources renouvelables et l'économie nordique, Un Colloque international - Banff (Alberta), 3-8 mai 1981	Association universitaire canadienne d'études nordiques (AUCEN)
3. Document de sensibilisation sur la question de l'analphabétisme chez les adultes au Canada (Publication de la Page documentaire nº 42 de la Commission canadienne pour l'UNESCO, 1983)	Commission canadienne pour l'UNESCO
4. Conférence internationale sur l'éducation des femmes - Montréal (Québec), 26 juillet au 4 août 1982	Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia
5. Séminaire sur les méthodes d'éducation des adultes en formation des travailleurs (Série de rencontres en 1983 et 1984)	Institut canadien d'éducation des adultes, de concert avec les centrales syndicales québécoises
6. Rencontre d'experts sur la créativité artistique et les nouveaux moyens de communication par ordinateurs - Montréal (Québec) et Ottawa (Ontario), 19-21 décembre 1984	Laboratoire de recherche en design de l'information (Bretelle), Université du Québec à Montréal
7. Stages de formation 1981-82-83 (Élargissement à travers le Québec d'un programme de formation de thérapeutes, médecins, enseignants et autres professionnels, à l'occasion de l'Année internationale des personnes handicapées)	Conseil du Québec de l'Enfance exceptionnelle

Projets (suite)	Organisateurs (suite)
8. Festival international du théâtre amateur et 16e Congrès mondial de l'Association internationale du théâtre amateur - Calgary (Alberta), 26 juin au 7 juillet 1983	Association nationale du théâtre multiculturel
9. 17e Congrès mondial de philosophie - Montréal (Québec), 21-27 août 1983	Université de Montréal, Fédération internationale des sociétés de philosophie
10. 19e Congrès mondial des architectes paysagistes - Vancouver (C.-B.), 25-31 juillet 1981	Fédération internationale des architectes paysagistes, Secrétariat : Vancouver
11. Recherche-action sur la participation du public aux médias, dans le contexte des nouvelles technologies - Montréal (Québec), 18-19 février 1983	Institut canadien d'éducation des adultes
12. Man-Environment Impact Conference (Rapports réciproques homme-environnement) - Hamilton (Ontario), 19-23 octobre 1982	Science Teachers' Association of Ontario, et d'autres organisations de l'Ontario
13. Women and Environments (La femme et l'environnement), bulletin international	Faculté des études sur l'environnement, Université York
14. 11e Congrès international des sciences anthropologiques et ethnologiques - Vancouver (C.-B.) et Québec (Québec), 14-25 août 1983	Union internationale des sciences anthropologiques et ethnologiques (UISAE), Comité national canadien de l'UISAE
15. Association internationale de recherche sur la paix, Conférence générale - Orillia (Ontario), 21-26 juin 1981	Association internationale de recherche sur la paix et le Peace Research Institute, Dundas (Ontario)
16. In-Career Training Seminar (Séminaire sur la formation en cours d'emploi des dirigeants d'établissements humains) - Waterloo (Ontario), 24-29 mai 1981	Faculté des études sur l'environnement, Université de Waterloo
17. 6e Congrès international de l'Association internationale pour l'étude scientifique de l'arriération mentale - Toronto (Ontario), 22-26 août 1982	National Institute on Mental Retardation

Projets (suite)	Organisateurs (suite)
18. Conférence sur les nouveaux développements de l'analyse des structures du marché - Ottawa (Ontario), 10-13 mai 1982	Institute for Policy Analysis, Université de Toronto
19. Colloque sur les Tâches et défis des sciences sociales dans les années '80 - UNESCO, Paris, France, octobre 1982	Association internationale des sociologues de langue française et Faculté des études supérieures, Université de Montréal
20. 12e Conférence mondiale du Conseil international de l'enseignement par correspondance - Vancouver (C.-B.), 9-15 juin 1982	Conseil international de l'enseignement par correspondance et l'Université Concordia
21. 10e Congrès mondial de sociologie - Mexico, 16-21 août 1982	Association internationale de sociologie, Secrétariat : Université du Québec à Montréal et Université Concordia
22. Waterlogged Wood Working Group Conference (Conférence du groupe de travail sur le bois gorgé d'eau) - Ottawa (Ontario), 15-18 septembre 1981	Conseil international des musées, Comité pour la conservation, et Institut canadien de conservation
23. Congrès et colloque de la Fédération internationale des droits de l'homme - Montréal (Québec), 21-23 mai 1982	Fédération internationale des droits de l'homme et Ligue des droits et libertés, Montréal
24. Programmes d'études en mathématiques, Un symposium international - Vancouver (C.-B.), 16-20 mai 1983	Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire et Faculté d'éducation, Université de la Colombie-Britannique
25. Symposium international : Les sciences sociales en Amérique du Nord, Bilan et perspectives - Mont Ste-Marie (Québec), 3-7 mai 1983	Fédération internationale des organisations pour les sciences sociales, en collaboration avec les commissions nationales pour l'UNESCO du Canada et des É.-U.

APPENDICES

Appendice 1

BUTS ET FONCTIONS DE L'UNESCO

Le but de l'UNESCO est de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples. À ces fins,

a) l'UNESCO favorise la connaissance et la compréhension mutuelle des nations en prêtant son concours aux organes d'information des masses; elle recommande, à cet effet, tels accords internationaux qu'elle juge utiles pour faciliter la libre circulation des idées, par le mot et par l'image;

b) l'UNESCO imprime une impulsion vigoureuse à l'éducation populaire et à la diffusion de la culture :

   * en collaborant avec les États membres qui le désirent pour les aider à développer leur action éducatrice;
   * en instituant la collaboration des nations afin de réaliser graduellement l'idéal d'une chance égale d'éducation pour tous, sans distinction de race, de sexe ni d'aucune condition économique ou sociale; et
   * en suggérant des méthodes d'éducation convenables pour préparer les enfants du monde entier aux responsabilités de l'homme libre;

c) l'UNESCO aide au maintien, à l'avancement et à la diffusion du savoir :

   * en veillant à la conservation et protection du patrimoine universel de livres, d'oeuvres d'art et d'autres monuments d'intérêt historique ou scientifique, et en recommandant aux peuples intéressés des conventions internationales à cet effet;
   * en encourageant la coopération entre nations dans toutes les branches de l'activité intellectuelle, l'échange international de représentants de l'éducation, de la science et de la culture ainsi que celui de publications, d'oeuvres d'art, de matériel de laboratoire et de toute documentation utile;
   * en facilitant par des méthodes de coopération internationale appropriées l'accès de tous les peuples à ce que chacun d'eux publie.

Soucieuse d'assurer aux États membres de la présente Organisation l'indépendance, l'intégrité et la féconde diversité de leurs cultures et de leurs systèmes d'éducation, l'UNESCO s'interdit d'intervenir en aucune matière relevant essentiellement de leur juridiction intérieure.

Note : Extrait de l'article I de l'Acte constitutif de l'UNESCO.

Appendice 2

CONVENTIONS DE L'UNESCO

La convention est un instrument normatif international adopté par la Conférence générale de l'UNESCO. Elle lie les États membres qui y adhèrent mais les normes qu'elle établit ne sont pas toujours à atteindre pour tous les États membres. Et dans certains cas elles peuvent même ne pas s'appliquer à tous.

La liste qui suit énumère les 30 conventions adoptées par l'UNESCO. Celles auxquelles le Canada a adhéré sont repérées, avec la date d'adhésion, à l'entrée c) sous chacun des titres. L'UNESCO adopte également d'autres instruments normatifs internationaux, tels des recommandations et des déclarations. Ceux-ci n'apparaissent pas dans la liste.

1. Accord visant à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif, scientifique et culturel, avec Protocole de signature et modèle de certificat prévu à l'article IV de l'Accord.

   a)* 10 décembre 1948
   b) 12 août 1954
   c) **4 octobre 1950**

2. Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, avec Annexes A à E et Protocole annexe.

   a) 17 juin 1950
   b) 21 mai 1952
   c) -

3. Convention universelle sur le droit d'auteur, avec Déclaration annexe relative à l'article XVII et Résolution concernant l'article XI.

   a) 6 septembre 1952
   b) 16 septembre 1955
   c) **10 mai 1962**

4. Protocole annexe 1 à la Convention universelle sur le droit d'auteur concernant la protection des oeuvres des personnes apatrides et des réfugiés.

   a) 6 septembre 1952
   b) 16 septembre 1955
   c) -

---

* a) adoption; b) entrée en vigueur; c) ratification par le Canada

5. Protocole annexe 2 à la Convention universelle sur le droit d'auteur concernant l'application de la Convention aux oeuvres de certaines organisations internationales.

a) 6 septembre 1952
b) 16 septembre 1955
c) -

6. Protocole annexe 3 à la Convention universelle sur le droit d'auteur relatif à la ratification, acceptation ou adhésion conditionnelle.

a) 6 septembre 1952
b) 16 septembre 1955
c) **10 mai 1962**

7. Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec Règlement d'exécution.

a) 14 mai 1954
b) 7 septembre 1957
c) -

8. Protocole pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

a) 14 mai 1954
b) 7 septembre 1957
c) -

9. Convention concernant les échanges entre États de publications officielles et documents gouvernementaux.

a) 3 décembre 1958
b) 30 mai 1961
c) -

10. Convention concernant les échanges internationaux de publications.

a) 3 décembre 1958
b) 23 novembre 1961
c) -

---

* a) adoption; b) entrée en vigueur; c) ratification par le Canada

11. Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement.

    a) 14 décembre 1960
    b) 22 mai 1962
    c) -

12. Convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion.

    a) 26 octobre 1961
    b) 18 mai 1964
    c) -

13. Protocole instituant une Commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends qui naîtraient entre États parties à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement.

    a) 10 décembre 1962
    b) 24 octobre 1968
    c) -

14. Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels.

    a) 14 novembre 1970
    b) 24 avril 1972
    c) **28 mars 1978**

15. Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine.

    a) 2 février 1971
    b) 21 décembre 1975
    c) **15 janvier 1981**

16. Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971, avec Déclaration annexe relative à l'article XVII et Résolution concernant l'article XI.

    a) 24 juillet 1971
    b) 10 juillet 1974
    c) -

---

* a) adoption; b) entrée en vigueur; c) ratification par le Canada

17. Protocole annexe 1 à la Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971 concernant la protection des oeuvres des personnes apatrides et des réfugiés.

a) 24 juillet 1971
b) 10 juillet 1974
c) -

18. Protocole annexe 2 à la Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971 concernant l'application de la Convention aux oeuvres de certaines organisations internationales.

a) 24 juillet 1971
b) 10 juillet 1974
c) -

19. Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes.

a) 29 octobre 1971
b) 18 avril 1973
c) -

20. Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel.

a) 16 novembre 1972
b) 17 décembre 1975
c) **23 juillet 1976**

21. Convention concernant la distribution de signaux porteurs de programmes transmis par satellite.

a) 21 mai 1974
b) 25 août 1979
c) -

22. Convention régionale sur la reconnaissance des études et des diplômes de l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans la région des Caraïbes.

a) 19 juillet 1974
b) 13 avril 1975
c) -

---

* a) adoption; b) entrée en vigueur; c) ratification par le Canada

23. Protocole à l'Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel

a) 26 novembre 1976
b) 2 janvier 1982
c) -

24. Convention internationale sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur dans les États arabes et les États européens riverains de la Méditerranée.

a) 17 décembre 1976
b) 6 mars 1978
c) -

25. Convention sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur dans les États arabes.

a) 22 décembre 1978
b) 7 août 1981
c) -

26. Convention multilatérale tendant à éviter la double imposition des redevances de droits d'auteur et Protocole additionnel.

a) 13 décembre 1979
b) -
c) -

27. Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe.

a) 21 décembre 1979
b) 19 février 1982
c) -

28. Convention régionale sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique.

a) 5 décembre 1981
b) 1 janvier 1983
c) -

---

* a) adoption; b) entrée en vigueur; c) ratification par le Canada

29. Protocole en vue d'amender la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine.

a) 3 décembre 1982
b) -
c) **2 juin 1983**

30. Convention régionale sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur en Asie et dans le Pacifique.

a) 16 décembre 1983
b) -
c) -

---

* a) adoption; b) entrée en vigueur; c) ratification par le Canada

Appendice 3

LA CHARTE DES COMMISSIONS NATIONALES POUR L'UNESCO

Préambule

Considérant que l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture lui assigne pour mission de "contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre les nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples",

Considérant qu'il est indispensable pour que l'Organisation puisse remplir cette mission que, dans chaque État membre, les milieux intellectuels et scientifiques lui apportent leur concours actif, et que la population coopère avec elle,

Vu le cadre offert par l'article VII de l'Acte constitutif qui prévoit, à cet effet, que "chaque État membre prendra les dispositions appropriées à sa situation particulière pour associer aux travaux de l'Organisation les principaux groupes nationaux qui s'intéressent aux problèmes d'éducation, de recherche scientifique et de culture, de préférence en constituant une commission nationale où seront représentés le gouvernement et ces différents groupes",

Considérant que les commissions nationales instituées en vertu de l'article VII de l'Acte constitutif contribuent de façon effective à faire connaître les objectifs de l'UNESCO, à élargir son rayonnement et à favoriser l'exécution de son programme, en associant à cette action les milieux intellectuels et scientifiques de leurs pays respectifs,

Considérant que la Conférence générale, à diverses reprises et notamment à sa dix-neuvième session, a souligné la nécessité d'associer plus étroitement les États membres, par l'intermédiaire des commissions nationales, à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des programmes de l'Organisation, et recommandé de renforcer les commissions nationales en tant qu'organes de consultation, de liaison, d'information et d'exécution, ainsi que de favoriser la coopération entre les commissions nationales sur le plan sous-régional, régional et interrégional,

La Conférence générale, réunie à Paris en sa vingtième session, ce vingt-septième jour de novembre 1978, approuve la présente Charte des commissions nationales pour l'UNESCO.

Article premier. Objet et fonctions des commissions nationales

1. Les commissions nationales ont pour fonctions d'associer aux activités de l'UNESCO les divers départements ministériels, les services, les institutions, les organisations et les particuliers qui travaillent à l'avancement de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information, de manière à mettre tous les États membres en mesure :

   a) de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité et de la prospérité commune de l'humanité en participant aux activités de l'UNESCO qui visent à favoriser la connaissance et la compréhension mutuelles des nations, à imprimer une impulsion vigoureuse à l'éducation populaire et à la diffusion de la culture et à aider à la préservation, à l'avancement et à la diffusion du savoir;

   b) de participer de manière croissante à l'action de l'UNESCO, en particulier à l'élaboration et à l'exécution de ses programmes.

2. À cette fin, les commissions nationales :

   a) coopèrent avec leur gouvernement et les services, organisations, institutions et personnalités intéressés aux questions relevant de la compétence de l'UNESCO;

   b) encouragent la participation des institutions nationales, gouvernementales et non gouvernementales et de personnalités diverses à l'élaboration et à l'exécution des programmes de l'UNESCO, de manière à faire bénéficier l'Organisation de tous les concours intellectuels, scientifiques, artistiques ou administratifs qui lui sont nécessaires;

   c) diffusent des informations sur les objectifs, le programme et les activités de l'UNESCO et s'efforcent d'y intéresser l'opinion publique.

3. En outre, et compte tenu des besoins de chaque État membre et des dispositions prises par lui, les commissions nationales peuvent :

   a) participer à la planification et à l'exécution d'activités confiées à l'UNESCO et bénéficiant de l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) et d'autres programmes internationaux;

   b) participer à la recherche de candidats pour les postes de l'UNESCO, financés au titre du programme ordinaire ou par des moyens extrabudgétaires, et au placement des boursiers de l'Organisation;

   c) participer avec d'autres commissions nationales à des études conjointes portant sur des questions intéressant l'UNESCO;

   d) entreprendre de leur propre initiative d'autres activités liées aux objectifs généraux de l'UNESCO.

4. En vue de développer la coopération régionale, sous-régionale et bilatérale, dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de l'information, notamment au moyen de programmes conçus et exécutés conjointement, les commissions nationales collaborent entre elles et avec les bureaux et centres régionaux de l'UNESCO. Cette coopération peut porter sur la préparation, l'exécution et l'évaluation de projets, et prendre la forme d'études, de séminaires, de réunions et de conférences organisés en commun, ainsi que d'échanges d'informations, de documents et de visites.

Article II. Rôle des commissions nationales à l'égard des États membres

1. Chaque État membre définit les responsabilités de sa commission nationale. En général, les commissions nationales :

   a) favorisent une liaison étroite entre les organes et services de l'État, les associations professionnelles et autres, les universités et autres centres d'enseignement et de recherche, et les autres institutions s'intéressant à l'éducation, aux sciences, à la culture et à l'information;

   b) apportent leur coopération aux délégations de leurs gouvernements à la Conférence générale, et aux autres réunions intergouvernementales convoquées par l'UNESCO, entre autres en préparant la contribution de leurs gouvernements aux travaux de ces réunions;

   c) suivent l'évolution du programme de l'UNESCO et attirent l'attention des organes intéressés sur les possibilités que peut offrir la coopération internationale;

   d) collaborent aux activités nationales liées au programme de l'UNESCO et à l'évaluation de ce programme;

   e) assurent la diffusion des informations provenant d'autres pays et concernant des questions d'intérêt national dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de l'information;

   f) encouragent sur le plan national les échanges entre disciplines et la coopération entre institutions intéressées à l'éducation, aux sciences, à la culture et à l'information, en vue de contribuer à associer les milieux intellectuels à certaines des tâches prioritaires du développement.

2. Selon les dispositions prises par chaque État membre, les commissions nationales peuvent, entre autres :

   a) assumer seules ou en collaboration avec d'autres organismes la responsabilité de l'exécution des projets de l'UNESCO dans leur pays et de la participation de leur pays à des activités sous-régionales, régionales ou internationales de l'UNESCO;

   b) porter à la connaissance des organismes et institutions nationaux les conclusions et recommandations adoptées par la Conférence générale ou par d'autres réunions, ou figurant dans des études et des rapports; encourager la discussion de ces conclusions et recommandations à la lumière des besoins et des priorités du pays et organiser les activités complémentaires qui pourraient être nécessaires.

Article III. Services rendus à l'UNESCO par les commissions nationales

1. La commission nationale assure la présence permanente de l'UNESCO dans chaque État membre et concourt à son oeuvre de coopération intellectuelle internationale.

2. Les commissions nationales constituent pour l'UNESCO d'importantes sources d'information sur les besoins et les priorités nationales dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de l'information, permettant ainsi à l'Organisation de mieux tenir compte dans ses programmes des besoins des États membres. Elles contribuent également à l'action normative, à l'orientation ou à l'exécution du programme de l'Organisation en faisant connaître leurs vues à l'occasion d'études et d'enquêtes et en répondant à des questionnaires.

3. Les commissions nationales fournissent des informations :

   a) aux moyens d'information de masse et au grand public sur les objectifs de l'UNESCO, ses programmes et ses activités;

   b) aux personnes et aux institutions qui s'intéressent à tout aspect de l'action de l'UNESCO.

4. Les commissions nationales doivent pouvoir contribuer efficacement à la mise en oeuvre du programme de l'UNESCO :

   a) en mobilisant en sa faveur le concours et l'appui des milieux spécialisés du pays;

   b) en se chargeant d'exécuter elles-mêmes certaines activités du programme de l'UNESCO.

Article IV. Responsabilités des États membres à l'égard des commissions nationales

1. Il appartient à chaque État membre, conformément à l'article VII de l'Acte constitutif, de doter sa commission nationale du statut, des structures et des ressources qui lui sont nécessaires pour qu'elle puisse s'acquitter efficacement de ses responsabilités à l'égard de l'UNESCO et de l'État intéressé.

2. Chaque commission nationale comprend normalement des représentants des départements ministériels, services et autres organismes s'intéressant aux problèmes de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information, ainsi que des personnalités indépendantes représentatives des milieux intéressés. Ses membres doivent être d'un niveau et d'une compétence propres à lui assurer le soutien et la coopération des ministères, services, institutions nationales et personnes pouvant contribuer à l'oeuvre de l'UNESCO.

3. Les commissions nationales peuvent comprendre des comités exécutifs et permanents, des organes de coordination, des sous-commissions et tous autres organes subsidiaires nécessaires.

4. Pour pouvoir fonctionner efficacement, toute commission nationale doit être dotée :

   a) d'un statut juridique s'inspirant des dispositions de l'article VII de l'Acte constitutif de l'UNESCO ainsi que des stipulations de la présente Charte, et définissant clairement les responsabilités qui lui sont confiées, sa composition, les conditions de son fonctionnement et les moyens dont elle peut disposer;

   b) d'un secrétariat permanent pourvu :
      - d'un personnel de haut niveau, dont le statut, en particulier celui du secrétaire général, doit être clairement défini, et dont le mandat doit être d'une durée suffisante pour assurer la continuité indispensable;
      - de l'autorité et des moyens financiers nécessaires pour lui permettre de s'acquitter efficacement des fonctions prévues dans la présente Charte et d'accroître sa participation aux activités de l'Organisation.

5. Il importe que, dans chaque État membre, une collaboration étroite soit établie entre la délégation permanente auprès de l'UNESCO et la commission nationale.

Article V. Responsabilités de l'UNESCO à l'égard des commissions nationales

1. Il appartient au Directeur général de l'UNESCO de prendre les mesures qui lui paraîtront les plus appropriées afin d'associer les commissions nationales à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation du programme et des activités de l'Organisation et de veiller à ce qu'une liaison étroite soit établie entre les divers services, centres et bureaux régionaux de l'Organisation et les commissions nationales.

2. L'Organisation encourage le développement des commissions nationales et leur accorde, dans toute la mesure possible, les facilités nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches :

   a) en aidant sur leur demande les États membres à créer ou à réorganiser leur commission nationale, en leur donnant des avis ou en mettant à leur disposition des consultants ou des membres du Secrétariat;

   b) en assurant la formation des nouveaux secrétaires généraux et autres membres des secrétariats des commissions nationales;

   c) en leur apportant une aide matérielle;

   d) en les informant de toutes les missions de fonctionnaires ou de consultants et de toute autre activité de l'UNESCO prévues dans leur pays;

   e) en leur fournissant de la documentation et du matériel d'information;

   f) en les aidant à traduire, à adapter et à diffuser les publications et documents de l'UNESCO dans les langues nationales, ainsi qu'à éditer leurs propres ouvrages.

3. L'UNESCO peut, grâce aux commissions nationales, prolonger et développer son action :

   a) en passant avec elles, en tant que de besoin, des contrats pour l'exécution d'activités prévues dans son programme;

   b) en fournissant une aide financière aux réunions sous-régionales et régionales qu'elles tiennent régulièrement afin d'étudier des questions d'intérêt commun, de formuler des propositions relatives aux programmes et d'organiser l'exécution conjointe d'activités particulières;

   c) en donnant des avis et en apportant une aide technique à ces réunions par la participation de fonctionnaires de l'UNESCO;

   d) en favorisant l'établissement de liens de coopération permettant d'assurer l'exécution des décisions prises aux réunions sous-régionales et régionales;

   e) en fournissant une aide financière et technique aux mécanismes de liaison créés par les commissions nationales;

   f) en encourageant l'organisation de réunions des secrétaires généraux, notamment à l'occasion des sessions de la Conférence générale.

4. L'UNESCO encourage les relations entre les commissions nationales des différentes régions en continuant et en renforçant l'appui qu'elle apporte :

   a) aux réunions de groupes de secrétaires généraux de toutes les régions pour des échanges d'idées et d'expérience sur des problèmes particuliers;

   b) aux consultations collectives interrégionales de secrétaires généraux de commissions nationales;

   c) aux commissions nationales d'une région qui désirent envoyer un observateur aux conférences des commissions nationales d'autres régions;

   d) à l'exécution de projets conjoints et à d'autres activités entreprises en coopération par des commissions nationales de différentes régions.

Appendice 4

LES CANADIENS À L'UNESCO

Au cours des années, des Canadiens ont été nommés à des postes supérieurs à l'UNESCO. Entre autres,

* Victor Doré fut le premier président du Conseil exécutif (1946-1947) et membre du Conseil (1946-1951).

* Graham McInnes fut membre du Conseil exécutif (1968-1970).

* Napoléon LeBlanc fut président de la Conférence générale en 1978, ainsi que membre du Conseil exécutif (1970-1974).

* Ian C. Clark est actuellement membre du Conseil exécutif (1984-).

* Betty Zimmerman fut membre de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication (Commission MacBride) (1976-1980).

D'autres Canadiens siègent aux conseils intergouvernementaux qui régissent certains programmes de l'UNESCO. Ils sont identifiés dans les chapitres relatifs aux programmes de l'UNESCO.

Trente et un Canadiens travaillent actuellement à l'UNESCO, dont vingt-quatre professionnels et sept employés de soutien. Quatorze sont des femmes. Le poste le plus élevé actuellement occupé par un Canadien est classé au niveau D1.

Les Canadiens qui travaillent actuellement à l'UNESCO sont:

Nom	Titre	Classe	H/F
F. Goodship	Directeur, Division du développement des systèmes de communication, Secteur de la communication	D1	
M. Chapdeleine	Spécialiste du programme, Division des politiques scientifiques et technologiques, Secteur de la science	P5	
E. Gariépy	Médecin (Adjoint au médecin chef), Secteur médical	P5	
M. Gobeil	Chef de section, Création artistique, Secteur de la culture	P5	F
Y. Courrier	Chef de section, Formation des professionnels et utilisateurs, Secteur du Programme général d'information	P5	

Nom	Titre	Classe	H/F
G. Auger	Spécialiste du programme, Réseau d'innovation éducative pour le développement en Afrique, Secrétariat du NEIDA, Secteur de l'éducation	P5	
L. Courville	Conseiller technique principal, Électrotechnique, Secteur de la science	P5	
J. De Chantal	Spécialiste d'information, Science, Secteur des Études et programmation/ Programme général d'information	P5	
W. Joseph	Formation des enseignants et conseillers en agriculture, Secteur de l'éducation	P5	
C. Pirsel	Enseignement technique, Rivers State University, Port Harcourt, Nigéria, Secteur de la science	P5	
A. Whyte	Spécialiste du programme, Division des sciences écologiques, Secteur de la science	P5	F
E. Fisher	Spécialiste du programme, Division des statistiques relatives à l'éducation, Secteur des Statistiques	P5	
A. Lemay	Conseiller en planification de l'éducation, Bureau régional d'éducation pour l'Afrique, Dakar (BREDA), Secteur de l'éducation	P4	
G. Young	Conseiller sous-régional d'éducation pour les Caraïbes, Kingston, Secteur de l'éducation	P4	
M. Peron	Administrateur (Recrutement), Section du recrutement, Secteur du personnel	P4	F
D. Spurgeon	Spécialiste du programme, Division de la recherche et de l'enseignement supérieur scientifiques, Secteur de la science	P4	
T. Yoo	Spécialiste du programme, Division d'analyse socio-économique, Secteur des sciences sociales	P4	
W. McNevin	Rédacteur (anglais), Unité des publications, Secteur de l'éducation	P4	F

Nom	Titre	Classe	H/F
R. Bill	Consultant, Division des sciences écologiques, Secteur de la science	P4	
M. Ashraf	Spécialiste de l'évaluation, Bureau d'études et de programmation, Secteur des études et programmation	P3	F
F. Falchier	Traducteur procès-verbaliste, Section de traduction française, Secteur des traductions et comptes rendus	P3	
B. Inksetter	Traducteur procès-verbaliste, Section de traduction anglaise, Secteur des traductions et comptes rendus	P3	
L. Barsony	Spécialiste adjoint du programme, Section de documentation automatisée et bibliothèque, Secteur de la bibliothèque	P2	F
M. Brigaud-Robert	Assistant-sociologue, Division des services sociaux, Secteur des sciences sociales	P2	F
C. Gainche	Analyste programmeur principal, Section du développement des systèmes documentaires, Secteur des services de documentation	GS6	F
M. De Teglassy	Commis en chef, Division de la formation du personnel, Secteur du personnel	GS6	F
B. Kafian	Secrétaire, Secteur des relations avec les ONG, Secteur des organisations internationales	GS5	F
P. Fouillade	Secrétaire, Bureau du contrôleur, Secteur de l'administration générale	GS4	F
F. Le Poitevin	Secrétaire, Division des normes internationales, Secteur des affaires juridiques	GS4	F
M. Gingras	Secrétaire, Division du financement de l'éducation, Secteur de l'éducation	GS3	F
P. Johnston	Secrétaire, Formation et opérations, Secteur de la culture	GS3	F

Appendice 5

QUELQUES ÉVÉNEMENTS CANADIENS MARQUANTS, 1958-1985

Voici la liste de quelques événements auxquels a participé la Commission canadienne pour l'UNESCO de 1958 à 1985.

1957 Loi sur le Conseil des Arts du Canada

Arrêté-en-Conseil

Adoption par le Conseil des Arts du Canada des statuts de la Commission canadienne pour l'UNESCO

1958 Séance inaugurale de la Commission canadienne pour l'UNESCO, Ottawa (Ontario)

1959 Projet majeur de l'UNESCO relatif à l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident

1960 2e Conférence mondiale sur l'éducation des adultes, Montréal (Québec)

1961 Missions canadiennes de l'UNESCO en Afrique occidentale

1962 Répertoire d'auteurs canadiens d'études sur l'Asie et sur l'Afrique

1963 Conférence sur le Canada et la décennie du développement des Nations Unies

1964 Début de la Décennie hydrologique internationale

1965 Conférence sur le Canada et les pays francophones d'Afrique

Conférence sur la coopération internationale et le développement des nations

1966 Série télévisée: The New Africans

1967 Colloque international sur la Description et la mesure du bilinguisme, Moncton (Nouveau-Brunswick)

1968 Functional Literacy and International Development, étude de J. Roby Kidd

1969 Visite des rédacteurs d'hebdomadaires canadiens à l'UNESCO, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et l'Organisation de l'aviation civile internationale

1970 Réunion d'experts UNESCO/Union géographique internationale sur la collecte et le traitement des données sur l'environnement au moyen d'ordinateurs

Le Canada participe à la Conférence intergouvernementale sur les aspects institutionnels, administratifs et financiers des politiques culturelles, Venise, Italie

1971 5e Conférence régionale des Commissions nationales de l'hémisphère occidentale, Ottawa (Ontario)

Le Canada est élu au Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)

1972 Colloque Canada/UNESCO sur la diversité linguistique et culturelle, Ottawa (Ontario)

Année internationale du Livre: Campagne de la "Tire-Lire du Livre" pour les bons d'entr'aide de l'UNESCO

Apport canadien à la 3e Conférence mondiale sur l'éducation des adultes (CONFEDAD), Tokyo, Japon

Rapport de la Commission internationale sur le développement de l'éducation: "Apprendre à être" (le Rapport Faure)

Le Canada se joint à la Région européenne de l'UNESCO et participe à la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Europe, Helsinki, Finlande

1973 Commentaire canadien sur le programme, les objectifs, les alternatives et les priorités de l'UNESCO

Activités de relance "Tokyo-Faure" à travers le Canada

Rencontre internationale d'éducateurs de 30 pays oeuvrant dans le programme des "Écoles associées" de l'UNESCO pour la compréhension internationale, Lévis (Québec)

1974 Séminaire canado-jamaicain sur la femme et ses droits

Concours international de composition de la Fédération des femmes du Québec

Fondation du Centre canadien d'information sur la recherche en communication (CCRIC)

Pratiques d'éducation populaire au Québec et en Amérique latine (Stage international)

1975 Année internationale de la Femme

Programme du Conseil des Arts du Canada destiné à faciliter la participation de Canadiens à la gestion d'organisations non gouvernementales internationales (GRIPES)

Conférence mondiale des Aborigènes, Port Alberni (Colombie-Britannique)

Participation de la Commission canadienne aux études européennes en commun sur les politiques culturelles

1976 Colloque sur le comportement biologique des ongulés, Alberta

Conférence pancanadienne sur les innovations en éducation, Éducation permanente, Université Memorial, Saint-Jean (Terre-Neuve), avec la collaboration du Module d'animation culturelle de l'Université du Québec à Montréal

Le Canada adhère à la Convention de l'UNESCO concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

1977 Fondation du Centre international de coalition des ressources et des besoins féminins du Canada et du Tiers-Monde (MATCH)

Mention d'honneur du Prix d'alphabétisation de l'UNESCO décernée au Collège Frontière

Apport fédéral et québécois à l'étude des problèmes éducatifs se rapportant à l'usage de la drogue

Attribution du Prix Kalinga pour la vulgarisation scientifique à Fernand Seguin

1978 Élection de Napoléon LeBlanc à la présidence de la Conférence générale de l'UNESCO

Inauguration du Pavillon de l'UNESCO à la Terre des Hommes par le Directeur général de l'UNESCO, M. Amadou-Mahtar M'Bow, Montréal (Québec)

Colloque international sur la coopération entre l'université et l'industrie dans le domaine de la chimie, Toronto (Ontario)

Le Mont-Saint-Hilaire, au Québec, devient la première réserve de la biosphère au Canada

Le Canada est élu au Conseil intergouvernemental pour le Programme général d'information (PGI)

Le Canada adhère à la Convention de l'UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels

Les deux premiers sites canadiens sont inscrits à la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO: la réserve du parc national de Nahanni (Territoires du Nord-Ouest) et le parc historique national de L'Anse aux Meadows (Terre-Neuve)

1979 Colloque international sur l'amélioration de la contribution des moyens de communication de masse à l'éducation des adultes, inauguré depuis l'UNESCO/Paris via le satellite "Symphonie", Ottawa (Ontario)

Année internationale de l'Enfant: Visite de Peter Ustinov au Pavillon de l'UNESCO, à la Terre des Hommes, Montréal (Québec)

Le parc national des lacs Waterton (Alberta) devient la deuxième réserve de la biosphère au Canada

Invitational Seminar on Data-Based Teaching in the Social Sciences, Waterloo (Ontario)

1980 Réunion internationale d'experts sur le Rôle des industries culturelles dans le développement culturel, Montréal (Québec)

Séminaire sur la femme, la communication et le développement communautaire, San Juan, Porto Rico

Élection du Canada au Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC)

1981 Colloque international sur les ressources renouvelables et l'économie nordique, Banff (Alberta)

Colloque international sur l'écologie et la gestion des réservoirs et Atelier sur les stratégies de conservation de l'eau, Université Laval, Québec (Québec)

1982 Établissement du Réseau scientifique international pour le Nord, Edmonton (Alberta)

Colloque international sur l'élaboration et l'application d'indicateurs sociaux des minorités ethniques et culturelles, Ottawa (Ontario)

Congrès international commémoratif Jacques Maritain, Ottawa (Ontario)

Séminaire sur le thème "Les grandes questions d'actualité en matière de communication internationale, vue dans une optique canadienne" (suite du Rapport MacBride), Ottawa (Ontario)

Le Canada participe à la Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico

1983 Création du Prix McLuhan Téléglobe Canada

Élection du Canada au Conseil exécutif de l'UNESCO

Élection du Canada au Conseil intergouvernemental du Programme international de développement de la communication (PIDC)

Élection du Canada au Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale

Atelier sur les Stratégies en vue du pouvoir: Moyens et méthodes par lesquels les femmes peuvent participer à l'élaboration des politiques, Ottawa (Ontario)

Colloque international sur les problèmes fondamentaux et les défis posés aux sciences sociales en Amérique du Nord, Mont Ste-Marie (Québec)

Colloque international sur les universaux transculturels, Ottawa (Ontario)

Atelier de la Commission océanographique intergouvernementale sur "Ocean Science in Relation to Living Resources", Halifax (Nouvelle-Écosse)

1984 Le Canada est élu au Bureau du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)

Réunion interrégionale des Commissions nationales sur l'information du public, Ottawa (Ontario)

1985 Remise du Prix McLuhan Téléglobe Canada 1985

Appendice 6

MEMBRES ET PERSONNEL DE LA COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

A. COMITÉ EXÉCUTIF (17)

Dr James M. Harrison
Président
Commission canadienne pour l'UNESCO

M. Vianney Décarie
Ancien président
Commission canadienne pour l'UNESCO

M. Guy Gosselin
Faculté des sciences sociales
Université Laval

Dr David Hemphill
Executive Director
Manitoba Museum of Man and Nature

Dr William Kilbourn
Membre, Conseil des Arts du Canada

Viviane F. Launay
Directeur général
Fédération canadienne des études humaines

M. Gilles Lefebvre
Directeur associé
Conseil des Arts du Canada

Dr Teresa MacNeil
Directeur, Département de l'éducation permanente
Université St. Francis-Xavier

Dr Harry K. Fisher
Directeur général
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

M. Guy Bourgeault
Vice-président
Commission canadienne pour l'UNESCO
Doyen, Faculté d'éducation permanente
Université de Montréal

Cecil Rabinovitch
Directeur
Direction de la politique culturelle
Ministère des Affaires extérieures

Mme Luce Ranger-Poisson
Association féminine d'éducation et d'action sociale

M. Georges Singer
Professeur
Département de Design
Université du Québec à Montréal

M. Alan Thomas
Département de l'éducation des adultes
Ontario Institute for Studies in Education

M. David Walker
Executive Director
TVOntario

Dr Shirley L. Thomson
Secrétaire général
Commission canadienne pour l'UNESCO

M. Jacques-Victor Morin
Secrétaire général associé
Commission canadienne pour l'UNESCO

Membres ex-officio de la Commission et du Comité exécutif

Le Conseil des Arts du Canada
Le ministère des Affaires extérieures
Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

B. ORGANISATIONS MEMBRES (59)

Amnistie Internationale, Canada

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation

Association canadienne des dirigeants d'éducation des adultes des universités de langue française

Association canadienne d'éducation de langue française

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences

Association des collèges communautaires du Canada

Association universitaire canadienne d'études nordiques

Association féminine d'éducation et d'action sociale

Association pour l'avancement des sciences au Canada

Association des Universités et Collèges du Canada

Book and Periodical Development Council

Association canadienne pour l'éducation des adultes

Association canadienne pour la santé, l'éducation physique et la récréation

Association canadienne d'éducation scientifique

Association pour l'éducation permanente dans les universités du Canada

Association canadienne des géographes

Association canadienne des physiciens

Bureau canadien de l'éducation internationale

Organisation canadienne pour l'éducation préscolaire

Conférence canadienne des arts

Conseil canadien pour la coopération internationale

Conseil canadien des ingénieurs

Conseil canadien de l'artisanat

Association canadienne d'éducation

Fédération canadienne des clubs de femmes de carrières libérales et commerciales

Fédération canadienne des études humaines

Fédération canadienne des femmes diplômées des universités

Conseil géoscientifique canadien

Congrès du travail du Canada

Canadian Library Association

Société canadienne de météorologie et d'océanographie

Association des musées canadiens

Conseil canadien de la musique

Association canadienne de science politique

Canadian Psychological Association

Société canadienne de la croix-rouge

Association canadienne des commissaires d'écoles

Société canadienne pour l'étude de l'éducation

Société canadienne de sociologie et d'anthropologie

Fédération canadienne des enseignants

Centrale de l'enseignement du Québec

Institut de chimie du Canada

Confédération des syndicats nationaux

Conseil canadien de la coopération

Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle

Expérience de vie internationale du Canada

Fédération des CEGEPs (Fédération d'enseignement général et professionnel)

Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec

Institut canadien d'éducation des adultes

Centre international MATCH

Club Media du Canada

Conseil national des femmes juives du Canada

Conseil national des femmes du Canada

Office des communications sociales

Société royale du Canada

Fédération canadienne des sciences sociales

Union des producteurs agricoles

UNICEF Canada

La Voix des femmes

C. INSTITUTIONS MEMBRES À TITRE PARTICULIER (7)

Centre international de recherches sur le bilinguisme

Frontier College

Centre de recherches pour le développement international

Laboratoire Bretelle

Société de développement international Desjardins

Ontario Institute for Studies in Education

TVOntario

D. MEMBRES INDIVIDUELS À TITRE PARTICULIER (39)

* M. Jean Baillargeon
Conseil de presse du Québec

* Mlle Mary Elizabeth Bayer
** Ancien Sous-ministre adjoint à la culture, Manitoba; Président, Comité consultatif sur la culture, Commission canadienne pour l'UNESCO

*
** M. Jean-Marie Beauchemin

* M. Yvon Beaulne
Ancien Ambassadeur et Délégué permanent du Canada auprès de l'UNESCO

** M. Paul Bélanger
Ancien Président, Sous-commission de l'éducation, Commission canadienne pour l'UNESCO

** Mme Ruth M. Bell
Ancien Président, Sous-commission de la condition de la femme, Commission canadienne pour l'UNESCO

* Dr Cyril S. Belshaw
** Département d'anthropologie et de sociologie, Université de la Colombie-Britannique

M. Peter H. Bennett
Ancien membre du Comité du patrimoine mondial

* Dr D.E. Berghofer
Sous-ministre adjoint, Alberta Advanced Education

* M. Lyle H. Bergstrom
Ancien Sous-ministre de l'éducation Saskatchewan

* Dr J.E. Blanchard
Président, Research Foundation Corporation of Nova Scotia

** Prof. John C. Cairns
Directeur, Centre for International Programs, Université de Guelph; Ancien Directeur, Division de l'alphabétisation des adultes, UNESCO; Ancien Président, Sous-commission de l'éducation, Commission canadienne pour l'UNESCO

* M. Ian C. Clark
Ambassadeur et Délégué permanent du Canada auprès de l'UNESCO; Membre du Conseil exécutif de l'UNESCO

* Mme Joy Cohnstaedt
** Sous-ministre de la culture, Manitoba

* Dr L.H. Cragg
** Ancien Président, Commission canadienne pour l'UNESCO

** M. Bert Curtis
Président, Confederation College; Ancien Président, Sous-commission de l'éducation, Commission canadienne pour l'UNESCO

Prof. Jacques Dalibard
Directeur général, Fondation canadienne pour la protection du patrimoine

* M. Vianney Décarie
** Ancien Président, Commission canadienne pour l'UNESCO

* L'Hon. Terence Donahoe
Ministre de l'éducation, Nouvelle-Écosse

* Dr M.R. Fenske
Sous-ministre adjoint à l'éducation Alberta

* Dr David Hemphill
** Executive Director, Manitoba Museum of Man and Nature

---

* Délégué à une Conférence générale de l'UNESCO
** Ancien membre du Comité exécutif, Commission canadienne pour l'UNESCO

* M. Howard Henderson
Sous-ministre à l'éducation, Ontario

M. A.L. Hepworth
Ancien Directeur, Congrès du travail du Canada

M. R.A. Hibberd
Écoles associées, UNESCO

L'Hon. Henry D. Hicks, C.R.
Sénateur; Ancien Président, Commission canadienne pour l'UNESCO

** Dr William Kilbourn
Membre, Conseil des Arts du Canada

* M. Napoléon LeBlanc
** Ancien Président, Conférence générale de l'UNESCO; Ancien membre du Conseil exécutif de l'UNESCO; Ancien Président, Commission canadienne pour l'UNESCO

** Dr J.F. Leddy
Président, La bibliothèque Leddy, Université de Windsor; Ancien Président Commission canadienne pour l'UNESCO

** L'Hon. N.A.M. MacKenzie
Ancien Président, Commission canadienne pour l'UNESCO

* Dr Garnet T. Page
** Président, Comité canadien pour le programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)

* Mme Muriel Roy
** Département de sociologie, Université de Moncton; Ancien Président, Comité consultatif sur les sciences sociales, Commission canadienne pour l'UNESCO

* M. Florian Sauvageau
Membre, Comité consultatif sur la communication, Commission canadienne pour l'UNESCO

** Prof. Gordon Selman
Département de l'éducation des adultes, Université de la Colombie-Britannique; Ancien Président, Sous-commission de l'éducation, Commission canadienne pour l'UNESCO

* Dr Robert W. Stewart
Président, Alberta Research Council

* Dr J. Guy Sylvestre
Ancien membre du Conseil intergouvernemental du Programme général d'information, UNESCO

** Dr Alan M. Thomas
Département de l'éducation des adultes, Ontario Institute for Studies in Education

* M. George H. Waldrum
Sous-ministre à l'éducation, Ontario

* Mme Norma E. Walmsley
** Ancien Président, Sous-commission de la condition de la femme, Commission canadienne pour l'UNESCO

* Mlle Betty Zimmerman
Directeur, Radio-Canada International; Membre, Commission MacBride (UNESCO); Membre, Comité consultatif sur la communication, Commission canadienne pour l'UNESCO

---

* Délégué à une Conférence générale de l'UNESCO
** Ancien membre du Comité exécutif, Commission canadienne pour l'UNESCO

E. ORGANISMES-CONSEILS (25)

Société canadienne d'hypothèques et logements

Association canadienne des organismes statutaires pour la protection des droits de l'homme

Radio Canada

Commission canadienne des droits de la personne

Agence canadienne de développement international

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Ministère des Communications

Consommation et Corporations Canada

Énergie, Mines et Ressources Canada

Environnement Canada

Pêches et Océans Canada

Santé et Bien-être social Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada

Office national du film

Bibliothèque nationale du Canada

Musées nationaux du Canada

Conseil national de recherches Canada

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Archives publiques Canada

Conseil des sciences du Canada

Sciences et technologie Canada

Secrétariat d'État

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Statistique Canada

Condition féminine Canada

F. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO - SECRÉTARIAT

Dr Shirley L. Thomson	Secrétaire général
Jacques-Victor Morin	Secrétaire général associé
Mariette Hogue	Chargée de programme (Éducation)
Dr Charles H. Smith	Conseil-expert (Sciences naturelles)
Monique Lacroix	Agent d'administration (Comité MAB/Canada)
Dawn Conway	Chargée de programme (Sciences sociales, Condition de la femme)
Olga Jurgens	Chargée de programme (Culture, Droit d'auteur)
Louis Patenaude	Chargé de programme (Communication, Droits de la personne)
Aline Sigurdson	Chargée de programme (Programme général d'information, Programmes intersectoriels, Projets spéciaux)
Jacques Lemire	Secteur de l'information
Carmélia C. Quinn	Adjointe à l'information
Claire Goodchild	Agent d'administration

Appendice 7

PUBLICATIONS DE LA COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

Afin de remplir son rôle de "lien" entre l'UNESCO et les communautés de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication au Canada, la Commission canadienne pour l'UNESCO facilite la distribution des publications, des affiches et des films de l'UNESCO au Canada. De plus, elle a publié un certain nombre de livres dont la plupart sont épuisés. À l'heure actuelle, les Pages documentaires sont la série principale de ses publications. Cinquante-trois numéros ont été. publiés depuis 1971. La Commission publie également des Bulletins et les rapports du Programme canadien sur l'Homme et la biosphère (MAB). Voici la liste des publications de la Commission:

A. Livres

1. La contribution des universités canadiennes à la connaissance de l'Asie et de l'Afrique - Répertoire bibliographique d'universitaires. Publié sous la direction de W.A.C.H. Dobson; Avant-propos de Henry Hicks; Première édition, 1964, 70 pages; Deuxième édition, 1967, 160 pages. (éditions épuisées)

2. School Publications on East-West Cultural Relations. De H. Janzen, 12 pages. (édition épuisée)

3. Le Canada et l'Asie - Inventaire des ressources dont dispose le Canada pour participer à l'exécution du projet majeur de l'UNESCO sur l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident. De Ross McLean, 1959, 88 pages. (édition épuisée)

4. Liste de livres sur l'Asie et certaines parties de l'Afrique à l'intention des Canadiens. Édité par G.M. Wickens, 1961, 46 pages. (édition épuisée)

5. Le Canada et les pays africains francophones - Rapport de la Conférence régionale tenue les 21, 22, 23 janvier 1965, à Montréal. Publié conjointement par la Commission canadienne pour l'UNESCO et l'Institut canadien d'éducation des adultes; 1965, 170 pages. (édition épuisée)

6. Liste de livres sur l'Amérique latine à l'intention des Canadiens. Établie par Kurt L. Levy; 1969, 51 pages. (édition épuisée)

7. Liste de livres sur l'Afrique à l'intention des Canadiens. Établie sous la direction de L. Gray Cowan; Avant-propos de Henry Hicks; 1965, 28 pages. (édition épuisée)

8. Description et mesure du bilinguisme: Un colloque international - Documents préliminaires. Rédacteur: L.G. Kelly; 1967, 159 pages. (disponible aux Presses de l'université de Toronto)

9. Computer Music 1976-77: A Directory to Current Work. Éditeur: William Buxton; 1977, 239 pages.

10. Composition musicale par ordinateur - Rapport sur un projet international y compris l'atelier international qui a eu lieu à Aarhus, Danemark, en 1978 (avec cassette). Éditeurs scientifiques: Marc Battier et Barry Truax; 1980, 205 pages.

11. Diversité linguistique et culturelle - Un colloque Canada/UNESCO, Rapport final. 1972, 115 pages.

B. Pages documentaires

	Numéro	Date	Titre
*	1	Juin 1971	Année internationale du livre 1972
*	2	Janvier 1972	Le système des écoles associées
*	3	Février 1972	Développement économique et survivance humaine - Rapport d'une conférence
*	4	1972	Des livres pour tous
*	5	Avril 1972	Cinémathèque
*	5	1972	Cinquième Conférence régionale des Commissions nationales de l'hémisphère occidental, Ottawa, 23-28 août 1971, Rapport final
*	6	1972	L'éducation des adultes au Canada - Rapport présenté à l'UNESCO en vue de la Troisième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, Tokyo, juillet-août 1972
	7	Juin 1972	Quelques aspects des politiques culturelles au Canada - Rapport d'un séminaire, Ottawa, le 10 mars 1972
*	8	1972	Groupe d'étude sur les bourses de l'UNESCO, Vancouver, 29-31 mai 1972
*	9	Septembre 1973	Résumé du Rapport Faure - Commission internationale pour le développement de l'éducation
	10	Mars 1973	La Conférence de Tokyo - Troisième Conférence internationale sur l'éducation des adultes - Résumé du rapport

* Épuisé

	11	Septembre 1973	Recommandations du Rapport Faure - Commission internationale pour le développement de l'éducation
*	12	Décembre 1973	Réactions canadiennes au Rapport Faure
*	13	Décembre 1973	Catalogue de publications distribuées par la Commission canadienne pour l'UNESCO
	14	Mars 1974	Rapport du Secrétaire général 1973-1974
*	15	Décembre 1974	Catalogue de publications distribuées par la Commission canadienne pour l'UNESCO
	16	Mars 1975	Rapport du Secrétaire général 1974-1975
*	17	Mars 1975	Cinémathèque
	18	Mars 1976	Participation et autogestion en éducation - Contribution de Charles Caouette, PhD. à la réflexion sur l'évolution de l'éducation au Colloque international de Belgrade, 10-13 juin 1975
*	19	Février 1976	Développement de l'éducation des adultes ... Vers une recommandation internationale - Document de travail
	20	Mars 1976	L'éducation permanente - L'action de l'UNESCO - Point de vue de M. Amadou Mahtar M'Bow, Directeur général de l'UNESCO
	21	Mars 1976	Rapport du Secrétaire général 1975-1976
	22	1976	Les systèmes de coopération scientifique internationale
	23	1977	Les finalités et théories de l'éducation
	24	1977	Regard sur les institutions de l'UNESCO en matière d'éducation: Bureau international d'éducation, Institut international de planification de l'éducation, Institut de l'UNESCO pour l'éducation
	25	Mars 1977	Rapport du Secrétaire général 1976-1977
		hors-série	Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes
	26	Avril 1977	Une définition pratique de la culture aux fins de la Commission canadienne pour l'UNESCO
*	27	Novembre 1977	Catalogue de la cinémathèque de l'UNESCO

* Épuisé

28	Février 1978	Éléments de modèle pour le programme de sciences sociales de l'UNESCO
29	Avril 1978	Développements dans le domaine de l'éducation physique et du sport dans le contexte de l'UNESCO
30	Avril 1978	Rapport du Secrétaire général 1977-1978
31	Septembre 1978	L'UNESCO et l'éducation relative à l'environnement
32	Novembre 1978	La science et l'environnement
33	Juin 1979	Rapport du Secrétaire général 1978-1979
34	Février 1980	Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes
35	Février 1980	Colloque sur l'amélioration de la contribution des moyens de communication de masse à l'éducation des adultes
36	Mars 1980	L'UNESCO et nous, Canadiens
37	Avril 1980	Rapport du Secrétaire général 1979-1980
38	Mai 1981	Rapport du Secrétaire général 1980-1981
39	Avril 1982	Catalogue de la cinémathèque de l'UNESCO
40	Juin 1982	Rapport du Secrétaire général 1981-1982
41	Février 1983	L'apprentissage dans la société - Document de travail. Par Alan M. Thomas
42	Été 1983	L'analphabétisme chez les adultes au Canada - Réflexion pour une action. Préparé par Audrey M. Thomas avec une introduction du Prof. John C. Cairns
43	Août 1983	Rapport du Secrétaire général 1982-1983
44	Mars 1984	Transformation de la connaissance
45	Juin 1984	Stratégies en vue du pouvoir: Moyens et méthodes par lesquels les femmes peuvent participer à l'élaboration des politiques
46	Juillet 1984	Les États-Unis et l'UNESCO - Allocutions de Herschelle S. Challenor et Ian C. Clark à la 26e Assemblée annuelle
47	Août 1984	Rapport du Secrétaire général 1983-1984

48	Novembre 1984	Pour comprendre 1984
49	Mars 1985	La zone côtière de Terre-Neuve et son influence sur le développement des collectivités
50	Avril 1985	Le Canada et l'UNESCO: Une association fructueuse
51	Mai 1985	Apprendre: Un nouveau paradigme

C. Rapports du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)

Prospectus pour MAB/Canada (Le programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO au Canada), 1973 (édition épuisée)

1. Sélection et évaluation des projets: Critères provisoires, le 31 août 1974 (édition épuisée)
2. Stratégie de recherche: Concept provisoire, le 31 août 1974
3. Sous-programme sur l'agriculture et la foresterie: Document provisoire, le 31 août 1974
4. Sous-programme sur l'urbanisation: Cadre de référence provisoire, le 30 novembre 1974
5. Processus d'évaluation: Choix de projets et révision du programme, le 1er août 1975
6. Lignes directrices relatives à la sélection de réserves de la biosphère au Canada, le 1er octobre 1975
7. Sous-programme sur les écosystèmes côtiers: Cadre de référence, le 31 mars 1976
8. Sous-programme 4, La science et le Nord: Un nouveau défi, le 31 janvier 1977
9. Méthodes et interprétation de la recherche sur la perception de l'environnement, le 1er août 1977
10. Modalités de présentation des demandes pour la création des réserves de la biosphère au Canada, le 1er août 1977
11. Contributions canadiennes au programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère (MAB), le 31 mars 1979
12. Réunion consultative sur la stratégie de l'utilisation de la biomasse, le 31 mars 1979

13. Problèmes de gestion des projets de recherche polydisciplinaire sur l'environnement en milieu universitaire, novembre 1979

14. L'aménagement urbain dans l'intérêt de l'enfant, octobre 1980

15. Désignation des réserves de la biosphère au Canada, avril 1982

SUPPLÉMENT À LA PAGE DOCUMENTAIRE 50
avril 1985

Appendice 7 (suite)

PUBLICATIONS DE LA COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

D. **Études européennes conjointes en éducation**

17 études sur les nouvelles technologies en éducation au Canada

1. An overview of the educational system in Canada
2. Communications and information technologies in Canadian elementary and secondary schools
3. Communications and information technologies in community colleges in Canada
4. Communications and information technologies in Canadian universities
5. Communications and information technologies and distance education in Canada
6. Communications and information technologies and the education of Canada's native peoples
7. The provincial educational communications organizations in Canada
8. Educative activities of the Canadian Broadcasting Corporation and the National Film Board of Canada
9. Applications of new technologies in nonformal adult education in Canada: two examples
10. Canadian cable television and education
11. Educational applications of videotex/Telidon in Canada
12. Educational applications of communications satellites in Canada
13. Educational videodisc in Canada
14. Educational teleconferencing in Canada

Courrier de deuxième classe nº d'enregistrement 4257

15. Telehealth: Telecommunications technology in health care and health education in Canada

16. The high technology industry and education in Canada

17. New technologies in education in Canada: issues and concerns

Prix: 8,00 $/étude
135,00 $/jeu complet

Disponible chez : Marketing Department - Reports
TVOntario
Box 200, Station Q
Toronto M4T 2T1
Canada

Présentement à la traduction

SUPPLÉMENT À LA PAGE DOCUMENTAIRE 50
avril 1985

L'UNESCO ACCOMPLIT UNE TACHE NÉCESSAIRE, VITALE...

(Traduit de l'article : UNESCO has been performing a needed, vital task...
The Citizen, mardi, 2 avril 1985)

de **J. King Gordon**

À aucun moment depuis la Seconde Guerre mondiale le rôle de l'UNESCO n'a été plus important. Le préambule de la Constitution de l'Organisation renferme la phrase suivante: "Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix."

Il y a quarante ans, nous pensions que cet idéal ne pouvait être formulé avec plus de clarté que dans les mots du poète Archibald McLeish. La guerre, ses cruautés et ses ravages étaient choses du passé; la paix s'ouvrait devant nous comme un magnifique soleil levant.

Aujourd'hui, les possibilités de guerre semblent réelles. Les motifs de confrontation entre les grandes puissances sont bien définis, les armes nucléaires absolument létales. Quand de nos jours nous répétons: "Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix", il ne s'agit plus d'une élégante aspiration poétique, mais d'une affirmation réaliste d'un fait évident.

L'UNESCO a été établie au sein du système global des Nations Unies pour "contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations." Elle devait montrer qu'entre scientifiques, éducateurs, artistes, musiciens et écrivains, les frontières nationales n'entravaient pas les communications ou les échanges. Ces individus faisaient partie d'une communauté mondiale. L'UNESCO pouvait consolider cette communauté de pensée et d'esprit et favoriser ainsi la paix et la sécurité dans le monde. Et c'est ce qu'elle a fait.

D'autre part, l'éducation, la science et la culture pouvaient contribuer à éliminer les obstacles qui empêchaient un nombre considérable d'êtres humains d'être membres à part entière de cette communauté mondiale. On pouvait se servir de ces moyens pour répondre de façon juste aux besoins des hommes, abolir la pauvreté extrême, garantir les droits de la personne et favoriser la libre expression de l'esprit humain. Ces objectifs sont à la base du plan d'action de l'UNESCO, dans le cadre de son propre programme ou des activités entreprises en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies.

Ma longue association avec les Nations Unies m'a permis de voir l'UNESCO à l'oeuvre sur les lieux.

Au cours de mon premier voyage en Éthiopie, il y a environ 27 ans, je me suis rendu de Addis Abeba, dans la région des hautes terres, à un village appelé Mahiti, dans la vallée de l'Awash. On m'a dit que je pourrais y trouver un centre d'éducation de base de l'UNESCO. Et il y en avait bien un. Il s'agissait de six huttes de briques de terre où vivait et travaillait le personnel, en l'occurrence un

Courrier de deuxième classe n° d'enregistrement 4257

Français, René Gareau et son épouse, Monique, leurs deux enfants, ainsi qu'une demi-douzaine d'Éthiopiens.

Ces hommes et ces femmes travaillaient en équipe et avec les gens des six villages dont ils devaient satisfaire aux besoins. La personne responsable du travail d'alphabétisation avait eu l'idée d'indiquer les voyelles par des couleurs, ce qui lui permettait de réduire à vingt-cinq ou à peu près la centaine de caractères de l'alphabet amharique. Le centre illustrait bien des aspects de la politique d'éducation de base de l'UNESCO, tous positifs.

De retour au Caire, un ami Canadien et son épouse sont venus chez moi pour une partie de bridge. Cet ami avait été principal d'une école secondaire agricole en Alberta et était à ce moment-là conseiller de l'UNESCO sur les centres de formation agricole du delta. Il a formulé certaines recommandations, qui ont toutes été adoptées par les responsables de la formation.

Au Caire, à l'inauguration d'un centre scientifique dans une université, j'ai trouvé exposés les derniers numéros de revues scientifiques. L'UNESCO avait payé les abonnements et, à l'aide de l'information reçue au Siège à Paris, tenait à jour un index de toutes les publications importantes d'un grand nombre de disciplines.

Il y a aussi cette femme remarquable, Christiane Desroches-Noblecourt, conservatrice des galeries du Louvre consacrées à l'art égyptien que l'UNESCO a chargée de planifier, en Égypte même, le déménagement et la reconstruction à un niveau plus élevé du temple et des sculptures extraordinaires exécutés sous Ramses II à Abu Simbel il y a plus de 3 000 ans. Ces chefs-d'oeuvre étaient en effet menacés d'inondation par le Nil après la construction du barrage. Mme Desroches-Noblecourt a mené à bien cette tâche avec son équipe. Aujourd'hui, le temple est replacé dans un site magnifique qui domine le nouveau lac.

L'UNESCO a évolué au cours des années, suivant en cela les modifications du système international. Le rôle de l'éducation, de la science et de la culture dans le développement de la communauté mondiale a donné lieu à de nouvelles interprétations.

L'alphabétisation a fait des progrès importants et a accru le besoin d'écoles, d'enseignants formés, de matériel pédagogique. Distinct du complexe principal de l'UNESCO à Paris, mais étroitement lié à son organisation, l'Institut international de planification de l'éducation rassemble des universitaires et chercheurs de nombreux pays. Les besoins en éducation d'une région, d'une culture et d'une économie donnée sont étudiés avec soin. Les textes de l'UNESCO sur l'enseignement des sciences sont si utiles que certaines éditions sont empruntées par les écoles européennes avant même de parvenir dans les pays du Tiers Monde.

La coopération mondiale dans le domaine des sciences a énormément bénéficié de l'avènement de l'ordinateur. L'UNESCO a travaillé en étroite collaboration avec le Centre de recherches pour le développement international du Canada à la création de banques de données sur les besoins en développement et au haussement des normes de la recherche scientifique, pour que les travaux accomplis puissent être consultés là où ils sont le plus utiles.

Il y a bien d'autres choses à dire sur le rôle de l'UNESCO dans notre monde interdépendant. De la controverse suscitée en 1970 par la création d'un nouvel ordre mondial de l'information sont sortis le rapport judicieux Sean McBride et en

1980, sur l'initiative des États-Unis, le Programme pour le développement de la communication, qui a déjà contribué à améliorer la collecte et la dissémination d'information et la formation de journalistes dans les pays en développement.

J'ai étudié les résultats impressionnants des programmes d'éducation de l'UNESCO en Afrique et en Asie, financés conjointement par le Programme de développement des Nations Unies et les gouvernements du Tiers Monde. On constate que les gouvernements locaux et les dirigeants communautaires prennent de plus en plus l'initiative et reconnaissent davantage les liens étroits entre l'éducation et le besoin urgent d'améliorer la production alimentaire et la nutrition, l'hygiène, l'approvisionnement en eau, et les soins élémentaires de santé.

Ces résultats sont particulièrement impressionnants compte tenu des besoins extrêmes de l'Afrique, où un effort global s'impose pour arracher à la mort par inanition des millions d'êtres humains, et jeter les bases de l'auto-suffisance de ce continent dans le domaine de l'alimentation.

Le Canada a contribué de façon importante à l'édification des défenses de la paix dans l'esprit des hommes. Mais aujourd'hui, il faut faire davantage pour rendre plus efficaces les efforts combinés faits par l'intermédiaire de l'UNESCO en vue de consolider les bases d'une communauté mondiale où règnent la sécurité et la paix.